Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13659 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine MARDI 27 DÉCEMBRE 1988

Le pape et le SIDA

La photo avait fait le tour du monde. En 1987, à Los Angeles, on avait vu le pape saisir dans ses bras un enfant de quatre ans promis par le SIDA à une mort certaine. Cette fois, c'est du balcon même de la basilique Saint-Pierre à Rome, que, à l'occasion de la fête de Noël, Jean-Paul II a lancé aux catholiques et au monde entier un appel solennel à la compassion pour toutes les victimes du SIDA, au refus de toute ségrégation et à l'intensification des efforts de recherche pour venir à bout de l'épidémie.

Il a ainsi voulu souligner la tragique universalité de cette maladie et appuyer les efforts de la communauté médicale internationale. Mais par ce discours, le pape a aussi, sans aucun doute, cherché à dissiper un certain nombre d'équivoques récentes sur l'attitude de l'Eglise catholique devant cette maladie et à rappeler les chrétiens à leur devoir traditionnel de générosité.

Une telle mise au point est loin d'être superflue. Le caractère nouveau de cette épidémie, les modes de transmission du virus du SIDA, atteignant toute la symbolique du sexe et de la vie, les risques de ségrégation que le malade encourt, les comportements qui y sont révélés (homosexualité, toxicomanie) ont provoqué un choc culturel qui a pris au dépourvu les autorités médicales, mais aussi morales.

Dans l'Eglise catholique, plus personne ne parle sérieusement aujourd'hui du SIDA comme d'un châtiment de Dieu. Mais les condamnations répétées par le Vatican de l'usage du préservatif – seul moyen connu aujourd'hui de prévention – laissaient supposer que la hiérarchie catholique n'avait pas encore pris l'exacte mesure de cette épidémie inédite et subordonnait son traitement à l'interdiction morale absolue qu'elle continue de faire peser, depuis vingt ans, sur tous les moyens « artificiels » de contraception.

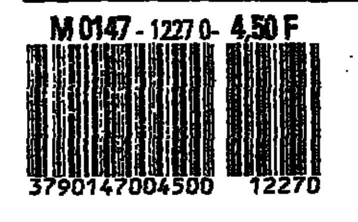
Le pape n'a pas encore traité de la prévention du SIDA. Comme il avait fait il y a quelques années pour la dissuasion nucléaire, il a convoqué pour l'automne prochain au Vatican une conférence internationale de scientifiques et de médecins. Mais, en France, certains propos récents des cardinaux Lustiger et Decourtray permettent d'envisager, au nom du caractère mortel de la contagion, et donc du « moindre mal », une appréciation plus tolérante du rôle du préservatif dans la prévention de cette maladie.

« Experte en humanité », comme disait Vatican II, l'Eglise catholique trouve plus facilement le ton juste pour traiter des grandes questions de morale sociale et collective. A propos de l'éthique individuelle ou familiale, elle n'évite pas les maladresses d'analyse et de langage, comme on a pu le voir à propos du SIDA et du rappel récent par l'« Osservatore Romano » de l'interdiction de toute forme de procréation artificielle, y compris au sein d'un couple marié et stérile.

La hiérarchie catholique n'a pas tort, à propos du SIDA, de souligner que l'effort de la société ne doit pas se limiter au plan sanitaire. Mais ses appels en faveur de « comportements responsables » seraient mieux écoutés si elle adoptait une position plus réaliste à propos de la contraception et de la sexualité.

(Lire nos informations page 6.)

M 0147 - 1227 0- 4,50 F



Satisfait du projet de visite de M. Moubarak

M. Itzhak Shamir annonce un prochain plan de paix

Le premier ministre israélien, M. Itzhak Shamir, a accueilli, dimanche 25 décembre, avec satisfaction la proposition du président égyptien Hosni Moubarak de faire une visite en Israël. Dans le même temps, M. Shamir a annoncé qu'il allait rendre public, d'ici à quelques semaines, un plan de paix pour le règlement du conflit israélo-arabe. A Tel-Aviv, plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi 24 décembre, en faveur d'un dialogue avec l'OLP.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Ce n'est pas encore l'euphorie à Jérusalem. On ne fait pas état, d'ailleurs, de préparatifs concrets en vue d'une visite du président Hosni Moubarak, mais, dans l'entourage du premier ministre, M. Itzhak Shamir, les déclarations du chef de l'Etat égyptien au journal *Al Anbah (voir l'article d'Alexandre Buccianti)* ont été accueillies avec une indéniable « *satisfaction* ».

Car, au-delà du débat sur sa portée immédiate, on voit dans cette démarche de M. Moubarak la preuve que l'Egypte accepte – ou veut tester – la situation qui s'est instaurée à Jérusalem avec la mise en place du nouveau gouvernement d'union nationale : l'interlocuteur privilégié des Egyptiens n'est plus le travailliste Shimon Pérès.

C'est désormais avec le tandem du Likoud, M. Shamir et le ministre des affaires étrangères, M. Moshé Arens, que le président Moubarak entend dialoguer pour essayer de débloquer le processus de paix.

M. Shamir a en tout cas immédiatement fait savoir qu'il accueillerait avec joie une visite du président égyptien.

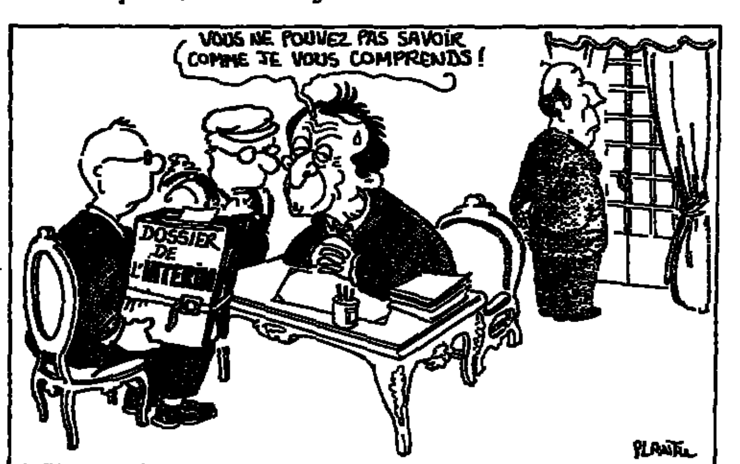
(Intérim.)

(Lire la suite et nos informations page 3.)

30 % de progression en un an

Le gouvernement veut freiner l'essor du travail temporaire

Le gouvernement commence à s'inquiéter du développement ininterrompu du travail temporaire, en croissance de plus de 30 % en un an. Avec l'équivalent de 250 000 salariés à temps plein et la perspective de 5 millions de missions en 1988, l'intérim absorbe une bonne partie de l'emploi supplémentaire récemment créé. Une circulaire devrait canaliser cet engouement, et on réfléchit à d'autres mesures, parce qu'il faudrait rendre plus stable la création d'emplois, sans toutefois casser le mouvement.



(Lire nos informations page 20.)

Meurtres, enlèvements, racket, trafic de drogue

La Calabre tachée de sang

Meurtres, intimidations, clientélisme. En Calabre, la région la plus arriérée d'Italie, persiste une mafia plus violente encore que celle de Sicile : la N'drangheta. *Sa spécialité : l'enlèvement contre rançon.*

SAN-LUCA
de notre envoyé spécial

Derrière de lourdes paupières mi-closes, les yeux glacés du prêtre n'expriment rien. Ni haine ni bonté. Rien qu'un peu de méfiance. Massif dans sa longue soutane crasseuse, il a des mains de bûcheron. De celles qui manient la cognée plus volontiers que le chapelet. Il s'appelle Giosafatto Trimboli, il est curé à San-Luca, un gros village plutôt laid, piqué comme une verrue sur une cannelure de montagne. Les braves gens de la contrée, qui savent qu'en Calabre distinguer le bien du mal peut se révéler dangereux, l'appellent « Don ». Un titre honorifique réservé, en Italie, aux abbés et... aux « parrains »...

« *San-Luca ? Pfuit.. Quatre mille habitants et cinq mille mafieux* », avait résumé en crachant par terre un flic de la région. Il y a deux ans, le chef des carabiniers de la commune a été assassiné. Son meurtrier court toujours... Prévenu de notre arrivée, Don Giosafatto, lui, avait pris sa décision depuis longtemps. « *Merci de votre visite, mais je ne parle jamais aux journalistes.* » Le curé de San-Luca a, il est vrai, de bonnes raisons de fuir la publicité. On a déjà trop parlé de lui.

Il y a quelques années il a rédigé un « *certificat de bonne conduite* » pour Sebastiano Mesiti, un ami, un fameux « boss » local, par la suite condamné pour activités mafieuses. Depuis, Don Giosafatto a perdu sa paroisse et hérité de la charge officielle du sanctuaire de Madonna di Polsi, lieu de pèlerinage favori des brigands, au cœur des montagnes. Bref, pour résumer, les mauvaises langues prétendent que ce grand diable de curé aux cheveux blancs est l'ami des bandits, le secours des malfrats, le confesseur de la N'drangheta. Un mot qui claque comme une gâchette et qui, venant du grec ancien, signifie quelque chose comme « association des hommes d'honneur ». Ni pastiche, ni clone de la Mafia sicilienne, la N'drangheta n'est rien moins que la version calabraise de la « pieuvre » de Palerme avec laquelle elle entretient d'ailleurs des relations épisodiques. Plus jeune (un siècle environ), plus rurale peut-être, moins connue sans doute, mais tout aussi violente que sa célèbre cousine.

De toutes les régions de la Botte, c'est la pointe qui est la plus tachée de sang. Deux cent dix cadavres calabrais cette année, deux cent quatre l'an dernier. Record battu. Capitale italienne du crime de sang en 1988, Reggio-de-Calabre est immortelle. Détruite deux fois par des tremblements de terre (1783 et 1908), elle est toujours debout. Avec ses immeubles à jamais inachevés, ses paroissiens silencieux et du rouge sur ses trottoirs... Plus de cinquante morts pour les douze derniers mois dans une cité de cent quatre-vingt mille âmes.

PATRICE CLAUDE.

(Lire la suite page 4.)

Le Monde

ÉCONOMIE

Le rebond de 1988

Le krach boursier d'octobre 1987 laissait augurer d'un cru 1988 placé sous le signe de la récession. Mais, aux prévisions pessimistes des experts, la conjoncture a préféré l'effet de surprise. Loin de disparaître ou même de s'atténuer, la croissance est repartie de plus belle, atteignant 4 % en 1988 dans les vingt-quatre pays membres de l'OCDE. Pendant que les entreprises poursuivaient leur redressement, les investissements productifs et les échanges internationaux ont progressé, sans susciter pour autant un dérapage des prix. Plusieurs points noirs, irréductibles, persistent : la précarité de l'emploi, qui tempère le léger recul du chômage ; la dette du tiers-monde, qui atteint 1 320 milliards de dollars. *Le Monde* publiera la semaine prochaine (numéro daté 3 janvier) le bilan boursier et financier de 1988.

(Lire pages 9 à 12.)

Le kaléidoscope du revenu minimum

A sept jours de son lancement officiel, le revenu minimum d'insertion (RMI) n'est plus seulement qu'un grand projet. Commencées le 15 décembre, les opérations de mise en œuvre montrent la France des paumés, des exclus et de tous ceux qui vivent dans la pauvreté. Dix mille dossiers ont été instruits en une semaine, et trois mille ont déjà été transmis pour un premier paiement. Localement, le premier bilan de la mobilisation est très contrasté. Par crainte d'être débordés par l'afflux de demandes ou par souci de bien organiser les choses, les commissions *ad hoc* font parfois preuve de prudence.

(Lire page 18 l'article de GUY HERZLICH.)

La chronique de Paul Fabra : « Paradoxes fiscaux »

(Page 19.)

Des projets de barrages contestés

M. Jean Royer, dompteur de Loire

La Loire est capricieuse. Pour écrêter ses crues et soutenir ses étiages d'été, la construction de quatre grands barrages est envisagée dans les dix prochaines années. D'une semaine à l'autre, on attend la signature par le préfet de la Haute-Loire de la déclaration d'utilité publique du premier de ces ouvrages. Mais, déjà, de vives oppositions se manifestent.

En un seul coude, la Loire montre ici, à Charrin (Nièvre), un échantillon de son talent d'emmerderesse séculaire. Elle a d'abord charrié un plantureux banc de sable, qu'elle a posé en plein virage. S'étant ainsi obstruée elle-même, elle est forcée, pour continuer de passer, de grignoter la berge d'en face. Elle grignote donc avec tant d'appétit qu'une bonne partie du champ des Lancien y est passée l'an dernier.

Ils ont l'habitude, ces fermiers du bord de Loire, de vivre avec ses caprices. Chaque saison, c'est elle qui arbitre entre les récoltes. Cette année, par exemple, le maïs a été superbe, mais le colza n'a rien donné. Avec ses puissantes racines, le maïs supporte les crues, tandis que le colza pourrit sur pied. C'est ainsi, et il faut bien s'y faire.

Le bourg de Charrin dort tranquille, sans trop savoir qu'il est menacé. A cause du fameux banc de sable, la Loire s'attaque aujourd'hui à la levée, dressée au Moyen Age pour tenter de la contenir, et que les municipalités contemporaines, faute de subventions, n'ont pu empierrer que sur une centaine de mètres. « *Un jour, à la longue, elle gagnera* », dit Théodore Gérard, quatre-vingts ans, ancien maire de Decize et président du syndicat intercommunal constitué pour lutter contre les excès du fleuve.

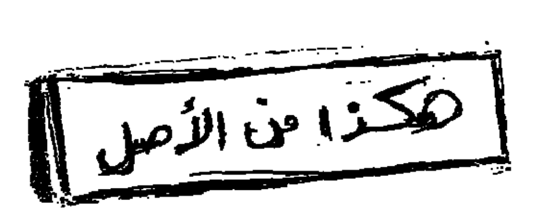
Ici, dans ce coin de Bourgogne qu'elle écorne, elle a encore des centaines de kilomètres à parcourir, la Loire, pour arriver aux châteaux qui ont fait sa renommée jusqu'à Houston ou à Tokyo, mais elle est déjà telle qu'en elle-même : imprévisible et majestueuse, vorace à en donner des cauchemars. Bref, c'est bien elle, l'éternelle rebelle du cœur de la France, racontée avec force soupirs à tous les écoliers de toutes les Républiques.

« *Celui qui connaît la Loire, il n'est pas né* », répond, faussement modeste, Théodore Gérard, quand on le félicite pour sa science.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 7.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Débats

POLITIQUE

Le double jeu

par MAURICE DUVERGER

LES *élections* partielles ont révélé que les socialistes perdent des suffrages sur leurs deux ailes : à droite, au profit des centristes, à gauche, au *profit* des communistes. Cette érosion risque de continuer tant qu'ils *ne cesseront pas de pratiquer* le double jeu où ils se sont engagés au lendemain de la présidentielle. Michel Rocard n'est responsable de cette situation que dans la *mesure* où son parti assume la politique dite « d'ouverture » qui s'est glissée lentement de la Vᵉ République à la IVᵉ.

Certes, la position de son parti et la faiblesse de sa majorité poussent le premier ministre à chercher appui des deux côtés. En elles-mêmes, ces tentatives d'élargissement tous azimuts sont naturelles. Elles cessent de l'être quand elles s'accompagnent d'une méfiance à l'égard des institutions et donnent *l'impression* d'un glissement vers le centre.

La première session de la nouvelle Assemblée nationale aura ressemblé plus aux stratégies parlementaires d'autrefois qu'à celles *prévalant depuis* 1958. Le jeu de bascule, assorti de pourboires qui permet le vote de lois de réforme.

Des dispositions *financières* font penser aux pratiques du père Queuille ou aux théories d'Edgar Faure. Un observateur a pu recenser six types de majorité différents en *première lecture* du budget. Les modèles théoriques sont encore plus nombreux, parce qu'on peut imaginer l'abstention, le vote « pour », le vote « contre » *pour chacun des quatre groupes* non socialistes : communiste, centriste, giscardien et chiraquien. Toutes les combinaisons sont permises, à condition que l'un d'entre eux *au moins* ne vote pas « contre », ce qui suffit à faire approuver un texte. Les politistes *se* réjouissent d'une telle subtilité et les commentateurs félicitent le premier ministre de son habileté. Au-delà de ces cercles d'initiés, *les opinions sont différentes.*

Pour beaucoup de citoyens, de tels vertiges traduisent la faiblesse du gouvernement et le retour aux mœurs d'autrefois. La plupart de *nos compatriotes préféreraient* qu'on utilise les moyens de la Constitution gaullienne pour montrer aux centristes et aux communistes qu'on est en position de *force et qu'on* pourrait se passer d'eux s'il le fallait. Ce qui ramènerait les uns et les autres à la raison. Pourquoi brandir si tard le 49-3, utilisé vingt-cinq fois dans *les neuf années écoulées : six par* Raymond Barre, onze par Pierre Mauroy et par Laurent Fabius, huit par Jacques Chirac ? Pratiquée aussi bien par les socialistes *que par l'UDF et le RPR*, la procédure reste démocratique tant que le couperet de l'engagement de confiance ne tombe qu'après une discussion générale sérieuse.

Compromis de détail

La *répugnance* du premier ministre à montrer sa force l'a engagé dans des compromis de détail qui affaiblissent son gouvernement. Mais surtout, elle a *rendu* plus crédibles les bruits relatifs à un futur renversement d'alliances. Les flirts avec le centre inquiéteraient moins s'ils conservaient l'image de fantaisies *passagères*, justifiées d'ailleurs par les infidélités du conjoint communiste. Mais leur multiplication renforce de plus en plus le soupçon d'une évolution des socialistes vers un divorce d'avec Georges Marchais et un remariage avec *Pierre Méhaignerie. Ils* attendraient seulement les municipales pour sauver leurs acquêts actuels avant d'en chercher de nouveaux par une réforme proportionnelle pour les législatives.

Depuis l'« ouverture » *inaugurée* en mai dernier, le Parti socialiste est enfermé dans une ambiguïté qui le ronge lentement. Elle lui a fait perdre sept points *d'intentions de vote* dans les quinze jours qui ont précédé le premier tour de l'élection des députés. Elle l'a gêné dans les cantonales et les partielles. Elle va le handicaper dans le renouvellement des municipalités. Elle constitue *le facteur principal* du léger redressement des communistes. Elle fait peser une suspicion sur toute la politique de Michel Rocard. S'il ne parvient *pas à l'expliquer* clairement, cela tient moins à un défaut de communication qu'à une *incertitude* d'orientation. Il ne peut pas parler clairement parce qu'il ne sait pas exactement où il va.

Le double jeu est imposé par le double sens de l'« ouverture ». Elle peut signifier simplement que le PS cherche à élargir la *majorité le plus loin possible* sans rompre avec la bipolarisation, fondée sur le maintien au second tour d'une discipline républicaine dont les scrutins de 1988 ont montré *l'enracinement, mais elle peut* au contraire impliquer un retour au centrisme traditionnel du parlementarisme français sous les deux Républiques précédentes. On *saura vraiment* laquelle de ces deux voies a été choisie quand le président ou le premier ministre fera une déclaration précise sur le maintien du scrutin majoritaire *pour les législatives futures ou sur* son remplacement par un scrutin proportionnel. Tant que se prolongera, sur ce point, un silence accompagné de bruits de couloir, cette *relance* de l'ambiguïté qui brouille l'image du gouvernement persistera, et le Parti socialiste en subira les dures conséquences électorales.

Contrairement à ce qu'on croit d'ordinaire, la question précédente est tout à fait différente de celle concernant le développement du *parti* du centre, qui a pris naissance cet automne. Comme *Raymond Barre l'a fort bien* expliqué dans son « Heure de vérité », ce dernier s'accommodera du scrutin majoritaire une fois parvenu à maturité. *La bipolarisation* française restera très longtemps éloignée du bipartisme, *et l'on* peut même douter qu'elle y parvienne un jour. Tout porte à croire qu'elle se maintiendra dans le modèle de quadrille où elle s'est développée depuis trente ans, en accentuant *probablement* l'évolution commencée.

Quadrille bipolaire

A gauche, le Parti socialiste tend *naturellement vers une* position hégémonique, tendance provisoirement freinée par les incertitudes de l'ouverture. A droite, le chiraquisme a inversé la position du RPR par rapport à *celle du* gaullisme : ce qui lui permettra de récupérer les voix du Front national. *Pierre* Méhaignerie est en train de déporter réellement vers le centre une UDF que les erreurs de François Léotard avaient poussée vers l'ultralibéralisme. Dans un mécanisme *bipolaire, le plus* modéré de chaque pôle est mieux placé pour l'emporter au second *tour* sur l'autre pôle. Si le centre droit réussit à s'unifier et à se renforcer, *il* sera en *bonne* position pour les législatives et la présidentielle futures.

Le jeu d'un quadrille bipolaire de *ce type n'exclurait pas* des unions nationales dans des circonstances exceptionnelles, et l'approfondissement de l'Europe pourrait en être une. Mais cela n'expliquerait aucunement *la dislocation* des deux pôles qui se reformeraient à chaque élection : *leur élément* le plus central étant favorisé si l'entreprise commune était bien engagée, et défavorisé dans l'hypothèse contraire. On peut douter qu'un tel rassemblement *de tous les partis démocratiques* soit réalisable. Qu'il le soit ou non, les socialistes auraient intérêt à le proposer. Ils n'en auraient pas à se lancer dans le centrisme à la *Guy Mollet, qui* les avait fait tomber aux 5 % de la candidature Defferre en 1969, tandis que la bipolarisation à la François Mitterrand fait d'eux le premier parti de France, *qui* dépasse durablement les 30 %. Il dépassera les 40 % s'il ne s'abîme pas dans le jeu proportionnaliste.

BONHEURS

La mort

par Albert MEMMI

CETTE ténébreuse affaire est pourtant simple : *la* mort est une certitude et elle terrifie ; voilà d'abord le double constat.

De mémoire d'homme, personne n'a définitivement survécu. Serait-on adepte d'une philosophie qui promet une autre vie, on sait que celle-ci *prendra fin* : ce passage déjà fait peur. Dans *le Dialogue des Carmélites*, la Mère supérieure, assurée d'une immortelle félicité, *clame son angoisse* devant sa mort prochaine.

Mais toutes les certitudes *ne* font pas peur : le mouvement des astres et le cycle des saisons sont plutôt apaisants. Pourquoi la mort nous inquiète-t-elle à ce point ? C'est qu'elle nous paraît liée à la souffrance et à l'inconnu.

Peut-on vivre paisiblement, malgré cette certitude et malgré cette peur, voilà tout le problème de la mort. Or, indéniablement, la réponse est oui, quels que soient les aléas de la sensibilité de chacun.

∴

La *souffrance fait peur* ; *mais* la mort n'est pas synonyme de *souffrance* : il *existe* des souffrances non suivies de mort et *des morts sans souffrance.*

On m'avait tiré de mon lit de *malade pour un examen* ; j'attendais sur une chaise *incommode, et sentais grandir* ma fatigue, lorsque subite*ment : le noir. Comme si l'on* avait coupé le courant qui *actionnait une marionnette*. La mort n'est rien d'autre que cet *évanouissement prolongé, une* absence définitive. Que faisons-nous, tous les soirs, sinon l'expérience provisoire de la mort ?

L'inconnu fait peur : mais la mort n'est pas de l'inconnu, elle n'est rien. Il y a plus de mystère en un seul être vivant que chez *tous les défunts*. Au soir de sa vie, le philosophe Jankélévitch, *qui* avait *longuement réfléchi* sur la mort, dut conclure qu'il n'en pouvait rien dire : comment parler de rien, en effet ?

∴

Nous ne craignons pas tant de mourir que de cesser de vivre ; mais cette peur aussi *repose* sur un *malentendu*. Dans une formule indépassée, Epicure *avait résumé la situation* : tant que nous vivons, la mort n'est *pas là ; lorsque la mort* est là, nous ne sommes déjà plus.

On le voit mieux avec la mort des êtres chers, laquelle est la plus terrible : nous craignons qu'ils ne subissent un sinistre destin, alors que c'est nous, les vivants, qui, amputés d'eux, souffrons de solitude et d'abandon. Cessons donc de craindre la mort et fortifions notre vie.

Aucun raisonnement ne suffit à vaincre une si vieille *angoisse* ? Vous êtes de ceux qui disent : « Je ne crois pas aux fantômes, mais je n'aime pas en parler » ? Eh bien, n'en *parlez pas trop*, il n'est pas nécessaire de philosopher tous *les jours.*

Au courrier du Monde

SOLUTION

Télématique et démocratie

Le vote populaire, fondement de notre démocratie, ne suscite pas *l'imagination. Face au faible taux de* participation enregistré lors des dernières *consultations électorales*, seuls le regroupement des élections, *l'amélioration de l'information* des électeurs et quelques autres propositions *visant à mobiliser davantage* les Français ont été évoqués. Pourtant, *le développement récent* des moyens de communication pourrait *modifier la procédure de vote* que nous connaissons et remettre en *cause le fonctionnement de notre* démocratie.

Le caractère procédurier du vote à la mairie trouve sa justification dans les contraintes matérielles d'une autre époque. Recueillir et consolider l'avis librement exprimé de quelques millions de Français constituait autrefois un véritable défi. A l'heure où les techniques de communication permettent de véhiculer et traiter dans un délai très court un volume d'informations considérable, cette procédure paraît anachronique.

La mise à la disposition des Français d'un véritable outil « temps réel » de pilotage de la démocratie *pourrait constituer* une petite révo*lution*. Alimenté par des programmes d'informations sur la vie *politique (et notamment sur la vie* politique locale), l'objet des élec*tions, les candidats en présence, leur* programme, et support de l'expres*sion populaire sous toutes ses formes* (vote, sondage, boîte à idées), cet outil matérialiserait dans chaque foyer français la « démocratie à *domicile* ». *Que deviendrait le rôle* de nos élus dans une telle démocra*tie ? A quelle fréquence faudrait-il* demander l'avis du peuple français *sans nuire à la continuité des déci*sions politiques ? La question reste ouverte, mais on *peut* penser qu'il existe un juste milieu entre une démocratie *soumise aux humeurs* changeantes de son électorat et une démocratie qui consulte ses électeurs une fois tous les sept ans.

Est-ce son caractère sacré qui nous interdit d'y toucher ? Le fait est que le droit de vote, principe fondamental de notre démocratie, est un de ces axiomes qui gagneraient à être considérés comme de simples moyens. On en percevrait mieux les limites et, de là, ce qui peut être amélioré.

A. BRUGIDOU
(Marne-la-Vallée, Seine-et-Marne).

La France embourbée

par BERNARD DEBRÉ (*)

LE gouvernement est-il vraiment aux commandes de l'Etat ? Cette question *mérite d'être* posée après cette première session parlementaire.

Il est en réalité difficile d'y répondre d'emblée, car finalement gouverner *associe deux types* d'actions qui peuvent paraître bien différentes. L'une consiste à *gérer* les affaires courantes, ou plus exactement conjoncturelles, *l'autre* impose une vision politique de l'Etat, associant orientations économiques, sociales, militaires...

En réalité cette association est nécessaire, même indispensable, car gérer sans définir de grandes orientations politiques est non seulement stérile, mais aussi criminel.

C'est pourtant ce *qui* se passe actuellement avec le gouvernement de Michel Rocard. *Il gère* les affaires courantes, il les gère mal d'ailleurs, parce qu'il n'a ni vision *ni* schéma politique. C'est ce vide qui a d'abord attiré les suffrages des Françaises et des Français, lassés des combats politiciens. N'oublions pas qu'avant 1981 la vie était moins politisée, ou, si elle l'était, la haine était absente du débat. Depuis 1981, depuis le congrès de Valence, la haine a été introduite dans le débat politique. L'association de deux phrases célèbres est symptomatique : *« Vous avez juridiquement tort parce que vous êtes politiquement minoritaire » ; « Il ne suffit pas de dire que des têtes vont tomber, il faut dire lesquelles. »*

Semblant de consensus

Il est vrai *qu'un discours* apaisant, une illusion d'ouverture, *un* semblant de consensus, permettent pendant quelques mois une trêve politique, ou plus exactement un état de non-politique. Mais cet état d'apesanteur politique n'éloigne pas pour autant les problèmes, qui au contraire s'accumulent.

Michel Rocard ne gouverne donc pas dans le véritable sens du terme. Aujourd'hui, nous payons le *prix fort* de cette *incapacité* : grèves et manifestations se succè*dent, l'économie, durement* touchée, pénalisera la France dans la compétition *internationale.*

Les Français, désorientés, ne perçoivent plus où va la France et se détournent du service de l'Etat ; que ce service se réalise à travers les secteurs public ou privé, les égoïsmes refont surface. La cohésion nationale craque, les institutions de la République s'altèrent. Nous le voyons bien maintenant à l'Assemblée nationale. Le gouvernement, pour se maintenir à flot, doit, en toute occasion, dissimuler sa politique pour plaire aux centristes sans déplaire aux communistes. *Nous sommes revenus à un* régime des partis, tempéré par la vigueur de notre Constitution. Le gouvernement abdique en permanence.

La cohésion nationale craque de toutes parts. Les secteurs public et privé s'opposent au lieu d'être complémentaires.

Les Français s'affrontent à cause de cette sensation de vide politique. *Cet affrontement prend* de multiples formes. C'est tantôt un ministre trop bavard *qui injurie* des journalistes et les menace de punition, c'est tantôt un autre ministre qui montre du doigt des catégories professionnelles et les jette à la vindicte populaire, comme cela a été fait vis-à-vis des pharmaciens et des médecins.

Impuissance

M. Michel Rocard ne gouverne *pas, il se contente* de durer, agrippé à son fauteuil de premier ministre. *Il y aurait là quelque* chose d'émouvant et de dramatique si la France, elle, ne s'enlisait dans la médiocrité et l'impuissance.

Mais Michel Rocard est-il totalement responsable ? Certes, il porte sur ses épaules une grande part de responsabilité, mais au-dessus de lui le président de la République, devenu par la puissance de la tontonmania monarque absolu, est peut-être le plus responsable des deux. D'abord, parce *qu'il a choisi* le premier ministre vraisemblablement en connais*sance de cause. Ensuite*, parce qu'il méprise depuis quelques années toute forme de politique, *et par* là même le peuple français. L'auteur du *Coup d'Etat permanent* a accaparé l'Etat pour sa jouissance personnelle, distribuant ça et là quelques avantages à des amis proches.

Destructeur, il l'est devenu pour rester à l'Elysée, il le restera pour se venger de ses échecs et de ses humiliations passés.

Face à cette mélasse politique, l'opposition hésite et voudrait faire *de la tactique politique, oubliant* peut-être un peu vite qu'il faut *d'abord élaborer une politique pour* exister, et non pas l'inverse.

La France s'embourbe, ses voisins ne lui feront pas de cadeaux lorsque la compétition se fera encore plus vive entre les nations européennes.

Redressons-nous, reconquérons notre fierté, notre force, par une *volonté* politique claire. Le peuple de France est prêt à accorder aux *hommes politiques sa confiance* même s'il lui faut faire taire ses *égoïsmes, à condition qu'il puisse* discerner l'ardeur, l'honnêteté et le *patriotisme.*

(*) Député (RPR) d'Indre-et-Loire.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-88-61

ÉGYPTE

Le président Moubarak se déclare prêt à se rendre en Israël

LE CAIRE
de notre correspondant

Le président égyptien Hosni Moubarak a déclaré, le samedi 24 décembre, être prêt à se rendre en Israël, mais à certaines conditions. Dans une interview au quotidien koweïtien *Al Anbaa*, le raïs a affirmé : « *Je n'ai pas d'objection à visiter Israël si une telle visite a des résultats positifs et peut permettre de résoudre le problème* » du conflit israélo-arabe.

L'intérêt de cette déclaration vient du fait que le président égyptien ne s'est jamais rendu en Israël depuis son arrivée au pouvoir, en octobre 1981. Il n'a en fait mis les pieds en Israël qu'une seule fois, en 1979, pour quelques heures. Vice-président, il s'était rendu à Beersheba pour remettre un message urgent au président Sadate alors en réunion avec le premier ministre israélien Menahem Begin.

Au moment de la dernière phase du retrait du Sinaï, en avril 1982, les responsables israéliens avaient beaucoup insisté auprès de leurs homologues égyptiens pour que le nouveau raïs se rende en visite dans l'Etat juif « *comme signe de bonne volonté* ». Pour le président Moubarak, qui cherchait à améliorer ses relations avec le monde arabe, c'était partir avec un boulet au pied. L'échappatoire lui fut fournie par les Israéliens eux-mêmes, qui avaient insisté pour que le séjour du président égyptien en Israël comprenne une visite de Jérusalem-Est. Soulignant que son pays avait rejeté la proclamation de « *Jérusalem réunifiée, capitale éternelle d'Israël* » après l'annexion de la Jérusalem arabe en 1980, le raïs avait eu beau jeu de ne pas répondre à l'invitation.

Aujourd'hui, les conditions ne se sont guère améliorées. Le nouveau gouvernement israélien rejette notamment tout dialogue avec l'OLP, dont l'Egypte s'est faite le grand défenseur, et le « risque » d'une visite à Jérusalem-Est subsiste. Autant de raisons pour penser que la visite de M. Moubarak en Israël ne se fera pas de sitôt et surtout pas au moment où Le Caire est en voie de réintégrer la Ligue arabe.

Radio-Damas vient en effet d'affirmer que la Syrie, dernier obstacle de poids au sein de la Ligue, était disposée à améliorer ses relations avec l'Egypte.

Ces considérations n'empêchent pas les Egyptiens d'accueillir des personnalités israéliennes, surtout quand elles viennent pour dialoguer avec des responsables de l'OLP. M. Moshe Amirav, ancien membre du Hérout, exclu de son parti en 1987 pour ses contacts avec l'OLP, et membre actuel du Parti shinoui (centre) ainsi que du Conseil de la paix et de la sécurité, animé par M. Abba Eban, a participé en sa qualité de journaliste à un colloque sur la Palestine organisé au Caire sous les auspices des Nations unies.

S'adressant à M. Zahdi Labib Terzi, représentant de l'OLP aux Nations unies, dans une conférence de presse-débat tenue samedi, M. Amirav a demandé à l'organisation palestinienne d'accepter les élections que compte organiser le nouveau gouvernement israélien dans les territoires occupés.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

M. Shamir annonce un prochain plan de paix

(Suite de la première page.)

D'abord par le biais d'une déclaration de son conseiller M. Avi Pazner, puis lors d'un entretien télévisé dans lequel il a tenu à préciser : « *Je suis certain que si nous nous rencontrons, nous parviendrons à des résultats positifs.* »

Les dirigeants israéliens cherchent à présent à obtenir de plus amples précisions sur les intentions de M. Moubarak. Ensuite, il est probable que M. Shamir invitera en bonne et due forme le chef de l'Etat égyptien. Quant au chef du gouvernement par intérim, M. Shimon Pérès – qui occupe désormais les fonctions de ministre des finances – il a surtout émis l'espoir que le président Moubarak ne poserait aucune condition préalable « *à une telle visite* ».

En fait, la déclaration de M. Moubarak au journal *Al Anaba* a pris dans une certaine mesure la nouvelle équipe dirigeante du Likoud au dépourvu, alors qu'elle mettait en chantier ses propres initiatives. Dans son entretien télévisé, M. Shamir a en effet annoncé que, d'ici à quelques semaines, il rendrait public un plan de paix.

Toutefois, ce plan n'est qu'un volet de l'initiative qu'entend prendre le gouvernement israélien ; l'autre volet consiste à essayer, d'abord, de convaincre les Américains de renoncer à leur dialogue avec l'OLP. Le ministre des affaires étrangères, M. Moshé Arens, a expliqué que l'« *objectif immédiat d'Israël était de contrecarrer le double danger pour son existence qu'implique l'offensive de l'OLP : retour aux frontières de 1967 et la création d'un Etat palestinien* ». Mais, a-t-il ajouté, « *parallèlement, nous devons mettre au point notre position et lancer une initiative compatible avec les intérêts d'Israël* ».

Cependant, il faudra encore attendre quelques semaines pour connaître les détails de ce plan de paix promis par M. Shamir. Tout porte à croire, d'ores et déjà, qu'il n'y aura pas de grande surprise. Ce plan tournera sans doute autour des idées soumises, l'année dernière, par M. Shamir au secrétaire d'Etat américain George Shultz. Opposé à une conférence internationale, le premier ministre est prêt à un simple « *parrainage* » des négociations par les Etats-Unis et l'URSS, à condition que Moscou renoue officiellement avec Israël.

Ces négociations mettraient face à face Israël et une délégation jordano-palestinienne ; M. Shamir serait prêt à ne pas faire trop de difficultés quant à la présence de personnalités palestiniennes proches de l'OLP. Pour ce qui est du fond du problème, le premier ministre s'en tient aux accords de Camp David, avec en particulier l'idée d'une période transitoire de cinq ans d'autonomie pour les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza.

Mais, là aussi, il serait prêt, dit-on, à faire preuve de souplesse et à réduire cette période transitoire de cinq ans. Tout cela devrait être aussi assorti d'une « *trêve* » du soulèvement palestinien en Cisjordanie et à Gaza.

C'est vraisemblablement un projet de ce type que M. Shamir présentera à M. Moubarak si le chef de l'Etat égyptien se rend effectivement en Israël. – *(Intérim.)*

M. Arafat réclame un « couloir » entre la Cisjordanie et Gaza

M. Yasser Arafat entend réclamer la création d'un couloir entre la Cisjordanie et la bande de Gaza dans le cadre de tout règlement global de paix au Proche-Orient. Dans une interview accordée à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, le président de l'OLP a également indiqué qu'il voulait que Jérusalem-Est fût la capitale de l'Etat palestinien proclamé le mois dernier à Alger et a revendiqué le droit pour cet Etat d'avoir des hommes en armes tant qu'Israël aura une armée.

« Nous réclamerons la libération d'un couloir entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, a-t-il dit, *il serait inacceptable pour nous de trouver un Etat consistant en deux parties séparées ».* A la question de savoir si l'OLP était prête à se contenter d'un Etat démilitarisé pour apaiser les craintes des Israéliens, M. Arafat a répondu : *« Si les Israéliens renoncent à leurs forces armées, alors je renoncerai aux miennes. » « Nous réclamons notre Jérusalem arabe, pas plus ni moins. Je ne veux pas de capitale provisoire, je veux Jérusalem comme capitale »,* a-t-il encore indiqué.

M. Arafat a ajouté que l'OLP n'envisagerait pas la possibilité de former une confédération avec la Jordanie – une solution qui a la faveur de certains pays occidentaux – tant qu'elle n'aurait pas obtenu la souveraineté sur la Cisjordanie et sur Gaza. Toujours dans cette interview, recueillie à Vienne, le président de l'OLP a indiqué que tout serait négociable avec Israël dans le cadre d'une conférence internationale de paix. – *(Reuter.)*

Un Palestinien tué le jour de Noël dans les territoires occupés

Un jeune Palestinien a été tué et seize autres ont été blessés, le dimanche 25 décembre, par l'armée israélienne dans la bande de Gaza occupée. A Jérusalem, un Arabe blessé par balles, le 16 décembre, est décédé à l'hôpital. Ces deux morts portent à plus de trois cent quarante le nombre de Palestiniens tués depuis le début du soulèvement, en décembre dernier, dans les territoires occupés. Quatorze Israéliens au moins ont trouvé la mort dans la même période.

Des manifestations ont par ailleurs éclaté dimanche matin, jour de Noël, à la sortie de la messe à Ramallah (Cisjordanie). Des soldats ont ouvert le feu pour disperser les manifestants, blessant un adolescent de quatorze ans à la jambe, a- t-on précisé de sources palestiniennes. Deux bouteilles incendiaires ont été lancées dans cette localité sur une jeep militaire, près de la mosquée, sans faire de victimes ni de dégâts, a-t-on en outre indiqué de sources militaires israéliennes. A Bethléem, des jeunes Palestiniens ont lancé des pierres à la sortie de la messe sur les militaires en faction face à l'église de la Nativité, selon des sources palestiniennes.

Enfin, dans la région de Jéricho, deux Palestiniens ont été tués par l'explosion d'une bombe artisanale qu'ils transportaient, a annoncé un porte-parole militaire israélien. – *(AFP, Reuter.)*

LIBYE : face à la pression américaine

Le colonel Kadhafi mobilise... diplomatiquement

Le colonel Kadhafi prend apparemment très au sérieux les menaces – plus ou moins voilées – d'intervention militaire américaine contre une usine libyenne de produits chimiques, dont Washington dit qu'elle est destinée à la fabrication d'armes chimiques.

Après avoir assuré que cette usine devait produire des « médicaments » *(le Monde* du 24 décembre), le dirigeant libyen a obtenu le soutien de plusieurs pays arabes.

La Syrie et l'Irak se sont ainsi déclarés prêts à soutenir la Libye en cas d'attaque américaine, de même d'ailleurs que l'Iran. Parallèlement, le numéro deux libyen, le commandant Abdessalam Jalloud a effectué, dimanche 25 décembre, une brève visite à Alger, où il s'est entretenu avec le président Chadli. La veille, le chef de la diplomatie algérienne, M. Boualem Bessaïch, avait exprimé la « solidarité » de son pays avec Tripoli et fait part à l'ambassadeur des Etats-Unis de la « *vive préoccupation* » d'Alger à la suite des menaces américaines. De son côté, le conseil de la Ligue arabe devait se réunir lundi à Tunis à la demande de la Libye.

De Rome, le ministre italien des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, a adressé un message au secrétaire d'Etat George Shultz pour l'informer – après des contacts avec le commandant Jalloud – que la Libye serait prête à toute vérificatiton, concernant la fameuse usine, décidée au niveau international. – *(AFP, AP, Reuter.)*

LIBAN : après les promesses du groupe Abou Nidal

Le sort des otages français et belges demeure aussi incertain

NICOSIE
de notre correspondante au Proche-Orient

Que veut donc le groupe Abou Nidal, qui s'est donné une large publicité tout le week-end de Noël, à Beyrouth, en entretenant le suspense sur la libération des deux petites filles Valente, Marie-Laure et Virginie, âgées respectivement de sept et six ans ? Enlevées en compagnie de leur mère, Jacqueline Valente, du compagnon de celle-ci, Fernand Houtekins, du frère de ce dernier, Emmanuel, et de sa femme et leurs deux enfants, ces derniers de nationalité belge, à bord du bateau le *Silco*, arraisonné par le groupe d'Abou Nidal en novembre 1987, les deux fillettes sont depuis lors détenues, avec leur mère et ses compagnons, sans que l'on n'ait jamais pu connaître avec précision les revendications des proches d'Abou Nidal.

Samedi 24 décembre, alors que la mère de Mme Valente, son beau-frère, M. Métral, son ex-mari et père des fillettes, M. Pascal Bétille, étaient arrivés à Beyrouth pour passer Noël avec l'espoir de ramener Marie-Laure et Virginie, le groupe Abou Nidal annonçait dans un communiqué lu à l'AFP par son porte-parole, M. Walid Khaled, que « *suite à l'appel du colonel Kadhafi à l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'an, notre mouvement a décidé de libérer Marie-Laure et Virginie* ». Cette décision, poursuivait le communiqué, a été prise « *à la lumière des préparatifs faits par les frères de la Jamahiriya libyenne, des facilités promises et des conditions nécessaires de sécurité garanties pour les deux fillettes* ».

Une libération « par étapes »

Depuis la décision du gouvernement syrien de fermer les bureaux d'Abou Nidal à Damas, les partisans de ce dernier se sont répartis entre la Bekaa libanaise, sous contrôle syrien, les camps palestiniens du Liban et la Libye. Abou Nidal, condamné à mort par l'OLP de M. Yasser Arafat et exclu de la centrale palestinienne, résiderait, pour sa part, principalement à Tripoli et à Alger.

M. Walid Khaled a confirmé lui-même, dimanche, la prochaine libération des deux fillettes à la famille de Mme Valente, qu'il a reçue dans le camp palestinien de Mar Elias, à Beyrouth-Ouest, où le groupe Abou Nidal a un bureau. L'attaché militaire français au Liban et son adjoint ont assisté à une partie de cet entretien. Le porte-parole du groupe Abou Nidal a toutefois annoncé alors que l'élargissement de Marie-Laure et de Virginie se ferait par étapes et en un lieu sûr pour des raisons de sécurité et pour assurer aux fillettes leur arrivée saines et sauves en France.

M. Khaled a aussi distribué cinq cassettes vidéo des otages, enregistrées, selon eux, le 20 décembre, dans lesquelles ils déclarent tous être bien traités. Les deux fillettes n'interviennent sur aucune de ces cassettes. Mme Jacqueline Valente, qui a accouché en détention d'une troisième petite fille qu'elle a eue de son compagnon, M. Fernand Houtekins, et qui est de nouveau enceinte, déclare, pour sa part, « *très bien se porter* ».

Que signifie exactement cette libération « *par étapes et en un lieu sûr* », qui paraît exclure le Liban ? M. Walid Khaled n'en a rien dit. Tout transfert des petites filles en dehors du Liban nécessiterait, en tout cas, un accord tacite de Damas, qui contrôle les deux tiers du pays, dont l'aéroport de Beyrouth. Si les deux fillettes n'étaient pas libérées au Liban, on évoque la possibilité qu'elles le soient à Tripoli ou plutôt à Alger. Une fois de plus dans une question d'otages, l'Algérie, semble-t-il, joue un rôle dans cette affaire qui demeure depuis plus d'un an bien étrange.

Les passagers du *Silco*, accusés par le groupe Abou Nidal, qui n'en a toutefois jamais donné de preuve tangible, d'espionnage au profit d'Israël, paraissent pour le moins peu aptes à remplir ce genre de mission. Marginaux en quête d'aventure, ils se seraient plutôt livrés à des petits trafics pour prolonger celle-ci et seraient aujourd'hui victimes des revendications d'Abou Nidal qui, selon des sources généralement bien informées, s'adresseraient plus au gouvernement belge qu'au gouvernement français.

Paris avait, en effet, et ceci bien avant la fin prévue de leur peine, libéré les deux membres du groupe Abou Nidal assassins, en 1978, du représentant de l'OLP dans la capitale française, Ezzedine Kalak. Le groupe Abou Nidal chercherait, de surcroît, à obtenir de la Belgique la libération des assassins de Naïm Khader, représentant de l'OLP à Bruxelles, tué en 1979. Le gouvernement belge se refuse, pour sa part, à tout commentaire sur cette affaire depuis plus d'un an.

Des revendications obscures

Ce n'est, en tout cas, pas la première fois que le groupe Abou Nidal promet la libération des deux fillettes. Médiateur au début de cette opération, M. Lucien Bitterlin, président de l'Association d'amitié franco-arabe, s'était rendu, il y a un an, à Beyrouth dans la même perspective, pour s'entendre dire alors que Mme Jacqueline Valente ne voulait pas se séparer de ses fillettes. Cet argument a, semble-t-il, aujourd'hui disparu, mais les revendications du groupe Abou Nidal demeurent toujours aussi obscures. « *M. Walid Khaled nous a dit que nous avons un rôle à jouer auprès du gouvernement français pour que Jacqueline soit libérée, sans préciser ce rôle, bien qu'il ait fait allusion à une intervention en faveur des enfants de Palestine* », a simplement affirmé, dimanche, M. Métral.

C'est donc les mains vides – « *La libération n'aura pas lieu ce soir* [dimanche] », s'est contenté de dire, dans la soirée, M. Walid Khaled – que devaient rentrer, lundi soir à Paris, les proches de Mme Valente, qui se sont déclarés « *déçus, tristes et choqués* », tout en précisant qu'ils n'avaient pas perdu espoir.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Mexique

Mutinerie à la prison de Tepic : 22 morts

TEPIC. – Vingt-deux personnes, dont dix-huit détenus, ont trouvé la mort dans la mutinerie de la prison de Tepic, à 640 kilomètres au nord-est de Mexico. Après avoir assassiné le directeur de la prison, deux gardiens, et retenu en otages une vingtaine de personnes, vendredi 23 décembre, les mutins ont affronté avec des armes, la nuit suivante, les cent trente hommes d'une unité d'intervention spéciale de la police fédérale. Le commandant du « groupe zorro » a été tué dans l'opération, après avoir réussi à faire libérer les otages, qui n'ont été que légèrement blessés. La police a indiqué que le bâtiment administratif qu'avaient investi les prisonniers a été complètement détruit.

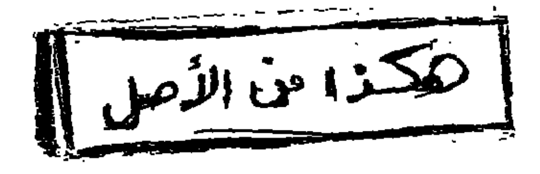
Les six meneurs de la mutinerie et douze détenus, qui les avaient suivi dans leur tentative d'évasion, ont été tués, mais la police a arrêté trois gardiens soupçonnés de complicité dans le soulèvement. La dernière mutinerie dans une prison mexicaine s'était produite, en juillet dernier, au pénitencier de Morelia (à 450 kilomètres au nord-ouest de Mexico). Les affrontements entre détenus et forces de police avaient fait quatorze morts et une vingtaine de blessés. – *(AFP, AP.)*

Salvador

Destitution du procureur général

Le Parlement salvadorien, dominé depuis les élections législatives du mois de mars dernier par le parti d'extrême droite Alliance républicaine nationaliste (ARENA), a voté vendredi 23 décembre la destitution du procureur général de la République, M. Roberto Giron, pour *« incompétence et immoralité »*, a annoncé samedi un porte-parole de l'Assemblée. Les parlementaires ont désigné M. Roberto Garcia comme successeur.

Cette décision est liée à l'enquête sur l'assassinat de l'archevêque de San Salvador, Oscar Arnulfo Romero, abattu par des inconnus le 24 mars 1980. L'avocat Mario Delponte avait en effet reproché à l'ancien procureur d'avoir *« essayé par tous les moyens d'impliquer »* le député Robert d'Aubuisson, ancien major de l'armée salvadorienne et fondateur de l'Arena, dans l'assassinat de Mgr Romero. Le Parti démocrate-chrétien du président José Napoléon Duarte a pour sa part critiqué l'attitude de l'Arena à l'Assemblée en la qualifiant d'*« extravagante »*. – *(AFP.)*



هكذا من الأصل

Europe

La catastrophe du Boeing de la Pan Am

L'hypothèse de la défaillance technique comme celle de l'attentat reste crédible

Les recherches ont repris, le 26 décembre, pour retrouver les corps des victimes de la catastrophe du Boeing-747 de la Pan Am tombé, le 21 décembre, sur la ville de Lockerbie, en Ecosse ; deux cent trente-neuf corps ont été dénombrés et six des dix-sept habitants portés disparus ont été retrouvés vivants dans d'autres localités où ils s'étaient rendus pour les fêtes de Noël. Par ailleurs, Washington a démenti que le chef de l'antenne de la CIA, en poste à Beyrouth, se soit trouvé à bord de l'avion. Les enquêteurs n'ont toujours aucune certitude sur les causes de l'accident qui peut avoir été provoqué par un attentat comme par une défaillance technique.

C'est à un gigantesque jeu de puzzle que se livrent les spécialistes américains et britanniques dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres autour de Lockerbie. Ils reconstituent morceau après morceau l'énorme avion, en notant très précisément l'endroit où chacun d'eux a été trouvé et en le soumettant à l'analyse du spectographe de masse pour détecter des traces d'explosifs. Parmi les morceaux qui intriguent les spécialistes, citons une partie de l'appareil, retrouvée à 25 kilomètres de l'endroit où est tombé le Boeing, et son aile gauche, introuvable et peut-être abîmée en mer, à 17 kilomètres au sud de Lockerbie. La seule certitude est que le 747 de la Pan Am s'est cassé en vol suffisamment vite pour empêcher l'équipage de prévenir le contrôle aérien et pour interrompre le fonctionnement de la « boîte noire » enregistrant les conversations dans le poste de pilotage. Un bruit, pouvant être le début de l'explosion, serait l'ultime enregistrement de cette « boîte ». Les enquêteurs se trouvent devant deux scénarios de catastrophes déjà réalisés.

● **Le cas du Boeing d'Air India.** – C'est l'hypothèse retenue par l'Association internationale du transport aérien (IATA) qui voit beaucoup de ressemblances entre l'éparpillement à 10 000 mètres d'altitude du Boeing de la Pan Am et celui du Boeing-747 d'Air India au large de l'Irlande, le 23 juin 1985, avec trois cent vingt-trois personnes à son bord. L'intime conviction des responsables de l'IATA est que des terroristes sikhs avaient placé à bord, à Vancouver (Canada), un bagage contenant un explosif dont le propriétaire était descendu à l'escale de Montréal. La bombe avait explosé dans la soute avant, située sous la première classe. La vitesse (900 km/h) et la pression due à l'altitude (10 000 m) avaient achevé de désintégrer l'avion. Les « boîtes noires » retrouvées au fond de l'océan et analysées ont fait apparaître que tout était normal à bord de l'appareil indien au moment de l'explosion et que les enregistrements s'arrêtaient instantanément.

● **Le cas du Boeing d'Aloha Airlines.** – Le monde aéronautique redoute encore plus que le Boeing-747 de la Pan Am ait été victime d'une défaillance structurelle comme celle qui a proprement décapoté un Boeing-737 de la compagnie hawaïenne Aloha Airlines, le 28 avril dernier. Alors qu'il se trouvait à sept mille mètres d'altitude, celui-ci avait perdu six mètres de fuselage, ce qui avait obligé l'équipage à se poser d'urgence sur l'île de Maoï. Le corps d'une hôtesse aspiré dans le vide ne fut jamais retrouvé. L'enquête a fait apparaître que ce vieil avion (près de quatre-vingt-dix mille atterrissages et décollages) souffrait de fissures dans le métal du fuselage – ce qui est normal, – mais que la compagnie n'avait pas procédé au remplacement des parties usées, quoique prévenue par Boeing.

Le Boeing-747 de la Pan Am ne se trouvait pas menacé exactement de la même rupture. Les fuselages des Jumbo ne sont pas cylindriques mais ovales, en raison de la présence de la bosse du poste de pilotage. Les forces qui s'exercent sur les parois, du fait de la pressurisation et de la dépressurisation, ne sont donc pas symétriques à la hauteur du cockpit en tous les points. Sur une partie des modèles « 200 », des criques – autrement dit des fentes – sont apparues dans les armatures du fuselage. Un responsable technique de Singapore Airlines nous a affirmé que les équipages entendaient en vol des craquements dans les membrures, mais que cete évolution était sous contrôle, Boeing s'étant engagé à remplacer, à ses frais, les pièces en alliage d'aluminium défectueuses.

M. William Tench, ancien inspecteur britannique en chef en matière de catastrophes aériennes, formule, dans *le Times*, une hypothèse différente : selon lui une rupture de l'aile gauche pourrait avoir entraîné la cassure de la carlingue près des armoires électroniques, à côté de la soute, interrompant sur le champ l'alimentation électrique.

Si l'hypothèse des attentats n'était pas très vite validée, nul doute que les autorités aéronautiques du monde entier cloueraient au sol les plus vieux 747-200 pour s'assurer de leur solidité.

ALAIN FAUJAS.

Aéroports

Explosifs détectés par neutrons

De nouveaux détecteurs d'explosifs sont en cours de développement aux Etats-Unis et cinq d'entre eux ont été, d'après le *Herald Tribune*, commandés par l'administration fédérale de l'aviation pour équiper des aéroports, au prix de 950 000 dollars pièce. Alors que les appareils usuels utilisent des rayons X, qui signalent les objets métalliques mais non les explosifs plastiques, ces nouveaux détecteurs emploient des neutrons. Les explosifs sont repérés par leur forte concentration en azote, atome dont le noyau, sous l'impact d'un neutron, émet un rayonnement caractéristique. On peut avec ces appareils inspecter six cents bagages à l'heure, comme avec les détecteurs à rayons X.

EN BREF

● ***Andreï Sakharov défend le Comité Karabakh.*** – Le Prix Nobel de la paix Andreï Sakharov a dénoncé la répression dont est victime le Comité Karabakh, qui anime le mouvement nationaliste arménien et il a prôné l'arrêt immédiat de la centrale nucléaire installée en Arménie. Au cours d'une tournée de bons offices dans le Caucase, M. Sakharov a déclaré que *« la répression, au moment où l'Arménie vit la tragédie du séisme, ne faisait qu'augmenter la tension »*, selon Mme Silva Kapoutikian, écrivain arménien, après une visite du physicien, vendredi 23 décembre, à l'académie des sciences d'Arménie. – *(AFP.)*

● **CHINE : affrontements entre étudiants africains et chinois à Nanjing.** – Plus de douze personnes ont été blessées au cours de la veillée de Noël à l'issue d'affrontements entre étudiants africains et chinois à Nenjing (Nankin), a rapporté l'agence Chine nouvelle.

● ***CAMBODGE : poursuite de la polémique entre Phnom-Penh et la résistance.*** – Les trois composantes de la résistance cambodgienne ont réclamé, samedi 24 décembre, le report *« à une date ultérieure »* des discussions prévues en février en Indonésie avec le Vietnam et ses alliés de Phnom-Penh, désignées sous le nom de « JIM-II » (abréviation de la formule anglaise Jakarta Informal Meeting, Rencontre informelle de Djakarta). Ils ont donné pour raison le *« manque de flexibilité »* de M. Hun Sen, qui avait qualifié d' *« absurde »* et avait *« catégoriquement rejeté »* un des cinq points du plan de paix du prince Sihanouk prévoyant le démantèlement du régime de Phnom-Penh. – *(AFP.)*

● **CORÉE DU NORD : l'URSS ne reconnaîtra jamais la Corée du Sud, affirme M. Chevardnadze à Pyongyang.** – Le ministre soviétique des affaires étrangères a regagné Moscou, samedi 24 décembre, après une visite en Corée du Nord, troisième étape d'une tournée asiatique qui l'avait mené à Tokyo et à Manille. Avant de quitter Pyongyang, M. Chevardnadze a assuré ses interlocuteurs, selon l'agence de presse nord-coréenne, que le Kremlin *« ne reconnaîtra jamais la Corée du Sud et n'a pas l'intention d'établir des relations politiques ou diplomatiques avec ce pays »*. – *(Corresp.)*

● **HAITI : libération de quatre militaires accusés de complot.** – Quatre soldats haïtiens de la garde présidentielle, emprisonnés depuis octobre sous l'accusation de complot contre le gouvernement militaire, ont été libérés et exclus de l'armée sur décision du général Prosper Avril, président du gouvernement, a annoncé dimanche 25 décembre un communiqué officiel à Port-au-Prince. Il s'agit de l'adjudant Pierre-Louis Faudresse, du sergent Patrick Bauchard et des soldats Getry Figaro et Clercius Deolus. Le principal instigateur du complot avorté d'octobre, selon les autorités, l'ex-lieutenant-colonel Samuel Jeremie, proche du régime des Duvalier, est toujours en prison, où il purge une peine de quinze ans de réclusion.

Meurtres, enlèvements, racket, trafic de drogue

La Calabre tachée de sang

(Suite de la première page.)

La guerre des gangs fait rage depuis trois ans dans la région, et Don Giosafatto qui en sait beaucoup dit-on, ne veut rien dire. *« L'omerta, la loi du silence, est bien plus dure ici qu'en Sicile »*, expliquent les policiers.

Dehors, froid et silence. On n'entend que le sifflement du vent dans les ruelles et les hurlements de quelques chiens galeux. En équilibre instable sur ses pentes escarpées, le village paraît désert. *« La moitié des hommes sont partis travailler à l'étranger »*, explique Giuseppe, notre jeune et innocent « sherpa » du cru. Rien d'étonnant en fait. 20 % de tous les émigrés italiens sur toute la planète sont d'origine calabraise.

Ceux qui sont restés au pays, ma foi, se débrouillent comme ils peuvent. Un peu d'agriculture, quelques emplois publics et beaucoup de chômage. Est-ce un hasard ? La Calabre et ses deux millions d'habitants détiennent à la fois le record national d'analphabétisme et celui de la pauvreté. Le revenu moyen par tête atteint, les bonnes années, 60 % de la moyenne nationale. Profits du crime exclus évidemment...

Vingt-quatre pharmaciens kidnappés

Trafic international de drogue, détournements de fonds publics, extorsions, racket, chantage, violences et intimidations en tous genres, népotisme, clientélisme, etc. Au catalogue traditionnel de ses spécialités, la N'drangheta calabraise a ajouté l'enlèvement. San Luca, véritable poste avancé des bandits, serait avec Plati et Africo, bourgades voisines, la plaque tournante de ce type d'activités. *« La quasi-totalité des enlèvements en Italie »*, affirment unanimes les magistrats, *« partent, transitent ou aboutissent autour de ces infernales petites communes rurales. »* De temps en temps, comme à Beyrouth, les bandes se revendent leurs prisonniers. Deux cents personnes ont été enlevées ces vingt dernières années, douze en 1988 dont deux, des adolescents de dix-huit ans, sont encore retenus.

Ces derniers, fils d'industriels prospères, ont été arrachés aux leurs, l'un en Lombardie, l'autre en Vénétie il y a près d'un an. Leurs parents respectifs ont déjà versé 25 millions de francs pour l'un, 5 millions pour l'autre. Mais ils ont payé trop vite, la N'drangheta leur réclame maintenant le double. Grosse affaire. On estime qu'en vingt ans le butin global des ravisseurs est proche du milliard de francs ! Sans compter le racket car, selon la police, *« si le nombre des enlèvements tend à diminuer, c'est tout simplement que les gens fortunés de la région acceptent, pour être tranquille, de verser un pourcentage de leurs activités à la N'drangheta »*. La grande truanderie calabraise a beau être rustique, elle sait lire un bilan et compter les sous...

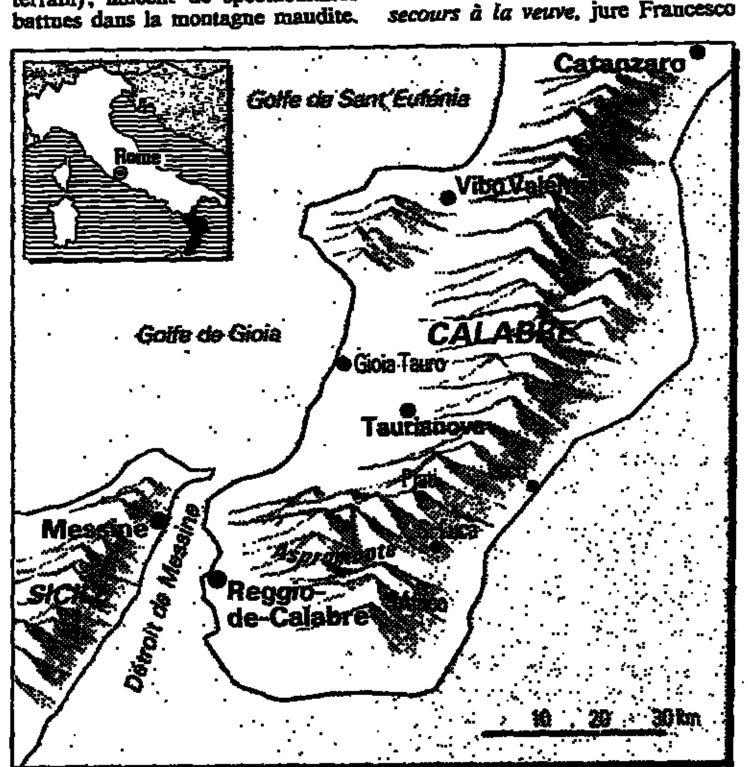
« Il faut les comprendre, dit Antonio Curia, *le chômage frappe ici 38 % de la population. Que voulez-vous qu'ils fassent ? »* M. Curia a lui-même été sequestré pendant sept mois en 1986, et libéré après versement d'une rançon de 800 millions de lires (4 millions de francs). *« Au début,* raconte le vieil homme, *ils voulaient 2 milliards, et puis on a transigé. »*

*Sept mois de calvaire avec une cagoule sur la tête, au fond d'une fosse puante, un collier de fer au cou, attaché par une chaîne à un piquet. Sept mois dans les excréments et les rats avec du pain sec et parfois un peu de fromage pour toute nourriture. Quand il a été enlevé, non loin de chez lui à Reggio, M. Curia, pharmacien de son état, avait soixante-sept ans et il pesait 72 kilos. A sa libération, c'était un cadavre ambulant, 36 kilos d'os cassants comme du verre, des plaies purulentes un peu partout et la mâchoires inférieure à jamais démolie. Il a survécu, un miracle. *« Les premiers jours, pour briser ma volonté et m'obliger à écrire des lettres désespérées, ils ont été très brutaux,* explique-t-il. *Un jour, ils m'ont mis un couteau sous la pomme d'Adam : Ta famille ne veut pas payer, on t'égorge... Je les ai suppliés de m'achever au revolver plutôt qu'à l'arme blanche. Ils m'ont répondu que c'était impossible, la détonation s'entendrait dans toute la vallée. »*

M. Curia, comme tous ceux ou pressque qui sont ainsi rançonnés et comme les vingt-trois pharmaciens de Reggio (sur un total de deux cent quatre établis en ville) enlevés avant lui, était retenu quelque part dans les montagnes de l'Aspromonte. Trois sont morts en captavité.

Cent cinquante kilomètres carrés de forêts, de ravins et de pics couverts de genêts culminant à 2 000 mètres. Le massif de l'Aspromonte est une jungle, où ne survivent que quelques brebis et une poignée de bergers. Refuge des rebelles et des hors-la-loi depuis la nuit des temps, l'Aspromonte est aujourd'hui le véritable sanctuaire de la N'drangheta. *« Plus d'une centaine de truands y sont réfugiés en permanence pour échapper à la police »*, affirme Pino Arlacchi, sociologue calabrais et spécialiste indiscuté des mafias (1).

Régulièrement, les forces de l'ordre italiennes, sortant le grand jeu (hélicoptères, milliers de fantassins, chiens et véhicules tout-terrain), lancent de spectaculaires battues dans la montagne maudite.



En vain. *« Autant chercher une aiguille dans une meule de foin,* se désole M. Carlo Macri, juge d'instruction à Locri, soixante mille habitants, trente meurtres par an. *Avant même l'arrivée des carabiniers, les ravisseurs et leurs otages ont changé de cache. Les complicités, vous comprenez... »* Ici plus qu'ailleurs, l'État n'est qu'une fragile vitrine. Ici comme en Sicile, les familles les plus puissantes l'ont pénétré, investi, phagocyté, y plaçant aux postes-clefs leurs hommes de confiance, leurs séides favoris.

La plaine sanglante

Changement de décor. Voici la grande plaine de Gioia Tauro, véritable île au trésor de la *N'drangheta* puisque c'est ici, selon Pino Arlacchi, que *« les deux cents clans mafieux dominants dans la région »* ont en partie réinvesti et blanchi les profits du crime en décuplant leur pouvoir économique. Forêts, pâturages, carrières, terrains, édifices, secteur agricole et commercial, industriel et tertiaire, traite de la main-d'œuvre, etc. Toutes les activités économiques rentables de la région ont été peu à peu investis par les pseudo *« hommes d'honneur »*.

Attirés comme des mouches sur une décharge publique, les familles *N'dranghestiti* se sont abattues sur la contrée quand l'Etat, il y a une quinzaine d'années, a décidé de faire de Gioia Tauro *« le »* grand complexe *sidérurgico-portuaire* de l'Italie. Des milliers de milliards de lires de fonds publics ont été déversés sur la commune. Aujourd'hui le port ultra-moderne est terminé et... complètement désert. Sinistre fantôme sous le ciel crépusculaire dans les transports, la construction et le reste, bref pour mettre leurs pattes sur la plus grosse part de cette manne tombée du ciel, les familles se sont livrées à une véritable hécatombe. *« Plus de mille deux cents morts de 1970 à 1982 »* affirme encore Pino Arlacchi. Dernier *« cadavre exquis »* sur la liste des tueurs, Vincenzo Gentile, abattu en mars 1987. Il était maire de Gioia Tauro, il gênait sans doute...

« J'ai dénoncé ce crime et porté secours à la veuve, jure Francesco Macri, *je ne suis pas un mafioso. »* Soirée d'élections municipales à Taurianova, méchante bourgade de vingt mille âmes, dans la plaine sanglante de Gioia Tauro toujours. Crâne en déplumé, grosses lunettes d'écaille et mâchoires carnassières, Francesco Macri, 57 ans, est le *« numero uno »* du coin. Bienfaiteur public pour les uns, *« padrino »* douteux selon les autres, « Don Ciccio », comme l'appellent ses obligés, est tête de liste de la démocratie-chrétienne depuis vingt ans et, surtout, président de l'unité sanitaire locale (2). Cela lui permet de *« gérer »* deux hôpitaux publics – 50 milliards de lires de budget annule (250 millions de francs), – et de contrôler plus d'un millier d'emplois. De quoi se faire une belle *« clientèle »* comme on dit...

Vingt fois traîné en justice pour corruption, concussion, malversation, deux fois condamné et deux fois relaxé après cassation des jugements pour vice de forme. Curieux personnage que ce « Don Ciccio Mazzetta » (pot de vin) comme disent les journaux italiens. Tous les maires de Taurianova, depuis la guerre, appartenaient à sa famille. Pour l'heure, Don Ciccio plastronne, dans la grande demeure familiale, sise *« piazza Giuseppe Macri »* comme il se doit – l'endroit a été rebaptisé ainsi en 1986 pour faire honneur à son père, *« médecin et politicien »* selon la plaque.

Plus d'une centaine de citadins – *« mes électeurs »* – ont envahi la maison et se tiennent respectueusement debout, tout autour du fauteuil où trône, tel un Jupiter de hameau, le maître de céans. Dehors, sous la pluie, une autre centaine de paysans endimanchés, avec femmes et enfants, parfois, battent la semelle en attendant d'apercevoir, du miel plein les pupilles, leur bienheureux bienfaiteur. Soudain, un journaliste italien fait irruption dans la pièce. *« Ah ! c'est vous !* fait doucement le Ciccio. *Tiens, des amis m'ont rapporté que ce que vous écrivez sur moi n'est pas bien... – Euh... Non !* bredouille l'autre. *J'ai simplement dit que vous étiez un excellent politicien. C'est vrai, non ? – Mmmmoui... »*

Cent-six inculpés

Le *« padrino »*, léger défaut de langue et geste enveloppant, ne s'est à aucun moment départi d'un bon et bienveillant sourire. Il nous explique que ce qu'on lui reproche ce sont *« des activités anciennes d'assistance aux pauvres gens. Tout cela était parfaitement toléré naguère »*, insiste-t-il. N'empêche, quelques heures après notre entretien, « Don Ciccio Mazzetta », le potentat de Taurianova, sera arrêté par les carabiniers comme un vulgaire voleur à la tire. Malgré son incontestable et énième victoire électorale, la démocratie-chrétienne de Rome, en quête de respectabilité, est parvenue à le lâcher. Et cette fois, assurent les magistrats, *« nous avons de solides biscuits contre lui »*.

« Oui, malgré le manque de moyens et l'omerta, cela nous arrive quand même de réunir assez de preuves pour les embastiller ces brigands. » Enzo Macri, sans parenté avec Don Ciccio mais frère du « petit juge » de Locri, est assez fier de son travail. C'est lui, magistrat-instructeur menacé, escorté comme son frère vingt-quatre heures sur vingt-quatre par des gardes en armes, qui, avec ses collaborateurs, a réuni en dix-huit mois les pièces permettant aujourd'hui à la Calabre d'assister à son premier « maxi-procès » antimafia depuis sept ans. Sept cents pages d'instruction, cent six inculpés, dont quinze *« latitenti »*, ceux qui sont « en fuite » et qui, pour la plupart, continuent de gérer leur « business » du fond de l'Aspromonte. *« Nous sommes partis de la guerre qui fait rage entre deux puissantes familles,* explique le juge Macri et voilà le travail ».

Dans la grande salle du palais de justice de Reggio, pleine à craquer pour cette première audience, les prévenus ont pris place dans une grande et ridicule cage de fer. Quarante balourds endimanchés, alignés en rangs d'ognions et cernée de carabiniers en armes. A tout hasard – il y a cinquante cadavres entre les deux clans, – on les a séparés par une grande vitre à l'épreuve des balles. *« Cela impressionne mais c'est inutile,* dit un avocat, *ces gens ne vont pas s'égorger en public. »* De fait ils s'ignorent. *« C'est de la petite bière tout cela,* souffle dépité un reporter gênois, *des picciotti, des jeunots sans importance. »* Les *« capi »*, les patrons, ne sont pas là. *« Celui qui a de l'argent et des amitiés,* affirme un proverbe mafioso, *a la justice à sa main... »*

PATRICE CLAUDE.

(1) *« Mafia et Cie »*, Presses Universitaires de Grenoble, 1986.

(2) Les hôpitaux publics italiens sont gérés au plan local par des notables désignés par le pouvoir.

Après les difficultés enregistrées à Cologne

Le Vatican s'oppose à l'Eglise autrichienne sur le nom du futur archevêque de Salzbourg

VIENNE
de notre correspondante

L'affaire de la nomination de l'archevêque de Cologne et l'intransigeance dont a fait preuve Jean-Paul II à ce propos (*le Monde* du 22 décembre) sont considérées comme mauvais signe par le clergé et les catholiques autrichiens, qui s'attendent, d'ici à la fin de l'année, à la nomination d'un nouvel archevêque de Salzbourg pour succéder à Mgr Berg, également président de la conférence épiscopale.

Comme à Cologne, le chapitre de la cathédrale de Salzbourg a un droit historique de choisir l'archevêque parmi trois candidats proposés par le pape, dans un délai de trois mois. Ce délai est venu à expiration. Le chapitre de Salzbourg a fait savoir qu'*« il n'avait pas voté »*, ce qui équivaut à un rejet pur et simple des candidats du pape, considérés comme trop conservateurs, a-t-on appris dans les milieux informés de l'Eglise. La décision revient donc à Jean-Paul II seul.

Parmi les candidats figurant sur la liste du pape, se trouveraient Andréas Laun, théologien de Vienne, Klaus Kueng, vicaire régional de l'Opus Dei, et Georg Eder, secrétaire d'un ancien archevêque de Salzbourg, actuellement prêtre de paroisse. La nomination de l'évêque auxiliaire de Vienne, Mgr Kurt Krenn, en 1987, avait provoqué des manifestations de rue.

Le chapitre de Salzbourg a déclaré qu'*« il cherchait à trouver une solution en accord avec le Vatican »*. Il a démenti l'existence d'un *« conflit »* entre Salzbourg et Rome et a formellement souligné le droit exclusif du pape de nommer les évêques. L'archevêque de Vienne, le cardinal Hans Hermann Groer, qui passe lui-même pour un conservateur, a fait appel aux croyants pour qu'ils obéissent au pape, *« même si cela ne fait pas toujours plaisir »*.

La contestation s'est surtout organisée dans les milieux laïcs, dont les organisations avaient interprété la nomination de Mgr Krenn comme le signal de la reprise en main de l'Eglise autrichienne par le Vatican après l'ère libérale du cardinal Franz Kœnig. Le président de l'association Christianisme et socialisme, M. Rudolf Prenn, a estimé que la nomination d'un des candidats *« extrémistes »*, dont les noms circulent à Salzbourg, serait synonyme d'une *« déclaration de guerre aux catholiques autrichiens »*. L'organisation Eglise est communauté craint la *« démobilisation »* des fidèles en cas de décision *« isolée »* du pape pour un candidat qui n'a pas le soutien du chapitre de Salzbourg. D'autres sièges sont vacants à Feldkirch (Vorarlberg) et à Eisenstadt (Burgenland).

Le concordat entre l'Autriche et le Vatican autorise le gouvernement autrichien à exprimer uniquement, le cas échéant, *« des réserves de nature politique »* contre un candidat nommé par le pape.

WALTRAUD BARRY.

Amériques

ÉTATS-UNIS : la composition de l'équipe de M. Bush

Mme Elisabeth Dole nommée secrétaire au travail

WASHINGTON
correspondance

Avec la nomination de Mme Elisabeth Dole comme secrétaire au travail, samedi 24 décembre, M. Bush a pratiquement achevé la constitution de son cabinet. Sa dernière nomination, probablement à la *fin de cette semaine*, sera celle du secrétaire au département de l'énergie, un poste dont l'importance s'est sensiblement accrue ces dernières semaines *en raison* des détériorations dans les usines de fabrication d'armement nucléaire, où le coût des réparations est évalué à des dizaines de milliards de dollars.

Le choix de Mme Dole a été favorablement accueilli dans tous les milieux politiques, y compris par les démocrates et les leaders syndicalistes qui s'étaient opposés à M. Bush. « *Une des meilleures nominations* », a dit le sénateur Edward Kennedy, un des leaders de la gauche démocratique. M. Kirkland, président de la grande centrale intersyndicale, l'AFL-CIO, s'est félicité de la sélection d'une femme « *ayant fait ses preuves et d'une grande expérience* ». Mme Dole, en effet, a été secrétaire aux transports de 1983 à 1987 après avoir servi comme officier de liaison à la Maison Blanche.

En revanche, la réaction de divers groupes orientés à droite a été plus réservée. Mme Dole se situe en effet politiquement au centre du Parti républicain, et sa nomination renforce le camp des modérés pragmatiques, familièrement appelés les « *prags* », nettement majoritaires au sein du Congrès.

M. Bush a souligné qu'elle avait été *choisie pour ses mérites, mais* il a reconnu en même temps que cette nomination lui permettrait d'entretenir de bonnes relations avec le sénateur Dole, mari d'Elisabeth et leader de la minorité républicaine du Congrès. « *Une relation harmonieuse avec le sénateur Dole est très importante pour moi* », a dit M. Bush. Les deux hommes s'étaient affrontés parfois très vigoureusement pendant la campagne des « primaires ».

Les observateurs sont unanimes à reconnaître que M. Bush a traversé avec talent l'épreuve de l'interrègne, à commencer par la sélection des membres de *son futur* cabinet. *Mais*, contrairement à ce qu'il avait annoncé, il a peu fait appel à du « *sang neuf* ».

Une équipe de « prags »

La plupart des membres du cabinet déjà désignés sont des amis personnels du président élu, en tout cas des membres de l'« establishment » républicain. Beaucoup ont servi dans l'administration Reagan, comme le secrétaire d'Etat Baker, le secrétaire au Trésor Brady, l'attorney général Thournburgh, ou encore M. Darman, directeur du budget et vétéran des gouvernements Nixon et Ford, qui joua un rôle décisif dans la grande réforme fiscale et les changements de la Sécurité sociale décidés par le président Reagan. M. Scowroft, aujourd'hui président du Conseil national de sécurité, occupa la même fonction sous le président Ford.

Néanmoins, pour mieux affirmer sa personnalité bien dans l'ère « Bush I » et non « Reagan III », le président élu a choisi un Noir, M. Sullivan, comme secrétaire à la santé, malgré les vigoureuses protestations des groupes mobilisés contre l'avortement (M. Sullivan avait de lui-même corrigé certains de ses propos laissant entendre qu'il était favorable à l'avortement). Il a choisi *une femme à un poste important* de responsabilité, Mme Dole, et maintenu un Hispanique, M. Cavazos, comme secrétaire à l'éducation.

A l'exception de M. Tower nommé *secrétaire à la défense après une longue* enquête sur ses liens avec les grandes compagnie d'armement et sur sa vie privée, la confirmation par le Congrès des autres personnalités choisies par M. Bush ne devrait pas soulever de difficultés.

A la différence du président Reagan, M. Bush s'est entouré de personnalités d'expérience et non pas d'amis *politiques connus pour leur orthodoxie* républicaine. A l'exception peut-être de M. Kemp, secrétaire au logement, le nouveau cabinet sera entièrement composé de « prags ».

HENRI PIERRE.

BRÉSIL : assassiné le 22 décembre

Francisco Mendes a été enterré en Amazonie

Le militant écologiste brésilien Francisco Mendes, assassiné jeudi 22 *décembre dans* l'Etat amazonien d'Acre (*le Monde* daté 25-26 décembre), a été inhumé dimanche 25 décembre, à l'issue d'une messe célébrée par l'archevêque de Rio-Branco (nord-ouest du pays), Mgr Moacir Greche. Plus de 2 000 personnes, parmi lesquelles Luis da Silva, le président du Parti des travailleurs (PT, gauche radicale), ont assisté aux obsèques du principal *défenseur de l'Amazonie* brésilienne. Le dirigeant politique a déclaré que la violence liée à la question agraire dans cette région avait fait 84 morts depuis le début de l'année parmi les militants qui réclament une juste répartition des terres.

Les écologistes brésiliens et le PT, qui jouit à présent d'une importante assise populaire, ont annoncé le lancement d'une campagne destinée à faire suspendre les prêts bancaires étrangers au Brésil, jusqu'à ce que les meurtriers de Francisco Mendes soient traduits en justice. Ils ont imputé la responsabilité de la mort du militant écologiste au gouvernement en soulignant que des tueurs à gages opéraient impunément à travers l'Amazonie. *Selon la police et* la presse nationale les principaux suspects du meurtre sont deux éleveurs de bétail, les frères Darli, et Alvarino Alves da Silva. Le ministère brésilien de la justice a ordonné samedi l'ouverture d'une enquête sur cet assassinat. La principale proposition de Francisco Mendes concernait la création de zones protégées administrées par les communautés d'exploitants de caoutchouc, que les grands propriétaires cherchent à expulser. – (*AFP, Reuter.*)

La protection des animaux

« Plutôt que de manger une dinde, adoptez-la... »

WASHINGTON
correspondance

En matière de dinde, les Américains conservent indubitablement plusieurs longueurs d'avance sur *les Européens. Et, non contents* de consommer à longueur d'année sous forme d'escalopes ou de rondelles de chair reconstituée ces fades *gallinacés, ils se laissent aller, eux aussi, aux plai*sirs plus traditionnels de la dinde rôtie (marrons facultatifs), non pas à Noël, mais le dernier jeudi de novembre pour *Thanksgiving*, la fête *du « merci-donnant »* instituée par les « Pères pèlerins » pour célébrer leur première moisson.

Autant dire que chaque année *à pareille époque le massacre est* important dans les basses-cours. Cette année pourtant les organisations de défense des animaux avaient voulu marquer le coup en *suggérant* dans un pamphlet : « *Plutôt que de manger la dinde traditionnelle, adoptez-en une pour quinze dollars.* » Conseil peu suivi d'effet mais qui illustre bien *la campagne éducative que* s'efforcent de mener au moment des fêtes les amis des animaux auprès d'Américains parfois désinvoltes avec leurs *pets* (*animaux familiers*). Ainsi sont-ils conviés, par exemple, à ne plus se présenter comme leurs « *maîtres* » mais comme leurs « *compagnons* ».

A dire vrai, pourtant, le *Mouvement de défense des animaux est* divisé. Les organisations les plus anciennes, bien financées, depuis longtemps engagées dans la lutte contre la vivisection, organisent pour le bien-être des animaux des démonstrations pacifiques. Deux mille personnes, parmi lesquelles des vedettes du spectacle, ont ainsi récemment défilé à New-York pour dissuader les femmes d'acheter des fourrures.

Mais ces organisations sont *aujourd'hui dépassées par de* nombreux groupes extrémistes. Certains, comme les « *gorilles urbains* », prônent carrément des opérations de commando pour *libérer des animaux enfermés* dans des laboratoires de recherche. D'autres, s'appuyant sur une floraison de thèses universitaires, veulent obtenir une charte des *droits de l'animal. « Nous ne voulons pas de cages plus grandes, mais des cages entièrement vides »*, disent-ils.

Dauphins battus

Mais ces opérations de destruction – et le cas récent d'une militante arrêtée pour avoir placé une bombe dans un laboratoire – *préoccupent* les associations, soucieuses de respectabilité. Celles-ci craignent les effets négatifs de ce militantisme sur le grand public. Car la non-violence *a déjà abouti à des résultats.* Ainsi, après un an d'envoi de lettres et de démarches diverses, la grande organisation Trans Species (30 000 membres) a obtenu de l'université Cornell qu'elle abandonne un programme de recherche financé par l'Institut national sur les dangers de la drogue, concernant diverses maladies mentales qui prévoyait des expérimentations sur les chats et les chiens. « *Il est injuste de soumettre des animaux à des expériences concernant des désordres humains qui ne les concernent pas* », disent leurs amis. Mais la décision de Cornell a été dénoncée comme une « *capitulation* » par l'Institut qui rappelle que des travaux antérieurs ont permis de grands progrès dans le secteur des maladies mentales.

Quelques semaines plus tôt, un dresseur de dauphins a dénoncé la marine américaine parce qu'elle soumet des dauphins, otaries et cétacés à un « entraînement » *visant à leur faire détecter* des mines ou torpilles à de grandes profondeurs, et aussi à protéger des hommes-grenouilles d'un ennemi *potentiel* en obligeant celui-ci à faire surface. Le dresseur affirme que dans leurs camps d'entraînement les dauphins sont battus et systématiquement privés de *nourriture. S'abritant* derrière le secret militaire, la Navy est laconique : les animaux ne sont soumis à aucun châtiment corporel ; ils sont seulement « *récompensés pour leurs bonnes performances* ».

L'organisation Greenpeace, défenseur des espèces en danger, demande une enquête. Son porte-parole a déclaré que « *les animaux les plus pacifiques de la planète ne devaient pas être engagés dans les opérations de guerre des humains* ». Elle ajoute : « *Comment des ennemis des États-Unis pourraient-ils faire la distinction entre un dauphin des forces armées américaines et un dauphin ordinaire ? Le dauphin militaire sera-t-il tué, épargné ou fait prisonnier ?* »

H. P.

Asie

BIRMANIE

Le régime militaire laisse s'instaurer un pluralisme en trompe-l'œil

Une dizaine de milliers de fonctionnaires, selon des sources dignes de foi, auraient été chassés de l'administration depuis la reprise du pouvoir par les militaires le 18 septembre.

BANGKOK
correspondance

Le régime militaire en place à Rangoun depuis le coup de force du 18 septembre vient de promulguer une loi sur les investissements étrangers, « *la meilleure loi de ce genre dans le monde* », a modestement déclaré le colonel David Abel, ministre du commerce.

En principe, les étrangers pourront *désormais contrôler jusqu'à 100 % du* capital de certaines entreprises. Impopulaire en Birmanie, et boudé par la communauté internationale, le pouvoir se veut rassurant. Le gouvernement cherche ainsi à *encourager* les exportations et les transferts de technologie tout en créant des emplois. Mais les ressources les plus importantes du pays, demeurent hors de portée des hommes d'affaires étrangers ou locaux. Elles restent sous le contrôle de l'Etat, c'est-à-dire des militaires.

Le monde des affaires est sceptique. *Il est douteux que, dans l'immédiat*, les compagnies occidentales se bousculent pour investir dans un pays au climat politique aussi troublé. En attendant, le régime survit avec les quelques *millions* de dollars qu'il a touchés de quelques hommes d'affaires thaïlandais et singapouriens *en* avance de livraisons de teck et de pierres précieuses.

Le général Saw Maung avait, en prenant le pouvoir, promis des élections « *dans les deux mois* ». On les *attend toujours. Plus d'une centaine* de formations politiques ont néanmoins été récemment enregistrées au 64 de la rue Naunauk, à Rangoun, siège de la très officielle « *commission pour la tenue d'élections démocratiques multipartites* ».

La plupart de ces organisations – cent soixante-sept déjà – sont ce qu'on a baptisé dans la capitale des « *Telephone and Petrol Parties* ». Une fois légalisé, chaque parti politique a, en effet, droit à une ration d'essence hebdomadaire au prix d'Etat – très inférieur à celui du marché noir – et à une ligne de téléphone.

La formation d'opposition la plus crédible, la Ligue nationale pour la démocratie, où se retrouvent Mme Aung San Suu Kyi et le général Tin U, a souffert du départ de son président, l'ancien général Aung Gyi, qui a décidé de former son propre Parti d'union nationale, démocratique. De *toute façon, on ne se fait guère* d'illusions sur les résultats éventuels de cet improbable scrutin. Le Parti d'union nationale au pouvoir, qui n'est qu'une nouvelle mouture du Parti du programme socialiste birman, s'est déjà assuré, pour parer à toute éventualité, la collaboration d'une trentaine de nouveaux partis, dont il a du reste souvent *provoqué* la création. Voilà le pluralisme assuré...

JACQUES BEKAERT.

AFGHANISTAN

M. Vorontsov se dit « très satisfait » de sa rencontre avec l'ancien roi Zaher Shah

M. Youri Vorontsov, ambassadeur soviétique à Kaboul et vice-ministre des affaires étrangères, s'est *déclaré* « *très satisfait* » des entretiens qu'il a eus, samedi 24 décembre à Rome, avec l'ancien souverain afghan Zaher Shah (*le Monde* daté 25-26 décembre). « *La solution du conflit afghan ne peut être que politique*, a-t-il précisé au cours d'une conférence de presse. *Si le roi d'Afghanistan veut rentrer dans son pays, nous y sommes tout à fait favorables, mais nous ne sommes pas les Afghans. Ce qui est plus important, c'est que* [le président] *Najibullah et le gouvernement afghan aient dit que, si le roi voulait rentrer en Afghanistan et jouer un rôle politique, ils y étaient favorables.* »

Pour M. Vorontsov, le monarque, qui vit à Rome depuis 1973 et est âgé de soixante-quatorze ans, n'est pas *uniquement* un ancien roi, mais représente une « *faction politique* » et « *une réalité politique de l'Afghanistan* ». Il a ajouté : « *Nous consultons* [...] *des groupes politiques qui participeraient à un gouvernement élargi, et ma rencontre d'aujourd'hui avec l'ancien roi Zaher Shah s'inscrit dans ce cadre général. Nous n'essayons pas d'imposer un modèle de gouvernement : seulement de rassembler autour d'une table et d'indiquer la forme que doivent prendre les débats sur l'avenir du pays.* »

Si un véritable cessez-le-feu est instauré sur le terrain à partir du 1er janvier prochain et que les *différentes factions afghanes acceptent* de se rencontrer pour discuter de l'avenir du pays, l'URSS pourra remplir ses engagements et retirer l'ensemble de ses troupes avant le 15 *février*, a *indiqué* M. Vorontsov. Le diplomate soviétique s'est également entretenu avec M. Andreotti, ministre italien des affaires étrangères.

La rencontre Vorontsov-Zaher Shah a *été* critiquée par l'un des chefs de la résistance, le fondamentaliste islamique Gulbuddin Hekmatyar. L'ex-roi avait à plusieurs reprises, ces derniers *mois*, précisé ses conditions pour participer à un processus de réconciliation : indépendance nationale, intégrité territoriale et droit à l'autodétermination. Sur *ce point*, l'entourage du souverain estime qu'on ne peut faire confiance à l'actuel gouvernement de Kaboul.

D'autre part, le chef de l'Alliance des sept partis de la résistance islamique, M. Burhannudin Rabbani, a rencontré dimanche, à Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Velayati. *Ce dernier* – qui avait reçu auparavant les dirigeants de la résistance pro-iranienne – a insisté sur l'importance de l'« *unité* » et de la « *coordination* » des moudjahidins. – (*AFP, Reuter, AP.*)

Afrique

Le conflit du Sahara occidental

Une délégation du Front Polisario va rencontrer le roi Hassan II

La discrétion est de rigueur dans les milieux officiels marocains après l'annonce faite, à Alger, par le comité exécutif du Front Polisario qu'une délégation sahraouie « *de haut rang* » se rendrait très prochainement au Maroc « *pour rencontrer Sa Majesté Hassan II* ». (*Le Monde* daté 25-26 décembre.) Dans une déclaration, faite début décembre, à l'hebdomadaire français *le Point*, le souverain marocain avait, en effet, annoncé qu'il était prêt à rencontrer « *tous ceux qui se trouvent de l'autre côté* » du Sahara occidental pour « *connaître leurs doléances* » et « *ce qu'ils veulent pour cette partie du territoire* ».

Le mouvement sahraoui a pris note de cette « *position constructive qu'il considère comme une réponse à* (ses) *appels répétés* ». Aussi, « *sachant que le roi Hassan II est un homme de dialogue et considérant sa disponibilité exprimée* », le Front Polisario a donc décidé de le rencontrer. Un dirigeant de l'opposition marocaine a, toutefois, précisé à l'AFP que le souverain chérifien avait bien souligné, dans sa déclaration, qu'il était « *prêt à discuter mais pas à négocier* ».

Ce sera la première fois depuis le début du conflit du Sahara occidental, il y a treize ans, que le roi Hassan II rencontrera des dirigeants sahraouis dont il a longtemps nié la représentativité, les qualifiant de « *mercenaires* ». Ce sera aussi la première fois que les responsables du Front Polisario se rendront au Maroc. Néanmoins, plusieurs rencontres secrètes entre les deux parties ont eu lieu, depuis une dizaine d'années, en Suisse, au Portugal, au Mali et en Arabie saoudite.

Depuis deux ans, sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), des pourparlers indirects avaient eu lieu, mais le Front Polisario avait axé toute sa campagne *diplomatique sur la nécessité de* « *négociations directes* », ce à quoi se refusait obstinément le Maroc. Ces pourparlers ont tout de même permis d'aboutir, en août, à un accord de principe pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, malgré la persistance de divergences sur le maintien de l'administration et de l'armée marocaines pendant les opérations de vote.

L'annonce faite par le Front Polisario intervient après la normalisation des rapports maroco-algériens et dans un climat de réconciliation entre les différentes capitales maghrébines, notent les observateurs. Elle intervient aussi à la veille de la tournée de dix jours que M. Hector Gros Espiell, représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, doit entreprendre vers la mi-janvier en vue de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental. – (*AFP.*)

ALGÉRIE

Le projet de budget met l'accent sur la relance de l'investissement et de l'emploi

Relance de l'*investissement, priorité* à l'emploi, la construction et l'agriculture, le projet de loi de finances présenté samedi 24 décembre à l'Assemblée algérienne cherche à concrétiser le programme de novembre dernier du gouvernement de M. Kasdi Merbah. A l'époque, le premier ministre avait souligné l'*urgence d'une reprise des* investissements, tombés à 37 % du produit intérieur brut.

Le projet de budget prévoit 106 milliards de dinars (1) de dépenses à *ce titre contre* 81,5 milliards en 1988. Mais plus que l'enveloppe accordée à des crédits destinés à améliorer la productivité comme l'approvisionnement en biens de consommation, c'est l'accent mis sur la promotion du secteur privé qui retient l'attention.

Le ministre des finances, M. Sid Ahmed Ghozali, a ainsi préconisé un allègement de la fiscalité sur les bénéfices industriels et commerciaux afin de permettre aux entreprises publiques et privées d'assainir leur gestion. *Le tourisme* devrait également bénéficier d'avantages fiscaux. Par contre, les droits et taxes seront relevés sur des produits comme l'alcool, le tabac ou les billets de voyage vers l'étranger. Au nom de la « *solidarité nationale* » et de la lutte contre le chômage qui touche officiellement 22 % de la population active, en majorité des jeunes, une « *vignette de solidarité* » sera introduite sur les véhicules. Les recettes obtenues viendront alimenter un Fonds d'aide à emploi des jeunes.

Au total, le gouvernement espère créer 90 000 emplois nouveaux en 1989 et construire 90 000 logements. L'amélioration des services de santé et la réduction de la croissance démographique entrent également *dans les objectifs affichés* par l'équipe au pouvoir. Ces réponses budgétaires aux revendications économiques et sociales qui avaient explosé lors des émeutes d'octobre interviennent dans une conjoncture difficile pour l'Algérie.

Le projet de M. Ghozali ramène à 25 % des recettes la fiscalité pétrolière, qui dépassait 50 % avant la chute des cours du pétrole, fin 1985. Ramenées à 26,7 milliards de dinars, les *ressources tirées de l'or noir* par l'Etat l'obligent à trouver 88 milliards de dinars au titre des rentrées ordinaires. Le budget 1989 présenté à l'Assemblée envisage un total de 121,4 milliards de dinars de dépenses, une *progression* de 11,3 % sur 1988, soit à peine plus que l'inflation évaluée officiellement à 10 % cette année, et 114,7 milliards de dinars de recettes.

1 dinar algérien = 1 franc français.

TUNISIE

Deux hebdomadaires contraints d'interrompre leur parution

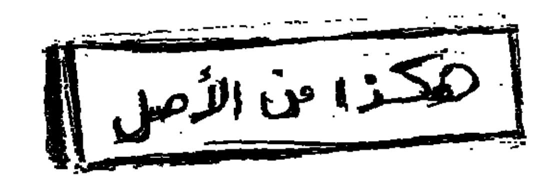
TUNIS
de notre correspondant

L'interruption de la parution de deux hebdomadaires indépendants – *Réalités et le Phare*, – à laquelle ceux-ci *ont été contraints*, a *provoqué* ces derniers jours une certaine émotion dans les milieux de presse et une réaction de la Ligue des droits de l'homme qui évoque « *des pratiques en flagrante contradiction avec le principe de liberté d'expression et de presse* ».

Il y a dix jours, *Réalités* avait été saisi après la publication d'un éditorial considéré comme diffamatoire à l'égard de la justice. Son auteur, un universitaire, M. Hichem Jaiet, qui a fait, par la suite, l'objet de virulentes critiques dans la presse officielle et le directeur de la publication font l'objet *de poursuites. L'hebdomadaire n'a pu* reparaître cette semaine, l'imprimerie qui le confectionne l'ayant informé qu'elle avait des « difficultés techniques ».

La direction et la rédaction du *Phare* n'ont fourni aucune explication sur la disparition des kiosques de leur *journal. Il semble que ce* second hebdomadaire au ton incisif et volontiers frondeur se soit, lui aussi, heurté aux « difficultés techniques » d'une autre imprimerie à laquelle il a recours.

M. D.



Noël dans le monde

Le message du pape

Un appel à la compassion pour les malades du SIDA

Au cours de sa traditionnelle bénédiction *urbi et orbi* de Noël, depuis le balcon de la basilique Saint-Pierre à Rome, le pape s'est adressé, dimanche 25 décembre, aux malades du SIDA, aux médecins et à tous ceux qui luttent contre l'extension de cette maladie.

« *Ne perdez pas l'espérance*, a dit Jean-Paul II. *Les malades doivent affronter non seulement la menace de cette souffrance, mais aussi la défiance d'un environnement social craintif et instinctivement fuyant.* » Le pape a invité tous les catholiques à « *prendre en charge ce drame de nos frères et de nos sœurs malades du SIDA, en les assurant de la part affectueuse que je prends à leurs maux* ».

« *J'exhorte les savants et les chercheurs à multiplier leurs efforts pour mettre au point un traitement efficace contre ce mal mystérieux*, a encore affirmé Jean-Paul II. *Puissent la science et l'amour réunis trouver rapidement le remède espéré.* »

Ce discours du pape a été retransmis dans cinquante pays de tous les continents, y compris pour la première fois en URSS. Jean-Paul II a manifesté à nouveau sa sympathie à tous les Arméniens, ainsi qu' « *à tous ceux qui souffrent de la faim et en meurent, aux marginaux, aux déshérités, aux réfugiés, aux victimes de la haine, des guerres et des cataclysmes naturels* ».

Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris, a célébré la messe de Noël, samedi 24 décembre, à l'unité de soins palliatifs de l'hôpital international de la Cité universitaire de Paris, qui accueille des malades en phase terminale. Créé en 1987, ce centre a déjà reçu 260 malades. « *Le fait que l'on puisse toujours calmer la douleur est une alternative à l'euthanasie* », a dit le professeur Maurice Abiven. « *On n'est pas tenu à l'acharnement thérapeutique. C'est le médecin qui sait au cas par cas ce qu'il faut faire* », a ajouté Mgr Lustiger.

Quant au cardinal Decourtray, à la primatiale Saint-Jean de Lyon, il a donné une dimension internationale à son homélie de Noël : « *Paix aux hommes que Dieu aime*, a dit l'archevêque de Lyon. *L'Église ose le redire aux Arméniens, victimes de la haine meurtrière des Azéris et du terrible séisme que vous savez. Aux Soudanais, victimes eux aussi de la folie des hommes et du déchaînement des éléments. Aux Libanais, dont le pays est menacé, au milieu de l'indifférence générale, d'une nouvelle mort, celle de la partition qui tuerait à tout jamais la convivialité entre chrétiens et musulmans. A la famille de Jacqueline Valente et de ses trois enfants, parmi lesquels un bébé, le seul bébé otage du monde. A tant et tant de groupes humains et de personnes dans l'épreuve. Oui envers et contre toutes les apparences : Paix aux hommes que Dieu aime !* ».

Histoires d'amour et de deuil

« *Moi, je n'ai besoin de rien pour Noël. Je ne prie jamais pour moi. C'est pour les Arméniens qu'il faut prier, pour ceux qui n'ont rien, ceux qu'on torture en Turquie ou au Chili, pas pour moi.* » Joël, Savoyard de trente-six ans, *maître d'hôtel de profession*, n'en mène pourtant pas large en cette veille de 25 décembre à l'hôpital Bichat, porte de Saint-Ouen, à Paris. Fièvre, *essoufflement, épuisement.* Ses jambes ne tiennent pas debout. Depuis des mois, il lutte contre « *ce salaud de virus qui n'ose même pas se montrer à l'air libre !* » Entendez le SIDA.

Des figues fourrées, des friandises enrubannées s'étalent sur son lit, apportées par des mains amies, pas loin d'une statuette de *la Vierge dont il ne se sépare* jamais. « *Car j'ai été touché par la grâce*, explique-t-il, *avant de l'être par la maladie.* » C'était à San-Damiano, en Italie, au cours *d'un pèlerinage marial, en* 1978. Depuis qu'il a appris sa séropositivité, il y est retourné. La Vierge l'a guéri une fois, assure Joël.

C'est elle qui met sur sa route *d'autres malades, volontiers* athées et mangeurs de curés, prenant Dieu à témoin de leur malheur et de leur révolte. Comme Pierre-Louis, parti à vingt-six ans. *Comme Denis, trente et un ans,* mort aveugle, que Joël, trois heures *durant chaque soir, faisait* manger. Comme cet autre ami, disparu aussi, devenu aphasique le jour où il a entendu une infirmière l'apostropher involontaire*ment devant une collègue : « C'est encore une pastille rouge* (1). »

A quelques chambres de là, Gilles d'Acremont, l'aumônier, *donne la communion à Jean-*Daniel, quarante-deux ans. « *Allez, on va demander à Dieu un peu de sa force et de sa foi* », dit-il dans un pâle sourire. Les lèvres du malade remuent à peine pour réciter un *Notre Père*, un *Je vous salue Marie.* Sa bouche ne produit plus que des sons inarticulés, *inaudibles. Ses longs doigts* blancs et parcheminés dessinent un lent signe de croix. Ses grands yeux globuleux d'agonisant cherchent le regard de sa mère, droite et digne au fond de la pièce.

« *Les mères sont toujours là, même si elles arrivent au dernier moment* », dit Mireille, jeune grand-mère elle-même, dont la gaieté semble insolite dans ces couloirs, fraîchement repeints, de solitude et de mort. *Piqué au* revers de sa veste, un badge signale qu'elle fait partie de l'équipe d'aumônerie à l'étage du SIDA : « *On se présente toujours aux malades. On ne triche pas.* »

Tout écouter

Depuis cinq ans, Gilles, le prêtre, et Mireille, *secrétaire* de direction, arpentent les couloirs *de Claude-Bernard, d'où les* malades viennent d'être transférés à l'hôpital Bichat. Au début, les portes claquaient. Aujourd'hui, ils font quasiment partie de l'équipe soignante. Médecine des âmes. Jeanne-Marie, une Zaïroise dont le corps flotte dans une chemise de nuit rose, veut recevoir le baptême « *avant de mourir* ». Sur le conseil du médecin, Gilles lui répond délicatement que le sacre*ment peut attendre et mérite pré*paration.

Les aumôniers, prêtres et laïcs, ne viennent pas à l'hôpital bible en poche et crucifix à la main, *mais seulement pour être là,* écouter, regarder, sourire, caresser la main de celui qui s'en va. Il leur appartient parfois de révéler aux personnes hospitalisées *l'issue fatale de leur mal.* « *C'est à partir de ce moment-là que les malades font des projets de vie, programment tel voyage, imaginent tel réaménagement dans leur appartement* », dit Mireille, dont le regard pétille, comme si toutes les nuits, même à Bichat, étaient Noël !

Leurs histoires d'aumônerie sont des histoires d'amour et de deuil. Les malades ont entre vingt et quarante ans. Ils sont homo*sexuels ou toxicomanes, souvent* les deux, encore très lucides. Se sentant seuls, exclus, ils disent tout aux aumôniers. Ils confient leurs escapades nocturnes pour *se prostituer et se droguer, leurs* frustrations sexuelles, leur anxiété, leur révolte, leur espoir aussi. « *La question religieuse remonte par tous les pores* », dit Gilles. *L'un téléphone presque* chaque jour à Mireille, parfois simplement pour pleurer, ou lui demander de prier, ensemble, à distance.

Un mensonge permanent

« *Nous sommes là pour leur dire que l'Eglise ne les juges pas, ne les condamne pas, qu'elle les aime comme ils sont. Leur dire que le SIDA n'est pas un châtiment de Dieu, que ce n'est pas honteux* », dit le père d'Acremont. Et les miracles se produisent. *Un jour*, Eric lui demande une photocopie de la parabole du Fils prodigue, qu'il adresse aussitôt à son père. Celui-ci, qui n'avait pas vu son fils depuis quinze ans, arrive à l'hôpital deux jours avant sa mort. Ou encore Tarik, jeune musulman, demandant à Gilles de mettre une bible dans son cercueil...

Autre lieu, *autre décor.* Tibériade est le nom de ce lac de Palestine où le Christ a prêché, nourri la foule, guéri et apaisé la tempête. C'est le nom donné à un centre d'accueil de jour, ouvert au printemps dernier au centre de *Paris avec la bénédiction du corps* médical et de l'archevêché, destiné aux séropositifs, aux malades du SIDA, à leurs proches. Toit de verrière, murs blancs, mobilier design : *Tibériade, c'est l'anti-*hôpital.

Ici, on ne connaît que des pré*noms. On parle, mais on ne pose* jamais de questions. On ne distingue pas les malades et ceux qui ne le sont pas, les bénévoles qui accueillent et ceux qui viennent *pour être accueillis, les* « assistants » et les « assistés », encore moins les croyants et les non-croyants. La table, comme la porte d'entrée, est toujours *ouverte. On se rassemble autour* d'un coin-livres ou d'un coin-télé. On passe les journées à jouer au puzzle ou à broder. Il y a aussi des parloirs pour s'isoler, un oratoire avec un cahier offert à toutes les intentions de prières.

Claude, Francisco, Janine, Pierre-Marie, François, Chantal... Les noms fusent au cours de la messe de minuit célébrée devant les santons de plâtre, prénoms de *malades ou de proches, absents* ce soir ou déjà disparus. L'assistance est composée d'homosexuels, de toxicomanes, de « transfusés » au milieu des bénévoles. *Jeannot s'est habillé en* smoking et nœud papillon. Son voisin est en jean délavé et santiags cloutées. Elle, elle est séropositive. Elle serre dans ses bras un bébé de vingt-sept *jours qui* s'endort, au moment de la communion, au son de la flûte. Lui, il sort de prison. Il y a plus de dix ans qu'il a assisté à une messe de Noël : « *Si ma mère me savait ici* »... lancera-t-il en mordant sa brioche trempée dans le chocolat chaud et la confiture.

« *Mystère de Noël. Le Christ est proche de vous*, dit, dans son sermon, l'aumônier de Tibériade devant cette crèche vivante, un *peu irréelle. Dès sa naissance, il s'est montré lui aussi faible et vulnérable* ». Pour Laurent, élève de Polytechnique, les sidéens sont « *les malades les plus pauvres* ». *Outre leur souffrance physique,* ce sont des exclus, « *d'autant plus seuls que le SIDA est fortement médiatisé* ». Rejet de la famille, des amis, du voisinage, du travail *où, au bout de quelques mois de* maladie, ils n'ont plus la force de se rendre et sont obligés d'avouer. « *Je vis dans le mensonge permanent. Je n'ose rien dire à mes collègues, à ma voisine, à ma famille* », dit, pour sa part, la mère d'un adolescent hospitalisé.

Ceux qui passent à Tibériade *viennent se soulager de ce poids.* Poids de l'exclusion, mais aussi de l'ignorance et de l'anxiété. De la culpabilité : « *On ne devient pas drogué ou homosexuel par hasard*, dit Sylvaine, infirmière et responsable du centre. *C'est souvent le résultat de carences affectives qui remontent à longtemps et que l'entourage, à l'annonce de la maladie, se met subitement à mesurer. D'où les réactions de rejet, conscientes ou inconscientes.* »

Dire qu'on est séropositif a parfois des allures de défi. Jean-Claude annonce toujours la cou*leur, et une sélection naturelle* s'opère dans son entourage : « *Sur dix, il y en a neuf qui s'éloignent. Un seul reste* », dit-il. Comme cette coiffeuse à qui il *avouait sa séroposivité* : « *Appelez-moi Gisèle* », lui répondit-elle du tac au tac. Au centre Tibériade, cette nuit du 25 décembre, l'Evangile de la *Nativité a été lu par une jeune* Ruandaise. Son nom : Espérance... Ça ne s'invente pas.

HENRI TINCQ.

(1) Dans certains hôpitaux, une pastille de couleur permet de distinguer le matériel utilisé par un malade du SIDA.

(2) Par discrétion, l'adresse du centre Tibériade ne peut être diffusée. Son téléphone : 40-49-07-64. Son animation a été prise en charge principalement par la communauté charismatique de l'Emmanuel.

● **Mgr Gaillot prêt à bénir une union d'homosexuels.** — Au cours de l'émission « Le grand oral », de Pacific F.M., dimanche 25 décembre, *Mgr Jacques Gaillot*, a *déclaré*, en répondant à une question à propos des unions d'homosexuels : « *Je ne refuserai jamais une bénédiction ou une prière aux homosexuels qui en font la demande* », prenant ainsi ses distances à nouveau avec l'attitude traditionnelle de l'église catholique sur cette question. « *L'épiscopat n'est pas un bloc monolithique* », a ajouté l'évêque d'Evreux, annonçant qu'il se rendrait vraisemblablement en février prochain à Rome, où il souhaite rencontrer Jean-Paul II personnellement.

Le dernier conseil permanent de l'épiscopat français, les 12, 13, 14 décembre dernier, s'était déclaré « *agacé* » par les récentes prises de *position de Mgr Jacques Gaillot*, tout en ajoutant que les évêques gardaient pour lui des sentiments de « *fraternité* ».

A Bethléem

Sur la place de la crèche, déserte...

Certes, les haut-parleurs résonnaient de chants de Noël, mais les soldats israéliens semblaient bien plus nombreux que les pèlerins.

La pluie battante, la grève générale décrétée par les Palestiniens et l'important déploiement des forces de sécurité ont en effet fortement réduit le nombre des visiteurs à Bethléem. Un récital de chant choral a eu lieu peu avant la messe de *minuit en l'église* Sainte-Catherine, à laquelle ont assisté plusieurs centaines de touristes et pèlerins étrangers, et non plus des milliers comme *d'autres années*. Les visiteurs étaient réduits à déambuler, après avoir été strictement *contrôlés et* fouillés, sur une place de la crèche déserte. Les commerçants avaient *fermé* boutique en signe de solidarité avec les trois cent trente-six Palestiniens tués en un an de soulèvement (intifada) dans les territoires occupés.

La fête de Noël est devenue un véritable enjeu politique entre *l'OLP et les autorités israéliennes*. La « direction unifiée du soulèvement *populaire dans les territoires* occupés », dans son dernier communiqué, avait demandé aux dignitaires chrétiens de refuser tout contact avec les autorités *israéliennes et de réduire au strict* minimum les festivités. De leur côté, les Israéliens voulaient prouver que l'intifada n'aurait aucune répercussion sur les cérémonies religieuses.

Les autorités israéliennes ont montré qu'elles sont capables, en dépit de l'intifada, de faire pression sur les institutions religieuses. En effet, *après de longues hésitations*, le patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabban, a accepté d'être accompagné à la basilique, comme le veut la tradition, par le gouverneur militaire israélien.

Mais le maire de Bethléem, M. Elias Freij, avait annulé la *réception annuelle de la municipalité*, et supprimé toute décoration en ville. Les Israéliens avaient dû, *eux-mêmes*, poser les seules parures de la cité, quelques guirlandes et un arbre *surmonté* d'une étoile lumineuse à côté du poste de police. — *(AFP, AP, Reuter)*.

A Ho-Chi-Minh-Ville

Défoulement général dans une nuit sans couvre-feu

HO-CHI-MINH-VILLE
de notre envoyé spécial

Une nuit de frénésie. Des centaines de milliers de gens traînent dans les artères du centre jusqu'à l'aube, autour de centaines de débits de boissons (et de soupe) *installés* à même les trottoirs. Un bal populaire autorisé par quartier. Des nuées de ballons, *de grandes étoiles en plastique*, des confettis brillants. Les enfants sont coiffés de couvre-chefs fabriqués avec les emballages de cartouches de cigarettes. Dans les restaurants et *les halls d'hôtel*, des lumières clignotantes scintillent aux branches d'arbres qui ressemblent *vaguement à des sapins. Il y a même* des pères Noël transpirant sous leurs barbes de cotons et dans leurs tuniques rouges et blanches.

Pour une nuit sans couvre-feu, l'ancienne Saigon fête Noël dans une atmosphère de défoulement général. Seules les jeeps et motocyclettes flambant neuves de la police parviennent à se faufiler, à coups de sirène, dans une foule compacte qui se perd, *par endroits, dans la pénombre* d'une ville mal éclairée. Comme pour le Têt — le Nouvel An vietnamien, qui se fêtera seulement début février, — beaucoup de personnes montrent leurs habits neufs essayant de capter un regard admirateur ou un compliment. « *A Noël, on dépense. Pour le Têt, on économise. Car il y a les cadeaux traditionnels aux parents* », explique un Vietnamien. Noël ? « *C'est la fête de la naissance du Christ* », répond une jeune vendeuse de café, en prononçant les vœux d'usage. « *C'est la fête de Noël* », explique la plupart des enfants, ce qui, manifestement, leur suffit.

Comme dans les autres églises de Ho-Chi-Minh-Ville, sous la nef de la cathédrale centrale, *le recueillement* est total, donnant une idée de la ferveur des quelque cinq millions de chrétiens du *Vietnam. Mais, tout* autour, d'autres gens se promènent et bavardent, parfois la cigarette au bec, *admirant la crèche ou les stations* du chemin de croix. Imperturbable, l'archevêque de Saigon, Mgr Paul *Nguyen Van Binh, continue* de concélébrer la messe. Il y en aura trois dans la soirée et, chaque fois, les grilles de la grande bâtisse de briques se refermeront sur une foule bigarrée de chrétiens et de curieux. On entend même quelques pétards éclater ici et là, en anticipation sur le Têt.

Les Vietnamiens d'outre-mer ont pu envoyer six sortes de colis — d'une valeur de 100 à 200 dollars pièce — livrés sur place la veille de la nuit de Noël : bûches, cartouches de cigarettes, alcool, glutamate, voire une machine à coudre. Dans les night-clubs, il a fallu réserver sa place à l'avance. Les pâtisseries ont été prises d'assaut. « *J'ai commandé une bûche pour mes petits-enfants* », explique une vieille dame. Elle se dit bouddhiste, mais là n'est pas le problème. Il faut être de la kermesse, un point c'est tout. Pour les « *buu doi* » — les « *poussières de la vie* », enfants abandonnés ou en fuite, qui mendient le plus souvent — *la nuit du 24 décembre est un jour* faste. Pour une fois, ils ne courent aucun risque de se faire embarquer par la police. Eux aussi peuvent aller admirer les toilettes des dames, bien provinciales mais resplendissantes à leurs yeux. Dimanche, pour une fois, Saigon a somnolé plus tard que d'habitude. Rares *sont ceux qui* admettent s'être couchés avant 4 heures du matin.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

En Chine

Eglises bondées et contrôles policiers

TIANJIN
de notre envoyé spécial

Le jeune couple croyait bien avoir *déjoué la vigilance des membres* du service d'ordre postés à l'entrée de la cathédrale et pouvoir assister à la messe de minuit. C'était compter sans la vigilance d'autres « apparatchiks » de l'Association patriotique catholique de Chine, l'organisme qui supervise le clergé pour le compte *du parti communiste*. L'un de ceux-ci les repéra immédiatement : « *Quel âge avez-vous ? Depuis quand êtes-vous catholiques ?* » Leur hésitation suffit à convaincre l'homme que leur foi était trop récente pour être prise en considération, et il leur montra le chemin de la sortie.

Des milliers de jeunes gens ont été ainsi refoulés des églises de la République populaire durant la veillée de Noël. *La presse officielle avait prévenu* que les « *non-catholiques* » seraient interdits de messe de minuit, afin de laisser suffisamment de place aux catholiques chinois et étrangers. De fait, à Pékin l'an dernier, une bonne partie de la foule rassemblée dans la nuit de la *Nativité était* composée de jeunes curieux venus pour le spectacle.

Le souci d'accueillir les catholiques authentiques de préférence aux curieux n'est peut-être pas la seule raison qui a motivé les contrôles aux portes des églises. Partout en Chine, les lieux de culte chrétiens, *rouverts* progressivement ces derniers temps, drainent une population croissante. Dans la cathédrale de Tianjin, ville où le passé colonial a laissé une forte implantation chrétienne, mille cinq cents fidèles envahissent la nef dès la veillée précédant la messe. Outre les chrétiens de la ville, figuraient des paysans aux vêtements humbles et aux gestes maladroits. Sur *tous les visages*, on lisait une concentration intense, une foi trop *évidente* pour n'être pas profondément vécue.

Plus de 100 millions de pratiquants

A Pékin, selon les *autorités*, pas moins de quarante mille catholiques ont assisté à la messe de minuit dans neuf églises de la municipalité, un monastère et deux couvents rouverts ces dernières années. Dans la province du Guangdong (chef-lieu Canton), qui compte deux cent trente églises, la messe a attiré cent vingt mille personnes, a rapporté la presse officielle. A Shanghaï, ils étaient quarante mille catholiques dans plus de trente églises, et *soixante mille protestants dans* vingt-trois temples. Si, dans toutes ces assemblées, *les personnes âgées sont* particulièrement nombreuses, on trouve aussi beaucoup de représentants des *générations suivantes* qui, avec le temps, apprennent à s'y retrouver dans *les livres de prières en chinois* fraîchement réimprimés, et à articuler les cantiques en latin. La densité de la foule contraint en général les officiants à donner la communion à la fin de la *messe, de manière à permettre* aux fidèles de quitter les lieux immédiatement, de crainte que des bousculades ne fassent des victimes.

Le bureau des affaires religieuses a *indiqué récemment* que *plus de cent* millions de personnes pratiquaient régulièrement un culte. Fait significatif, les chrétiens viennent immédiatement derrière les bouddhistes et les musulmans, et devancent les *taoïstes.* Le nombre des protestants aurait été multiplié par dix depuis 1949 pour atteindre quatre millions, selon des chiffres fournis en avril à l'évangéliste *américain Billy Graham, invité à* Pékin par les autorités.

Ce phénomène est de toute évidence lié au vide idéologique que connaît la Chine après la remise en cause des dogmes *marxistes. Dans* le cas des catholiques, si le régime préfère visiblement que les vocations se concentrent sur le clergé officiellement reconnu plutôt que de rejoindre « *l'église du silence* », il est suffisamment conscient des ambiguïtés qui *peuvent se glisser dans les esprits pour* rappeler périodiquement les règles du jeu, à l'intention de la population comme de l'église de Rome.

FRANCIS DERON.

En Pologne

Mgr Glemp a lu son message à la télévision

Pour la première fois dans l'histoire de la Pologne communiste, le chef de l'Eglise catholique a adressé son message de Noël à la télévision. Mgr Josef Glemp, cardinal primat de Pologne, est apparu sur le petit écran, samedi soir, juste après le journal *télévisé*, à l'heure de la plus grande écoute. Sans les citer nommément, il a rendu hommage aussi bien au gouvernement du nouveau premier ministre, M. Mieczyslaw Rakowski, qu'au « *cabinet fantôme* » créé récemment par l'opposition regroupée autour de M. Lech Walesa. Faisant allusion à ce « cabinet », le cardinal s'est ainsi félicité de « *L'émergence, aux côtés de l'Eglise catholique, de structures indépendantes du pouvoir, soucieuses du bien du pays* » et dont la voix est, selon lui, « *entendue et écoutée* ».

Fait inhabituel, la télévision nationale a d'autre part diffusé de larges séquences de l'audience accordée samedi au Vatican par le souverain pontife à ses compatriotes de la diaspora polonaise.

En URSS

Célébrations officielles dans les pays baltes

Dans les pays baltes, les fêtes de Noël ont été célébrées officiellement pour la première fois depuis l'annexion des trois républiques par *l'URSS, au cours de la deuxième* guerre mondiale. Parlant du « *premier Noël libre* » dans leurs « *pays* », les Baltes, d'origine catholique ou protestante, ont pu suivre à la télévision, dans la nuit du 24 décembre, des retransmissions spéciales sur Noël et, là encore pour la première fois, les écoles ont été mises en congé.

En Lituanie, la télévision d'Etat a diffusé la messe de minuit célébrée en la cathédrale Sainte-Thérèse de Vilnius, a indiqué l'agence Tass. Les cloches ont sonné dans six cent trente et une églises de la République, a précisé l'agence officielle. La population, à 80 % catholique, s'est livré, en masse à une *manifestation* symbolique consistant à éteindre les lumières dans les appartements et à allumer des bougies aux fenêtres durant le principal bulletin d'information télévisé de la soirée, « Vremia ».

En Estonie, catholiques, protestants et non-croyants ont participé aux fêtes « *avec la même joie* », a *indiqué une habitante.* En Lettonie, où les Baltes ne forment plus que la moitié de la population, une partie seulement des écoles a été mise en congé. « *Mais l'ambiance de fête était générale, la télévision a retransmis des émissions consacrées aux coutumes de Noël et de nombreux concerts de musique religieuse ont été organisés* » a indiqué un dirigeant du Front populaire local, le mouvement nationaliste créé cette année en Lettonie (comme dans les deux autres républiques baltes) avec l'aval des autorités.

Jusqu'à présent, seul le Nouvel An était officiellement célébré dans ces républiques comme dans le reste de l'URSS, où la fête de Noël est *observée, en privé*, le 7 janvier, selon le calendrier orthodoxe. — *(AFP.)*

M. Jean Royer, dompteur de Loire

(Suite de la première page.)

Pourtant, si le père Gérard a occupé le fauteuil de maire de 1955 à 1983, ses dons de sorcier du grand fleuve fantasque n'y sont pas pour rien.

Son heure de gloire, c'était la crue. La crue qui gronde, sinistre, précipite la volaille au sommet des meules de foin et laisse derrière elle des aloses dans les jardins, pour la joie des enfants, et des soucis d'assurances pour les parents. La crue farouche, amazonienne, de grand fleuve indompté, qu'il n'avait pas son pareil pour flairer avant tout le monde, additionnant dans sa tête les niveaux des affluents, la Bourbince, l'Arroux ou l'Aron, qui apporte à Decize les neiges du Morvan, avant de fournir à ses administrés un bulletin personnalisé : *« Dans trois heures, il y aura 30 centimètres dans ton champ. »* Et la Loire était ponctuelle. La victime avait retiré ses bêtes ou juché ses meubles sur les parpaings qui, dans bien des maisons du Val-de-Loire, attendent les caprices de l'eau, ou encore enlevé les légumes de la cave.

Aujourd'hui encore, le père Gérard occupe sa retraite en surveillant du coin de l'œil son fleuve préféré, « *doublant* » à l'occasion les systèmes sophistiqués d'alerte officiels, *« mais ne le dites pas trop, hein, vous allez m'attirer les foudres de l'administration »*.

Qui mieux que lui connaît pourtant les ruses du fleuve familier ? Qui sait mieux que lui que la Loire n'est jamais plus dangereuse qu'en période d'*« eaux bâtardes »*, entre crues et basses eaux, lorsqu'elle vient traîtreusement caresser le sommet des digues pour mieux les araser ?

Le père Gérard aime pourtant sa Loire d'un amour aveugle, jusqu'à regretter la période où elle fut naviguée. Mais sans se rappeler combien cette navigation fut rude : les mariniers n'étaient jamais des hommes mariés, et on ne se risquait pas la nuit sur ce fleuve aux mille traîtrises. Dès son apparition, le chemin de fer supplanta la voie d'eau en quelques années.

« La Loire, moins on la touche, mieux ça vau », murmure encore Théodore Gérard, que l'on devine plus que circonspect à l'égard du projet de la nouvelle municipalité de remettre en eau l'ancien lit pour en faire un agréable plan d'eau. Comment prendra-t-*« elle »* la chose ? Certes, on multiplie les études, on applique des modèles mathématiques, mais *« peut-on appliquer les mathématiques à quelque chose d'aussi capricieux que la Loire »* ?

Royale mise en garde

Depuis quelque temps, bien des clameurs résonnent au-dessus du plus grand fleuve de France. Puissante association multinationale de protection de l'environnement, le WWF (Fonds mondial pour la nature) vient de créer un comité SOS. Loire vivante. Les envoyés spéciaux de la presse étrangère (essentiellement britannique et allemande) se succèdent sur les rives. Enfin, le duc d'Edimbourg, époux de la reine Elizabeth et président du WWF, vient de lancer une royale mise en garde au Bec-d'Allier, au confluent de la Loire et de l'Allier.

De quoi le *« dernier grand fleuve sauvage français »* est-il menacé ? Jusqu'à ces toutes dernières années, l'histoire des hommes face à la Loire était celle d'une impuissance résignée. Dès le Moyen Age, on l'endigue sur plus de 750 kilomètres (elle en mesure 1 012) pour tenter de l'empêcher de se promener à sa guise dans tout son val, avant de se rendre compte que les grandes crues passent les digues. Au siècle dernier, elle se déchaîne trois fois, (1846, 1856 et 1866), rasant des villages, déterrant les morts des cimetières, qui l'on retrouve à la décrue accrochés aux arbres.



Renonçant à la maîtriser, on tente alors de détourner ses colères en construisant dans le val des déversoirs propres à soulager les grandes crues (dites *« crues centennales »*, car, selon les probabilités, elles ne surviennent que tous les siècles). Une façon pour les hommes d'avouer leur échec. Mais les déversoirs resteront inutiles : la Loire s'est calmée (1).

Jusqu'au 21 septembre 1980. Ce jour-là, en plein midi, en moins d'une demi-heure, elle monte de 4,50 mètres à Brives-Charensac, dans la banlieue du Puy. Deux vieilles dames tentent de rentrer chez elles pour sauver leurs économies : on ramènera leurs corps dans le hall de la mairie. Et puis encore trois campeurs et trois passants. Huit morts, au total, sans parler de la destruction d'un bâtiment en préfabriqué servant de cantine scolaire, qui va s'écraser contre les arches du pont. Heureusement, on est dimanche.

C'en est trop. A la résignation séculaire succède la fébrilité. Un grand bâtisseur se révèle, qui a trouvé là une œuvre à sa mesure : Jean Royer, maire de Tours et ancien candidat à l'élection présidentielle de 1974. *« Si 1856 se reproduisait, Saint-Pierre-des-Corps serait rayé de la carte »*, explique-t-on en Touraine. Le souvenir des grandes crues s'estompant, on a beaucoup construit, c'est vrai, dans les zones inondables du Val-de-Loire. Et s'il n'y avait que les menaces de crue ! Mais le fleuve, l'été, est si indigent que Tours, certains jours, n'a que quarante-huit heures de réserves d'eau potable. Tout au long du cours, il faut parfois interdire d'arroser les jardins et de laver les voitures.

Sous l'impulsion de Jean Royer, les communes, départements et régions du bassin de la Loire se regroupent dans l'EPALA (Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents), qui, en février 1986, signe avec l'Etat — représenté par Huguette Bouchardeau, alors ministre de l'environnement, — un protocole d'accord portant sur la construction, dans les dix ans, de quatre grands barrages visant à écrêter les crues de la Loire et, l'été, à soutenir ses étiages. Ainsi espère-t-on resserrer ses écarts de niveau. Ils sont actuellement de 8 000 mètres cubes/seconde à... 11. On voudrait les ramener entre 6 000 et 60.

Depuis le début, Jean Royer porte l'EPALA à bout de bras. Faut-il reconstruire pierre à pierre une maison menacée par la retenue d'eau ? On la reconstruira, promet-il. Qu'il s'agisse de convaincre des ministres ou des paysans, il est là, accrocheur, ardent, comme habité par l'immensité de l'œuvre, aussi opiniâtre que lorsqu'il dut, naguère, affronter les moqueries après avoir interdit *les Pulpeuses* dans sa bonne ville.

Cette opiniâtreté paie : on attend aujourd'hui, d'une semaine à l'autre, la signature par le préfet de la Haute-Loire de la déclaration d'utilité publique du premier de ces barrages, à Serre-de-la-Fare, à quelques kilomètres en amont de Brives-Charensac.

Mais si le préfet montre, pour déclarer l'utilité publique, une prudence qui chagrine fort M. Royer, c'est parce que tout le programme de l'EPALA suscite une opposition, tardive et minoritaire, mais farouche, qui s'est pour l'instant cristallisée sur ce barrage. *« Les gens ont demandé un barrage écrêteur de crues pour préserver Brives-Charensac, mais par là s'est engouffré tout un projet d'aménagement »*, résume Christine Jean, de SOS Loire vivante.

Soupçons et craintes

A la fonction initiale du barrage — protéger Brives — s'en est bientôt ajoutée une autre : fournir en étiage, les mois d'été, toutes les communes de l'aval, fort demandeuses d'une *« chasse d'eau »* pour évacuer les déchets de toutes sortes qui empuantissent le lit du fleuve. Fournir de l'eau, aussi, pour irriguer les grandes exploitations de la plaine du Forez, toutes converties, dans les vingt dernières années, au maïs, gros buveur.

Les écologistes soupçonnent en outre les aménageurs de desseins inavoués : Serre-de-la-Fare servirait aussi — surtout ? — de bidon de secours pour les quatre centrales nucléaires implantées sur les rives du fleuve. *« Faux*, rétorque l'EPALA. *C'est le barrage de Villerest, en amont de Roanne, et lui seul, qui assure l'eau pour le refroidissement des centrales. »*

Les plus désespérés par la construction du barrage sont sans doute les pêcheurs, que la retenue va priver, sur 14 kilomètres, d'un magnifique parcours à belles grosses truites, un de ces parcours sportifs qu'on attaque en cuissardes, des hautes herbes parfois juqu'au chapeau, et le soir on se rend compte qu'on a couru 10 kilomètres, de remous en remous, de courant en courant.

« Ce parcours, explique Jean Grimaud, journaliste à *l'Eveil de la Haute-Loire* et grand pêcheur devant l'Eternel, *c'était une véritable cathédrale de la nature. Après, en aval du Puy, ce n'est plus la même chose, on pêche en eaux dormantes le brochet ou le goujon. D'ailleurs, le dimanche, il n'y a que des voitures immatriculées 42 sur cette partie de la Loire. Des Stéphanois, des gens de la plaine. Pas un seul 43. »*

La retenue de Serre-de-la-Fare va noyer 14 kilomètres de gorges magnifiques, dont le village de Colempce. Une quinzaine de foyers seront transplantés à quelques kilomètres. Mais les maires des cinq communes concernées ont été conquis par les répercussions touristiques éventuelles du barrage : l'opération prévoit rien moins qu'un golf (à 800 mètres d'altitude) à proximité du futur plan d'eau.

Ce dernier, lorsqu'il sera en position « basse » ne risque-t-il pas de laisser à découvert des rives boueuses, peu engageantes pour les touristes ? Pour bien convaincre du contraire, l'EPALA a fait réaliser un très efficace montage vidéo, montrant comment on pouvait planter des saules installés dans des sillons, et capables aussi bien de subsister à sec que dans l'eau. Le montage a produit une grosse impression sur tout le monde, à commencer par le préfet et par Jacques Barrot, président (CDS) du conseil général, mais ce procédé constituant une première mondiale, chacun est bien obligé d'en attendre les résultats.

Si ce barrage ne soulève pas d'opposition organisée des riverains, il n'en va pas de même du second sur la liste, projeté au Veurdre, sur l'Allier, et qui va stériliser des hectares de bonnes terres destinées à l'embouche des charolaises. Un comité de défense s'y est formé, d'agriculteurs peu désireux d'être sacrifiés au confort de *« ceux du Val-de-Loire »*.

Plus généralement, les adversaires de l'aménagement soulignent que les crues sont nécessaires à l'écosystème de la Loire. De nombreux végétaux et animaux ne peuvent se développer que dans les *« plaines alluviales »* créées par les débordements. Trop brutales, les *« lâchures »* des barrages perturberaient la procréation des poissons, en dispersant les œufs. Quant aux oiseaux... Déjà, depuis que Villerest a commencé — timidement — de réguler le débit du fleuve, bergeronnettes, rousserolles et fauvettes aquatiques peinent à trouver leur pitance dans les vasières. La Loire est aujourd'hui une halte gastronomique réputée pour les oiseaux migrateurs d'Europe du Nord, sur la route de l'Afrique. *« Si ce maillon saute, certaines espèces disparaîtront »*, prédit François Lariganderie, ornithologue d'Orléans.

Quant au saumon, le poisson-roi, symbole de l'eau vive — la Loire est le seul grand fleuve français qu'il remonte encore, au retour de sa longue migration atlantique, — les aménagements projetés ne vont pas manquer de le perturber encore un peu plus.

« Il ne s'agit pas d'en finir avec les crues, réplique Jean Royer, *mais seulement de les écrêter au-dessus de 6 000 mètres cubes par seconde, seuil au-dessus duquel elles submergeraient les digues du Val-de-Loire. Même pour les êtres qui ne sont pas des hommes, les crues centenales sont un désastre. »* Quant aux lâchures des barrages, Jean Royer, qui sait trouver des accents lyriques pour raconter l'émotion que lui inspire, à lui aussi, la procréation des carpes, propose aux contestataires de venir les superviser avec les « *écologues* » de l'EPALA au sein d'un comité de surveillance. Il rejoint ainsi le secrétaire d'Etat à l'environnement, Brice Lalonde, qui, sans manifester d'hostilité de principe aux projets de l'EPALA, aimerait bien que les soins d'environnement soient mieux pris en compte, et vient de convier l'EPALA et ses contestataires à une table ronde, prévue pour le début de l'année.

Les problèmes posés par les barrages, c'est vrai, sont nombreux. Ainsi, nul aujourd'hui ne sait comment vidanger le barrage de Grangent, en aval de Saint-Etienne, dont toutes les industries métallurgiques de la région se sont servies comme d'un égout à huiles usagées. Il est exact aussi que l'EPALA s'est lancé dans son programme sans avoir entrepris une étude d'impact globale, pour déterminer les répercussions sur le cours du fleuve de tous les aménagements prévus. *« Cette étude sera prête dans un an*, se défend Jean Royer. *Mais pour tous les élus locaux qui nous financent, il fallait que les réalisations sortent de terre très vite. »* La grande œuvre, en souffrance depuis tant de siècles, ne pouvait-elle vraiment attendre encore quelques mois ?

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) D'ailleurs, les paysans menacés par les déversions n'auraient sans doute pas permis qu'on les utilisât. *Lire à ce sujet Une histoire de la Loire*, sous la direction de Marc Ferro, Editions Ramsay.

JUSTICE

A Nantes

Deux condamnations dans une affaire de veaux aux hormones

Un vétérinaire et un ancien responsable de laboratoire, impliqués dans un trafic d'hormones, viennent d'être condamnés, à Nantes, respectivement à un an et à huit mois de prison avec sursis, ainsi qu'à une amende de 100 000 F et 80 000 F.

Louis Derouineaux, soixante-deux ans, vétérinaire-conseil de la copérative agricole de la CANA à Ancenis (Loire-Atlantique), et Gilbert Frelon, soixante et un ans, ancien directeur du laboratoire Vétex à Angers (Maine-et-Loire), devront, en outre, s'acquitter solidairement de quelque 200 000 F de dommages et intérêts, notammment à l'Union fédérale des consommateurs (UFC) et aux Confédérations syndicales des familles (CSF) et du cadre de vie (CSCV).

En 1980, après la découverte d'œstrogènes, hormones destinées aux porcs, chez un éleveur de la CANA, dont un troupeau de trois cents veaux avait été décimé, une enquête avait permis la saisie de plusieurs centaines de flacons au laboratoire et chez le vétérinaire.

REPÈRES

Déchets toxiques

Prison à vie au Nigéria

La prison à vie, telle est la sanction que risquent désormais au Nigéria les personnes reconnues coupables d'avoir jeté à la décharge des déchets toxiques. Elles ne pourront ni remplacer leur peine par le versement d'une amende ni se couvrir de l'impunité diplomatique. Cette sévère décision fait suite à la découverte, dans la ville de Koko, d'une décharge contenant 4 000 tonnes de résidus toxiques arrivés illégalement d'Italie. Une douzaine de douaniers et d'hommes d'affaires impliqués dans cette affaire sont actuellement en prison et les autorités italiennes, qui ont repris leurs déchets, décontaminent le site.

Education

M. Patrick Boucly président de l'université de Rouen

M. Patrick Boucly, professeur de pharmacie, a été élu, mardi 20 décembre, président de l'université de Rouen, en remplacement de M. Dominique Gambier, récemment élu député PS, qui ne pouvait remplir conjointement ces deux mandats. M. Boucly a été élu, au troisième tour de scrutin, par 68 voix contre 33 à M. Jean-Baptiste Marcellesi, cinquante-huit ans, professeur de linguistique, qui était soutenu par le SNE-Sup. M. Boucly, qui était premier vice-président de l'université bénéficiait de l'appui de l'ancien président. — *(Corresp.)*

[Né le 23 octobre 1946, à Rennes, M. Patrick Boucly est docteur et agrégé en pharmacie (en 1979). Il a été professeur à l'université de Lille-II et, depuis 1981, à celle de Rouen. Il dirige la section pharmacie de l'université, ainsi qu'un groupe de recherche de pharmaco-chimie.]

Environnement

La Terre « planète de l'année »

Pour la deuxième fois de son histoire, le magazine américain *Time* n'a pas désigné « l'homme de l'année ». Il avait en 1982 choisi l'ordinateur, ses rédacteurs ont désigné pour 1988 la Terre « planète de l'année ». La publication rappelle que le globe a connu cette année une sécheresse sans précédent, une importante pollution marine aux Etats-Unis, un ouragan dévastateur dans les Caraïbes, de dramatiques inondations au Bangladesh et un terrible tremblement de terre en Arménie. *« Chacun doit être désormais conscient de sa vulnérabilité et de la nécessité urgente de préserver la Terre. Nous ne devons pas seulement cela à nous-mêmes et à nos enfants, mais aussi aux générations à naître »*, écrit l'hebdomadaire ;

Parmi les phénomènes qui semblent les plus menaçants *Time* énumère la destruction des forêts tropicales, le réchauffement de l'atmosphère, les rejets de déchets toxiques et radioactifs, la diminution de la couche d'ozone et la surpopulation. *« Le monde a besoin de leaders pouvant inspirer à leurs concitoyens une passion non pas pour le nationalisme mais pour une croisade universelle visant à sauver la planète »*, estime le magazine. Il suggère aux États-Unis de renforcer les mesures en faveur de la défense de l'environnement et de mettre ces questions en tête de l'ordre du jour du quinzième sommet des pays industrialisés qui aura lieu en juin 1989 à Paris.

Tauromachie

Mort du matador Pierre Pouly

Un des plus grands toreros français, Pierre Pouly, qui s'était produit dans les arènes espagnoles au cours des années 20, est décédé, dimanche 25 décembre, à Arles (Bouches-du-Rhône) à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Pierre Pouly avait reçu l'alternative le 7 août 1921 à Barcelone des mains du Mexicain Juan Silvetti, avec Carnicero de Malaga pour témoin. Torero brave plus qu'artiste, il fut durement blessé au cours de sa carrière. De 1950 à 1984, le matador français a été directeur des arènes d'Arles, où les plus grandes épées — notamment Luis-Miguel Dominguin et El Cordobes — s'étaient illustrées. A la fin de son « règne », la plaza des bords du Rhône connut un déclin certain que son successeur, l'éleveur camarguais Hubert Yonnet s'efforce, depuis 1985, d'enrayer.

Premier matador français à être inscrit aux cartels d'arènes espagnoles, il a aujourd'hui pour successeur Christian Moncouquiol, Richard Millian et Denis LORE.

Pierre Pouly avait pris une part active à la Résistance et avait été nommé président de la délégation municipale d'Arles à la Libération.

Sports

AVENTURE : le onzième raid marathon Paris-Dakar

Le Français qui roule pour le Niger

Le départ du onzième raid-marathon Paris-Dakar a été donné, dimanche 25 décembre au matin, par Jean-Marie Ballestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), au Parc des expositions de la porte de Versailles, à Paris. 472 véhicules étaient engagés : 241 automobiles, 155 motos et 76 camions d'assistance (selon le nouveau règlement les camions ne participent plus à la course).

Cette première journée a été marquée par deux accidents. René Ferrio, quarante-six ans, motocycliste du groupe « Honda Twin », a été blessé, dimanche après-midi, à la sortie de Brive, après avoir manqué un virage en raison d'une épaisse nappe de brouillard. Il souffre d'une fracture du fémur.

Peu avant, un autre motard, Jacques Langlois, cinquante-six ans, accompagnateur bénévole, a également perdu le contrôle de son véhicule et a dû être hospitalisé pour un traumatisme crânien. Tous les autres participants sont arrivés, dimanche dans la soirée, à Barcelone (Espagne) où ils devaient prendre part, lundi 26 décembre, au prologue.

Le mardi 27 décembre, ils traverseront la Méditerranée à destination de Tunis (Tunisie) pour la prochaine étape, le 28 décembre. L'arrivée à Dakar (Sénégal), est prévue le 13 janvier après 10 381 kilomètres de course.

Niamey attend son « Belmondo ». A l'entrée de la capitale nigérienne, là où la piste battue par les vents s'évanouit dans le désert du Nord-Est, les gamins des faubourgs commencent à scruter l'horizon. Le motard qu'ils guettent entre sable et rocaille n'a jamais fait de cinéma, mais toute la ville surnomme « Belmondo » ou « Monsieur Cascadeur » ce jeune homme toujours souriant qui roule si vite dans les dunes. Thierry Doria, trente et un ans, Français installé au Niger, est aussi le seul concurrent de ce onzième Paris-Dakar à être soutenu par un partenaire africain. Le dimanche 25 décembre au matin, il a quitté le Parc des expositions au guidon d'une moto (Barigo, marque française) baptisée « Ville de Niamey ». Un départ plutôt discret pour ce « numéro 32 » solitaire, anonyme égaré au milieu des concurrents plus fortunés, sponsorisés des bottes au casque et suivis par des équipes d'assistance aux petits soins.

Thierry Doria dispute pourtant son troisième « Dakar ». En 1987 et 1988, son principal partenaire était déjà la capitale du Niger. Un pays qu'il a découvert en 1982. Technicien au sol à la compagnie aérienne UTA, il a pris ses fonctions à Niamey porté par deux passions. D'abord, l'Afrique : il a vécu au Zaïre, parle plusieurs dialectes et connaît pratiquement tous les pays de l'ouest du continent. Seconde passion, la moto : plus jeune, en France, cet athlète de petite taille qui porte volontiers le cheveu court a participé à plusieurs épreuves de cross. Au Niger, lors de la saison sèche, de décembre à la fin du mois d'août, il découvre donc les plaisirs de la conduite sur terrain sablonneux.

En 1986, las de se contenter d'un rôle de spectateur attendant chaque année, en janvier, le passage du rallye de Thierry Sabine, il décide d'y participer. Et trouve très vite un associé de premier plan : la mairie. « *Le directeur du tourisme m'a énormément aidé* — se souvient-il aujourd'hui ; — *le dossier est même monté jusqu'à la présidence ! La ville est pauvre, et son aide n'est bien sûr pas financière, mais cet accord de partenariat m'a ouvert bien des portes et permis de démarcher les principales sociétés implantées au Niger.* »

Sa première participation, en 1987, s'achève dans le désert, 1 000 kilomètres avant Niamey : « *Je n'avançais plus, j'étais vidé !* ». L'an dernier, la deuxième tentative se termine à Tamanrasset, dans le sud de l'Algérie. Thierry Doria est épuisé et n'a plus une seule pièce de rechange pour sa moto déjà mal en point : « *Je n'avais toujours pas atteint Niamey !* »

Cette année, pourtant, il récidive. Fort du soutien du maire, M. Sidi Koutoubi — malgré les difficultés de la capitale après la sécheresse, des inondations et l'invasion des criquets, — il s'est adressé aux diverses sociétés françaises ou étrangères de la cité nigérienne afin de boucler son budget de 200 000 francs : « *Mes différents sponsors ne me donnent pas d'argent mais ils m'aident pour le matériel ou les billets d'avion. Cette année encore j'en serai de ma poche... Je reste un concurrent « artisanal » : j'ai vendu des tricots à mon nom et j'ai dû régler tous les problèmes à distance, depuis chez moi, avant de prendre des vacances pour participer. Quant à ma moto, je l'ai découverte quelques jours avant le départ ! Enfin, je suis complètement lessivé... J'essaierai de dormir à Barcelone et sur le bateau. L'essentiel est d'arriver à Niamey. Je n'ai pas le choix...* »

Pour Thierry Doria, ce Paris-Dakar se résume donc à un Paris-Niamey. La population locale l'a d'ailleurs bien compris. En quelques années, le jeune homme, aujourd'hui président du Moto-club nigérien et fondateur d'un club de vélo tout-terrain pour les enfants, est devenu un véritable héros dont les aventures sont fréquemment filmées par la télévision nationale : « *Les gens me reconnaissent dans la rue, les gosses appellent ma femme « Madame Belmondo », et, pour eux, je suis un super-champion. Ils ne connaissent ni Cyril Neveu ni Gaston Rahier, ni les autres vedettes, et dans leur esprit je serai le premier arrivé à Niamey et je vais gagner ce rallye !*

Dans son quartier du Vieux Plateau où, le soir venu, les bergers en tenue traditionnelle passent encore avec leurs troupeaux, tout est prévu pour accueillir l'inévitable vainqueur. Plus loin, face à l'hôtel de ville, Thierry Doria a lui-même planté dans le sable de la piste un grand panneau publicitaire. Entre le titre *Le Niger dans la course* et une liste complète des sponsors, sa moto est dessinée grandeur nature roulant dans les dunes, au soleil couchant.

Thierry Doria devrait arriver devant ce panneau le 7 janvier. En cas de nouvel échec, il renoncerait à participer à la course l'an prochain : « *Je ne veux plus passer pour un rigolo !* », avoue-t-il, avant d'ajouter : « *Ces gens me font confiance. Ce sont des hommes d'honneur et de parole, je n'ai pas le droit de les décevoir.* » Et le jeune homme de lâcher, au détour d'un sourire timide : « *C'est vrai, quelque part, je me sens Africain... D'ailleurs, il m'est souvent arrivé d'être dégoûté par le comportement hautain et prétentieux de certains concurrents vis-à-vis des populations. Cela dit, il est faux de dire que les Africains n'aiment pas le « Dakar ». Que les sceptiques se rendent à Niamey le 7 janvier; ils verront bien que ce n'est pas le cas...* »

PHILIPPE BROUSSARD.

TENNIS : l'Orange Bowl à Miami

Cadets de Noël

Pour le tennis français, qui attend la relève des Noah, Leconte ou Forget, le Père Noël est passé avec un peu d'avance, samedi 24 décembre, à Miami-Beach (Floride), où Fabrice Santoro et Sylvie Sabas ont remporté les Orange Bowls cadets qui réunissent les meilleurs jeunes joueurs mondiaux. Déjà demi-finaliste l'an dernier, Fabrice Santoro a assumé son rôle de favori en ne concédant que quinze jeux en cinq rencontres pour parvenir en finale, où son étonnant jeu à deux mains pour les coups droits et les revers a été un peu moins efficace contre l'Italien Manuel Gasbarri, battu 6-7 (4-7), 7-5, 6-2.

Le jeune Toulonnais, qui a fêté ses seize ans le 9 décembre, s'entraîne au centre national de Roland-Garros. Ce succès individuel vient compléter la victoire par équipes remportée avec Guillaume Raoux dans la Sunshine Cup Junior disputée la semaine précédente à Boca-Raton (Floride). Les deux joueurs ont gagné leur place en première série française la saison prochaine.

La victoire de Sylvie Sabas qui a triomphé en finale de la Néerlandaise Marlies Reinders (6-3, 6-0), après avoir éliminé quatre têtes de série lors des tours précédents, est plus surprenante. Avant de venir en Floride, cette Angevine de seize ans, qui s'entraîne aussi à Roland-Garros, ne comptait à son palmarès que des places de finaliste aux championnats de France benjamins et minimes. Sylvie Sabas, qui dispose d'un solide jeu de fond de court et d'un remarquable coup droit, a complété son triomphe dans l'épreuve de double où, associée à Noëlle Van Lottum, elles ont battu en finale les Américaines Ericka Delone et Alixandra Creek (6-4, 6-2).



Fabrice Santoro : un style original et un talent prometteur.

Pour ces jeunes espoirs français, le plus dur reste cependant à faire s'ils veulent confirmer et suivre les traces des Bjorn Borg, Ivan Lendl ou John McEnroe, qui ont été avant eux couronnés en Floride.

Automobilisme : le défi Lamborghini en formule 1

Le taureau dans l'arène

DIJON-PRENOIS
de notre envoyé spécial

Le taureau et le petit cheval cabré. Ce pourrait être le titre d'une fable bien connue de tous les amoureux des belles voitures sportives italiennes. Depuis qu'en 1963, Ferruccio Lamborghini, un artisan de Bologne, a décidé de suivre les traces d'Enzo Ferrari; son voisin de Maranello, les Miura, Jalpa et autres Countach, nées sous le signe du taureau, n'ont cessé de rivaliser, en élégance et en vitesse, avec les GTO et les Testarossa frappées du fier « *cavalino rampante* » (petit cheval cabré).

Le cœur de tous les tifosis a, bien sûr, toujours battu un peu plus fort à l'évocation des Ferrari. L'antériorité de la marque, créée quinze ans plus tôt, et surtout ses cinq mille succès sportifs remportés dans le monde entier, n'étaient sans doute pas étrangers à ce choix. Mais l'attente de tous ces tifosis devrait être comblée en 1989 avec la toute première apparition de Lamborghini dans une compétition automobile. Et, qui plus est, en championnat du monde de formule 1 !

Avant de se retrouver pour la première fois dans une même arène sportive sur le circuit de Jacarepagua (mare aux crocodiles) le 26 mars prochain pour le Grand Prix du Brésil, le taureau et le petit cheval cabré ont, certes, connu bien des vicissitudes. Le second, déjà contrôlé par Fiat depuis 1969, a perdu cette saison son créateur et est passé sous le contrôle quasi exclusif (90 %) du géant italien de l'automobile.

Le premier a été racheté en 1987 par Chrysler, le troisième constructeur américain. L'affrontement n'en sera que plus titanesque.

Pour les tifosis, cette aventure prend un tour plus passionnel encore avec le transfert de Mauro Forghieri. Avant de se lancer dans la conception du moteur V12 atmosphérique Lamborghini, cet ingénieur italien venait, en effet, de passer vingt-sept ans chez Ferrari où il avait notamment créé en 1970 le célèbre 12-cylindres boxer qui devait permettre à Niki Lauda (1975 et 1977) et à Jody Scheckter (1979) de devenir champions du monde. Ecarté de la « gestione sportiva », le département compétition de la « Scuderia » lors du passage aux turbos, Mauro Forghieri a une belle revanche à prendre chez Lamborghini avec le retour aux moteurs atmosphériques.

La « furie »

Depuis les premiers contacts établis en juillet 1987 entre Emile Novaro, président-directeur général de Lamborghini, et Gérard Larrousse, directeur de l'écurie française, la « Furie », surnom donné à Mauro Forghieri, a été fidèle à sa réputation en respectant scrupuleusement toutes les échéances d'un calendrier difficile à tenir : premiers dessins du moteur en septembre 1987. Présentation de la maquette du V12 de 3 500 centimètres cubes ouvert à 80 degrés, en février 1988 dans la nouvelle usine Lamborghini engénierie (soixante personnes), achevée de constuire trois mois plus tôt dans la banlieue de Modène. Premiers tests au banc en juin et premiers essais sur châssis le 13 décembre sur le circuit de Misano.

Pour l'écurie Larrousse-Calmels, dont les deux voitures seront équipées en exclusivité du nouveau moteur Lamborghini la saison prochaine, le Père Noël est arrivé d'Italie avec quelques jours d'avance pour faire oublier de gros soucis. Après une première saison très encourageante, puis une année 88 très décevante avec les multiples accidents de Philippe Alliot et de Yannick Dalmas, l'écurie française misera gros en 1989.

Ses principaux commanditaires (Rhône-Poulenc, BP, Camel, Elkron, Hechter) sont restés fidèles. Le budget devrait même passer de 40 à 65 millions de francs. L'ingénieur Gérard Ducarouge est venu renforcer une équipe technique dont les effectifs sur la piste augmenteront de vingt-cinq à quarante personnes. Mais dès son arrivée en novembre dans l'écurie française, l'ingénieur transfuge de Lotus a estimé que le nouveau châssis Lola préparé à l'usine d'Hundington, près de Cambridge, n'était pas satisfaisant. Depuis, il s'efforce, avec deux autres ingénieurs français et les techniciens de Lola, de concevoir un autre châssis plus étroit et à l'empattement plus court pour abriter le V12 et sa nouvelle boîte transversale à six vitesses, également conçue à Modène. Ce contretemps ne devrait pas permettre de disposer du châssis 89 avant la fin février.

Le bruit strident du V12 Lamborghini résonnant dans les collines bourguignonnes pour sa présentation officielle sur le circuit de Dijon-Prenois, le 19 décembre, a momentanément fait oublier ce contretemps. Dès les premiers tours de piste sur un châssis modifié mais encore mal adapté, Philippe Alliot s'est déclaré très impressionné par le nouveau V12 : « *Son couple est phénoménal et sa plage d'utilisation plus favorable que celle du Ford dont nous disposions en 1988.* »

« *Ce moteur a un bruit magnifique,* estimait Gérard Larrousse. *Il tourne très bien mais il y a encore beaucoup de travail.* » Avant le Grand Prix du Brésil, Philippe Alliot et Yannick Dalmas devraient se relayer pour parcourir quelque 10 000 kilomètres. Même bien né, le Lamborghini accuse en effet un important retard par rapport à d'autres moteurs atmosphériques apparus et testés avant lui : le V10 Honda depuis plus d'un an, le V12 Ferrari en juin, le V10 Renault en septembre. « *L'important maintenant est de fiabiliser au maximum ce moteur afin de terminer les Grands Prix du début de saison* », disait encore le directeur de l'écurie française.

Pour Lamborghini, la grande entrée dans l'arène est fixée au 26 mars. Ce jour-là, l'ennemi héréditaire, le prestigieux petit cheval cabré, aura peut-être le comportement impitoyable du picador face à ce taureau néophyte. Mais tous deux devront sans doute laisser encore le beau rôle, celui du matador, aux deux McLaren-Honda d'Ayrton Senna et d'Alain Prost.

GÉRARD ALBOUY.

FOOTBALL : le contentieux franco-africain sur la double nationalité

Maillots non réversibles

Depuis l'indépendance des pays africains, les relations avec la France, concernant le football, ont été compliquées par les règlements en matière de nationalités. Pour y remédier, le président de la Fédération française, Jean Fournet-Fayard, a rencontré, jeudi 22 décembre à Clairefontaine (Yvelines), les représentants du football africain.

Lettres de sortie, naturalisations, double nationalité : les sujets abordés lors de la réunion qui a eu lieu entre dirigeants des fédérations africaines et française auraient justifié la présence d'un juriste. Mais de juriste point, au domaine de Clairefontaine, le centre technique national du football, où se déroulèrent ces premières assises franco-africaines. La délégation française était conduite par Jean Fournet-Fayard, le président de la Fédération de football, assisté notamment de deux présidents de clubs représentant la Ligue nationale, Jean-Pierre Hureau (Le Havre) et Louis Nicollin (Montpellier). Du côté africain, onze fédérations s'étaient déplacées sous la houlette du nouveau président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, à l'origine de cette rencontre.

Ce contentieux franco-africain était complexe, et il le reste. Mais le principal mérite de la réunion de Clairefontaine aura été d'exister. « *La première chose à faire était de se rencontrer et de discuter,* notait Jean Fournet-Fayard, à l'issue de la journée de travail. *Je crois que jamais un tel échange de vues n'avait encore eu lieu.* »

C'est que, jusqu'en 1982, les relations entre dirigeants africains et français étaient quasiment inexistantes. Le football africain commençait seulement à naître à une ambition internationale. Et, surtout, la CAF interdisait aux joueurs évoluant hors de leur pays de jouer en sélection nationale. Une règle simple, quoique sommaire, qui évita pendant longtemps les litiges.

En France, le nombre d'étrangers autorisés dans chaque équipe de première division était fixé à deux depuis 1971. Mais la plupart des Africains bénéficiaient du statut exceptionnel d'« assimilés » et n'étaient pas soumis aux règles concernant les étrangers. Au départ étaient « assimilés » les joueurs dont un parents au moins était né dans une colonie française, les territoires ou les départements français d'outre-mer.

Mais pour remplacer ce statut, les dirigeants de club eurent recours à la naturalisation. « *Des naturalisations de complaisance souvent appuyées par des hommes politiques locaux* », souligne Jean Fournet-Fayard. « *Le plus paradoxal est, alors que le football français avait volontairement limité le nombre d'étrangers évoluant dans ses équipes, que les dirigeants de club ne songeaient qu'à contourner le règlement* », ajoute Issa Hayatou. Le problème se pose au niveau africain après 1982 quand certains commencèrent à soulever la question de la mise à disposition de leur sélection nationale des joueurs africains évoluant en Europe. La plupart des fédérations africaines n'avaient pas pris le soin de demander à leurs joueurs expatriés de faire assortir leur contrat d'une clause leur permettant de disputer les matches officiels sous le maillot national.

Ainsi, lors de la Coupe d'Afrique des nations 1984, disputée en Côte-d'Ivoire, le gardien camerounais Thomas N'Kono fut rappelé par son club, l'Espanol de Barcelone, après son second match. Il ne devait pas retrouver sa place, prise par Joseph-Antoine Bell. Ce dernier vécut à son tour, en 1988, une Coupe d'Afrique, au Maroc cette fois, des plus éprouvantes, traversant à cinq reprises la Méditerranée entre le Maroc et son club de Marseille.

En 1986, l'article 3 du règlement de la Fédération internationale de football (FIFA) déclencha une nouvelle polémique entre la France et la Côte-d'Ivoire. Un alinéa de cet article précise que « *dès qu'un joueur a été aligné en équipe nationale ou représentative du pays* [dont il possède la citoyenneté], *il ne peut être aligné dans de tels matches par un autre pays.* »

Le conflit concernait l'Ivoirien d'Auxerre Didier Otokoré que la Fédération française ne voulait pas mettre à la disposition de son homologue ivoirienne, préférant le réserver pour ses propres sélections. La FIFA donna finalement raison à la Côte-d'Ivoire après avoir constaté qu'Otokoré avait joué avec une sélection ivoirienne lorsqu'il était cadet.

Le chemin sera long

Sans doute est-ce en pensant à ce type d'affaire, concernant les joueurs bénéficiant de la double nationalité, que les instances dirigeantes françaises ont décidé, au printemps dernier, que les jeunes joueurs intégrant un centre de formation devront dorénavant s'engager à ne jouer au niveau international que sous les couleurs françaises et à ne plus répondre aux sollicitations de leur pays d'origine.

Le contentieux s'est encore aggravé quand elles ont institué qu'à partir de la saison prochaine (1989-1990) les équipes françaises ne pourront plus compter dans leur effectif total plus de quatre joueurs non sélectionnables en équipe de France (encore excluait-on de cette catégorie les joueurs bénéficiant de la double nationalité et ayant signé leur contrat avant le terme de la saison 1987-1988, cas de figure dans lequel rentre Joseph-Antoine Bell).

La réunion de Clairefontaine n'aura donc pas suffi à épuiser ces motifs de discorde, chacun campant sur ses positions. Tout juste les participants sont-ils parvenus à se mettre d'accord sur le fait qu'il faudrait veiller à ce que tous les nouveaux contrats contiennent une clause de mise à disposition du joueur pour sa sélection nationale. Cette mise à disposition sera effective entre deux et cinq jours avant les rencontres de compétitions internationales reconnues par la FIFA : Coupe du monde, Jeux olympiques, Coupe d'Afrique des nations. Mais aucun texte n'obligera une fédération africaine peu regardante (obligatoirement concernée puisque c'est elle qui délivre une lettre de sortie à ses joueurs) et un club français sans scrupules à respecter cette déclaration d'intention.

Le chemin sera donc long avant que les questions en suspens soient réglées. D'autant que les Africains seraient plutôt partisans du libéralisme total en matière de nombre d'étrangers admis et que les dirigeants français songent plutôt à « *protéger l'identité et la qualité des sélections nationales* ». Au besoin au prix d'une « *priorité aux Français* » dont Guy Roux, l'entraîneur d'Auxerre, s'est fait le chantre ces temps derniers au nom de l'UNECATEL (Union nationale des entraîneurs et cadres techniques du football).

Ces débats se déroulent en marge des principes du code de la nationalité et du droit international. Au point qu'Issa Hayatou se déclare prêt à faire appel auprès des pouvoirs publics français s'il estime à l'avenir que les dirigeants du football français ne lui laissent pas d'autre choix.

GILLES VAN KOTE.

Les résultats

Athlétisme

CORRIDA D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Après s'être imposé au cross de Vanves et au cross des Mureaux, le Britannique Tim Hutchings a remporté, samedi 24 décembre, la douzième corrida d'Issy-les-Moulineaux en parcourant les 8,5 km en 23 m 47 s. Le Français Jean-Louis Prianon s'est classé deuxième, à 4 secondes du Britannique.

Rugby

COUPE DES PROVINCES

POULE A

Auvergne b. Lyonnais 16- 9
Ile-de-France b. Bourgogne 23-19

POULE B

Alpes b. Littoral 34-8
Languedoc b. Drôme-Ardèche 52- 9

POULE C

Périgord-Agenais b. Limousin 27- 7
Pyrénées b. Roussillon 37-12

POULE D

Côte Basque b. Côte d'Argent 16-12
Armagnac-Bigorre b. Béarn 29-19



ECONOMIE

LE BILAN ÉCONOMIQUE 1988

Rebond

On attendait la récession. Ce fut le rebond. Contrairement aux sombres prévisions des experts émises au lendemain du krach du 19 octobre 1987 – on se souvient du cri d'alarme, en décembre, de *trente-trois* économistes internationaux, – la croissance n'a pas disparu, ni même fléchi. Son rythme s'est même accéléré, passant pour les vingt-quatre pays membres de l'OCDE de 3,3 % en 1987 à 4 %.

Heureuse méprise. Les explications, après coup, sont *multiples*, y compris les *effets positifs du krach*, dans la mesure où les firmes ont préféré investir leurs capitaux plutôt que de les placer. Cependant l'effet de patrimoine, tant évoqué à l'époque, qui devait entraîner un recul de la *consommation* à la *mesure* des pertes en bourse, n'a pas joué, au prix de l'endettement sans doute. La bulle spéculative s'est dégonflée au profit de l'économie réelle.

Les spécialistes avaient aussi, en 1987, *sous-estimé* la santé de l'économie mondiale, notamment le redressement des entreprises, de même qu'ils avaient minoré les conséquences, à retardement, du contre-choc pétrolier de 1986. Enfin, pour éviter le pire – certains ne parlaient-ils pas d'une crise à la 1929 ? – les gouvernements ont injecté force liquidités dans les circuits *et* rendu plus facile l'accès au crédit.

Résultat : la sixième année consécutive d'expansion, après le *résultat négatif de 1982* (– 0,5 %), *une conjoncture « plus porteuse qu'elle ne l'a jamais été depuis le début des années 70 »*, est-il souligné dans le dernier rapport de l'OCDE, et un « *moral* » en hausse dans la plupart des pays. Bonne année donc, *mais* l'*optimisme n'est-il pas aussi excessif que* le pessimisme de naguère ?

Les investissements productifs ont certes augmenté de 10 %, ce qui est d'augure favorable, alors même que les échanges *internationaux progressaient pratiquement* à la *même* allure. Et ce regain d'activité est intervenu sans que les prix n'augmentent trop, à peu près 4 %, grâce aux gains de productivité. Le capitalisme a retrouvé du souffle, même à l'Est ou ailleurs dans le monde...

Toutefois, le paysage n'est pas aussi radieux qu'une lecture des chiffres pourrait l'indiquer. Le chômage a continué certes de reculer *depuis son sommet* de 1983, revenant de 8,9 % à 7,2 de la population active ; *mais* les emplois nouveaux n'ont pas *toujours* été à la hauteur des espérances. La précarité persiste et il y a encore plus de vingt-huit millions de chômeurs dans la zone de l'OCDE.

Outre les déséquilibres commerciaux et financiers internationaux, dont la réduction dépend de la nouvelle présidence américaine, *deux dangers menacent* : la dette du tiers-monde (1 300 millions de dollars) qui, malgré l'esquisse d'une nouvelle stratégie, pèse lourd sur les pays latino-américains et africains ; le *protectionnisme qui* grandit avec la menace d'une régionalisation des échanges.

Sortie de crise ou parenthèse ? Après le *boom* – avec des *risques de surchauffe* – un « *atterrissage en douceur* », c'est-à-dire une expansion ralentie sans dérapage inflationniste, paraît possible, moyennant un réglage en finesse. Mais il ne faut pas oublier *que*, *sous* les *statistiques*, il y a l'humanité.

ACTIVITÉ

Le boom

DANS tous les grands pays industrialisés, la croissance *économique* a été beaucoup plus forte qu'il n'avait été prévu à la fin de 1987.

Le taux moyen des productions *nationales* – *exprimé* en termes de PIB – *s'est finalement* établi en 1988 (sous réserve de nouvelles corrections) à 4 % pour l'ensemble de l'OCDE (au lieu des + 2,2 % prévus par l'OCDE fin 1987) et *même* à 4,2 % pour les sept plus grands pays (1) contre 2,5 % prévus.

L'élément remarquable de la croissance en 1988 a été sa composante *industrielle*. La production manufacturière s'est accrue de 5,5 % en moyenne dans l'ensemble des pays industrialisés et même de 5,7 % pour les sept *principaux* partenaires occidentaux.

Aux Etats-Unis, dont la croissance s'est installée depuis six ans sur le taux extrêmement élevé de 4 % l'an en volume, *l'activité* a continué de progresser fortement. Le taux de croissance moyen pour 1988, estimé fin 1987 à 3,7 % (+ 3,4 % en 1987) et à 5,5 % pour la production industrielle (+ 3,8 % en 1987), *dissimulait* un léger ralentissement de l'expansion au second semestre.

Mais ce ralentissement a été *faible*, *la demande des ménages* étant *restée* élevée pendant la seconde partie de l'année, alors que les dépenses d'équipement continuaient de croître fortement – à un rythme seulement un peu *inférieur* à celui du début 1988. D'une façon générale, l'appareil américain de production paraissait fin 1988 à la limite de la surchauffe dans bien des domaines (le taux de chômage est tombé au niveau *structurellement* bas de 5,3 % de la population active), malgré un gros effort d'investissement et des gains de productivité importants qui ont permis de contenir les *pressions inflationnistes*.

Au Canada, champion de la croissance en 1987 (+ 4 %) avec le Japon (+ 4,3 %), 1988 a continué à la même allure rapide (+ 4,2 % pour l'ensemble de l'année) avec cependant une tendance au plafonnement – à un haut niveau – au second semestre. Ce plafonnement a eu pour *cause* un léger *tassement* de la *construction* de logements, après un boom sans précédent induisant d'inquétantes tensions inflationnistes, que les autorités monétaires ont dû juguler en relevant à plusieurs reprises les taux d'intérêt. Mais les dépenses d'investissement (+ 20 % environ en volume) continuaient sur leur très forte lancée.

Au Japon, champion toutes catégories de l'année 1988, le taux de croissance s'est *inscrit* à 5,7 %, après déjà 4,3 % en 1987 (+ 9 % pour la production industrielle). Un léger ralentissement s'est produit au cours de la seconde partie de l'année, mais *celui-ci apparaît peu significatif*, l'investissement productif ayant très fortement progressé (+ 16,2 % sur l'ensemble de 1988).

C'est en RFA que l'expansion aura le plus déjoué les pronostics faits à la fin de 1987. Le taux de croissance aura frisé les 4 % (3,7 % selon les calculs de l'OCDE), alors qu'il était prévu 1,5 % seulement. Cette très bonne performance allemande a eu pour cause un rythme élevé des investissements productifs (+ 7,5 % *en* volume) et des exportations (+ 5,5 %) ainsi que la constitution de stocks.

La *Grande-Bretagne a continué* son chemin périlleux, fait de *forte* croissance (+ 4,2 %, après déjà 4,3 % en 1987) et de déséquilibres importants (inflation et paiements *extérieurs*) *traduisant* un état de surchauffe grandissant. Malgré des taux d'intérêt très élevés résultant d'une politique monétaire visant à augmenter systématiquement le coût de l'argent, la demande des ménages est restée très forte (+ 5,7 % en volume) de même que l'investissement des entreprises (+ 13,2 %).

En France, la croissance a avoisiné 3,5 % en 1988, soit beaucoup plus que ce qui avait été prévu un an auparavant (1,5 % selon l'OCDE). Ce dynamisme, prolon*geant celui* de 1987, *est venu* principalement de l'investissement industriel, qui a littéralement bondi (plus de 10 % par rapport à 1987) sous l'effet notamment des dépenses des petites et *moyennes* entreprises.

En Italie, le score réalisé *en* 1988, proche de 4 % en volume (+ 3,7 % *selon les estimations* faites fin 1987 par l'OCDE), a eu pour causes tout à la fois l'investissement industriel (+ 7,5 %, après déjà 11,5 % en 1987), la *consommation des ménages* (+ 4 %) et les exportations (+ 6,5 %). Cette conjonction heureuse renforcée par une politique *monétaire* et budgétaire plus stricte (un plan d'assainissement fiscal à moyen terme a été annoncé à l'été) a permis aux Italiens de stabiliser l'inflation, à un haut niveau toutefois.

(1) Etats-Unis, Canada, Japon, RFA, Grande-Bretagne, France, Italie.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

Base 100 : 1980

138 · 135 · 130 · 125 · 120 · 115 · 110 · 105 · 100 · 95 · 90

JAPON 136 · ÉTATS-UNIS 129 · G^DE-BRETAGNE 121 · RFA 111 · FRANCE 110,5 · ITALIE 107

PRÉVISIONS

I II III IV 1986 · I II III IV 1987 · I II III IV 1988

INVESTISSEMENT

Un grand saut

L'INVESTISSEMENT productif – et tout spécialement l'investissement industriel – *a été* le principal *moteur* de la forte croissance.

Il s'agissait pour de nombreux pays de rattraper le temps perdu sept ou huit ans plus tôt. Entre 1980 et 1983, les entreprises, appauvries par le second choc pétrolier et manquant de confiance en l'avenir, avaient peu investi.

Pour *les seules années* 1981 et 1982, qui ont marqué le creux de la vague, les sept principaux pays industrialisés ont vu leurs *dépenses d'équipement* baisser de presque 5 % en volume. Le recul avait même été de presque 10 % pour les Etats-Unis en 1982 et 1983.

Cette période morte *a eu pour* conséquence non seulement de voir stagner le stock de capital productif, mais très probablement de le *voir se réduire en volume* et en efficacité. *Chaque année* en effet beaucoup de machines mises en service dix ou quinze ans plus tôt sont déclassées ou devraient l'être. *En* France, la baisse de l'*investissement a ainsi duré* quatre années (1981-1984).

Un mouvement de reprise des investissements s'est amorcé à partir de 1984. Il a été tout de suite très *fort* dans plusieurs pays (*Etats-Unis, Japon, Grande-Bretagne, Italie*), s'est interrompu en 1986, puis s'est étendu peu à peu partout dans le monde pour culminer en 1988 avec un *taux de progression* d'environ 10 %.

Tous les *gouvernements* des pays « capitalistes » ont – après l'avoir freinée entre 1974 et 1978 – favorisé le profit des sociétés au *détriment* des salariés. *Ce* choix s'est fait *directement par* le moyen de politiques fiscales et budgétaires, indirectement en permettant aux entreprises de *déterminer* librement leurs politiques de prix et de salaires.

De bons, *voire d'excellents*, résultats financiers ont finalement conduit les entrepreneurs – un *moment* très tentés par les spéculations et placements de toute sorte – à investir. Cela a été *fait* d'autant plus massivement qu'une deuxième condition se réalisait fortuitement en 1986 à la faveur de la baisse des prix pétroliers : le « pouvoir d'achat » des pays industrialisés *augmentait* brusquement et fortement dans l'exacte mesure où baissaient les factures énergétiques.

Ainsi s'est enchaîné un cycle vertueux qui pourrait durer un *certain temps*, *notamment* en Europe (*sauf peut-être* en RFA) et au Japon, où le stock de capital semble insuffisant par rapport à la demande potentielle et risque de *limiter* la *production*. *Toujours* est-il qu'en 1988, dans presque tous les pays industrialisés, les usines ont tourné à plus de 80 % de leur capacité de production, ce *qui est exceptionnellement* élevé.

L'*année* 1988 aura d'une certaine façon marqué la *revanche* de l'industrie sur les services : c'est surtout celle-ci qui – contrairement aux années précé*dentes* – *aura* été à l'origine du boom des *investissements*. Des investissements non plus destinés à rationaliser ou à économiser de la main-d'œuvre mais à accroître les *quantités* produites. Un peu partout on a recommencé à entendre parler de grands projets industriels : pâte à papier, verre, aluminium, acier. Il y a dix ans, on *fermait*. La *roue tourne*...

COMMERCE INTERNATIONAL

Vigueur, mais...

OUBLIÉES les craintes de *récession* nées du krach boursier d'*octobre* 1987, la vigueur des échanges a prouvé la capacité de rétablissement de l'économie mondiale. En volume, leur progression a atteint 9 % en 1988 contre 5 % l'année précédente. Mais si les *produits* manufacturés sont *redevenus*, dès 1987, l'élément moteur du commerce mondial et si la forte demande des pays industriels recouvre une saine et encourageante poussée des investissements productifs, l'*amélioration* de la *conjoncture* n'a pas permis d'apaiser les tensions.

Le ralentissement de la correction entre les déficits américains et les excédents de la RFA, du Japon et des nouveaux pays industriels l'a *illustré*. L'échec des discussions de Montréal, où une session ministérielle du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) devait dresser, du 5 au 9 décembre, le « *bilan à mi-parcours* » des négociations *commerciales* multilatérales de l'*Uruguay round*, en a confirmé les enjeux.

L'affrontement a été particulièrement rude entre les Etats-Unis et la Communauté européenne sur l'agriculture. Un dossier dont les implications politiques dépassent de très loin la réalité économique. L'agriculture ne représente plus *que* 3 % du revenu des nations industrielles, *alors* qu'elle assure 20 % de celui du tiers-monde. Quant au poids des produits agricoles dans les échanges *mondiaux*, il est tombé de 46 % en 1950 à 13 % en 1987.

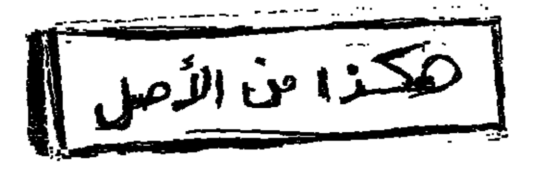
Alors que les partenaires des Etats-Unis attendaient l'arrivée, le 20 janvier 1989, à la Maison Blanche du président George Bush, les sujets d'inquiétude dépassaient le seul volet de l'agriculture. La nouvelle législation américaine, le *trade bill* signé le 23 août 1988 par le président Ronald Reagan, constitue un véritable arsenal de mesures de rétorsion.

L'habillage unilatéral du libre-échange a pris une importance *grandissante en* 1988. La victoire de M. *Brian Mulroney* aux élections canadiennes permettra de mettre en œuvre, au 1er janvier 1989, le traité de libre-échange signé avec Washington un an plus tôt. Les Etats-Unis étudient les *moyens de renforcer* le cadre de leurs relations commerciales avec le Mexique et envisagent un pacte nippo-américain.

Le grand marché de 1993 de la CEE participe à ce *renouveau* du régionalisme, alors même que Tokyo n'exclut pas, à terme, la *création d'une zone commerciale* Asie-Pacifique. Si elles s'amplifiaient, ces alliances croisées pourraient marquer la fin du multilatéralisme qui a dominé la scène internationale depuis la dernière guerre et *dont* le GATT s'est fait le garde-fou. Elles *marginalisent* d'ores et déjà nombre de pays du tiers-monde.

En dépit d'un rebond dû au redressement des cours, en dollars, des matières premières, la part des pays en développement n'a cessé de diminuer dans le commerce international pour *représenter* 19,2 %. *Toutefois*, hors combustibles, ce phénomène a été inversé grâce à un effort constant de diversification des ventes à l'étranger.

L'ouverture la plus spectaculaire aura été celle de l'URSS. Chacun reconnaît qu'il faudra du temps avant que Moscou soit admis au sein d'instances comme le GATT ou le Fonds *monétaire international*. *Mais*, à la fin de 1988, *les Etats-Unis*, jusqu'à présent franchement hostiles, semblaient prêts à assouplir leurs positions pour conforter la perestroïka menée par l'équipe de M. Mikhaïl Gorbatchev



هكذا من الأصل

L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

PRIX

Aucun dérapage

SI les années 1982-1983 ont marqué le début d'une longue période de *désinflation dans le* monde, les années 1987-1988 auront marqué la fin de cette phase de freinage. Dans les sept plus grands pays industrialisés, la hausse moyenne des prix était revenue de 10 % en 1981 à 2 % en 1986. En 1987, l'inflation est remontée à 2,8 %, et aux alentours de 3,2 % en 1988.

Cette accélération des hausses de *prix aura* coïncidé avec une phase d'expansion économique, que le monde n'avait pas connue depuis le début des années 70. Tout naturellement, des tensions se sont manifestées un peu partout : les prix des *matières premières industrielles*, au plus bas à la mi-1986, ont beaucoup augmenté par la suite.

Ce mouvement *ne* s'est arrêté qu'à l'été 1988, pour repartir en fin d'année sous l'effet notamment des métaux non *ferreux*. *En* conséquence de la sécheresse, les prix des matières premières alimentaires (oléagineux et céréales) ont également beaucoup augmenté, avant de se stabiliser fin 1988.

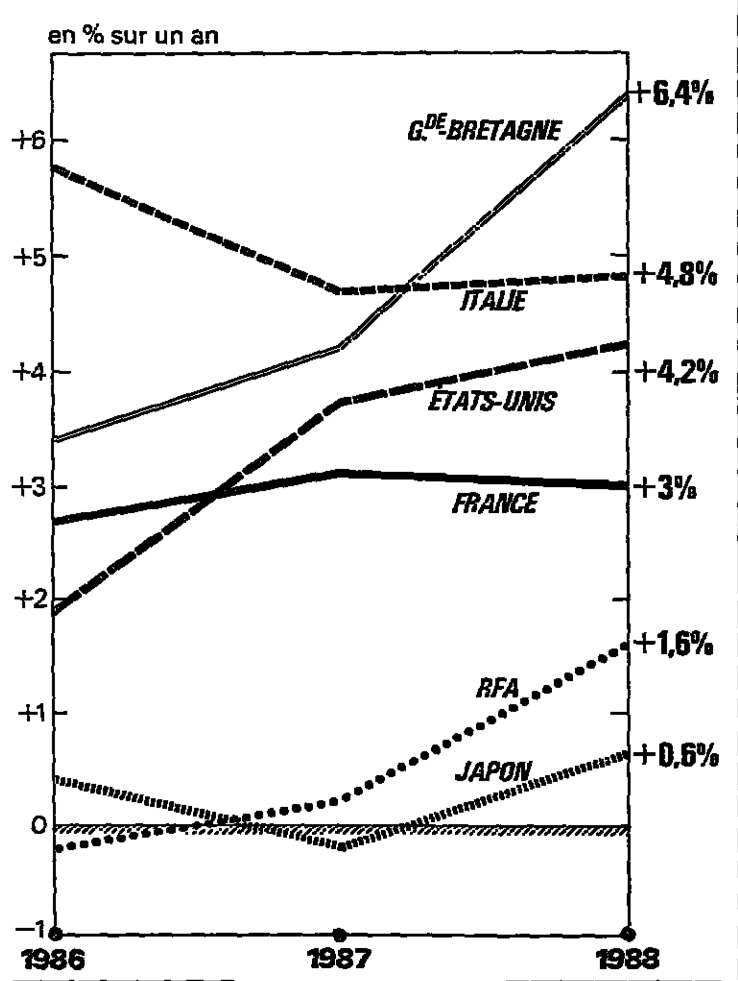
Des tensions se sont également *manifestées en ce qui concerne* les capacités de production. Dans tous les pays industrialisés, les entreprises ont *tourné au maximum – ou* presque, – malgré les nouveaux début de l'année. Aucun dérapage digne de ce nom ne s'est pourtant *produit. sauf en* Grande-Bretagne, qui reste un cas très particulier.

Aux Etats-Unis, la hausse des prix *avait atteint 4,4 % entre décembre* 1986 et décembre 1987 ; elle a été de 4,2 % entre octobre 1987 et octobre 1988. *Au Japon, les chiffres* correspondants ont été respectivement de 0,8 % et 1,1 % ; en RFA, de *1 % et 1,3 % ; en Italie*, de 5,2 % et 5,2 %.

Cette faible accélération d'ensemble a eu pour cause des augmentations salariales modérées, presque toujours compensées par des gains importants de productivité (cas des *Etats-Unis et du Canada, notamment*), mais aussi des politiques monétaires relativement strictes, *compensant les largesses qui avaient* suivi le krach boursier de fin 1987. Pour sa part, la baisse des prix du pétrole a compensé les hausses des prix des matières premières. Enfin, dans le monde entier, les entreprises se *trouvant dans des situations* financières favorables ont pu investir sans trop augmenter leurs prix.

Début 1989, une accélération des *hausses de prix devrait se produire*, du fait – et cela peut sembler paradoxal – d'un durcissement des *politiques économiques. Mais il est vrai* que celles-ci prendront la forme de

Prix à la consommation



équipements mis en service depuis *deux ans un peu partout dans le* monde.

Signe des temps : les grandes sidérurgies ont eu du *mal* à répondre à une demande en pleine croissance. Dans certains pays comme la *Grande-Bretagne*, la Suède et, *dans* une moindre mesure, les Etats-Unis et le Canada, la demande a été telle *que des pénuries de main-d'œuvre* qualifiée sont apparues et que les salaires ont commencé (ou continué *comme en Grande-Bretagne*) à augmenter plus vite.

Tous ces facteurs, qu'on retrouve dans les phases hautes des cycles conjoncturels, auraient dû déboucher sur une accélération forte de l'inflation en 1988. C'est bien en *effet ce que redoutaient* – et prédisaient – la plupart des experts au hausses de taxes indirectes en Allemagne, d'une *introduction de la* TVA au Japon, et que de nouveaux relèvements de taux d'intérêts interviendront *probablement* en Grande-Bretagne.

L'augmentation probable des prix du pétrole devrait aussi jouer un certain rôle : trois dollars de plus par baril sur un an pourraient représenter *un* demi-point de hausse globale des prix dans les pays industrialisés. Enfin, le dollar, s'il restait à ses cours de *fin 1988*, aurait pour effet de renchérir les achats américains et donc d'importer de l'inflation. Par la suite, ces tensions devraient retomber, sous le double effet d'un léger ralentissement de la croissance économique et de la mise en service de *nombreux* équipements très performants.

Le Monde

ECONOMIE

Le Bilan économique et social 1988
a été réalisé par :

MICHEL BOYER — PIERRE JULIEN
FRANÇOISE CROUIGNEAU — ALAIN LEBAUBE
ÉRIC FOTTORINO — VÉRONIQUE MAURUS
GUY HERZLICH — FRANÇOIS RENARD
ALAIN VERNHOLES

MONNAIES

Raffermissement du dollar

L'ANNÉE 1988 aura vu le premier raffermissement du *dollar depuis le printemps* 1985, époque à laquelle il avait touché le sommet de sa courbe haussière, à *3,47 DM et 10,61 F*, avant d'amorcer une longue descente qui le fit chuter de 20 % en 1986 et d'autant en *1987*.

Ce raffermissement, de l'ordre de 11 % à 12 % à Paris et à Francfort, a été provoqué par la diminution du déficit extérieur des Etats-Unis, ramené, à fin 1988, à une moyenne de 10 milliards de dollars par mois contre 13 à 14 *milliards antérieurement*. C'est à partir du mois de juin que le dollar a véritablement amorcé sa remontée, sur l'annonce, à *la mi-juin*, d'un déficit commercial américain de 9,8 milliards de dollars pour le mois d'avril, le plus faible depuis *décembre* 1984 et le premier sous la barre des 10 milliards depuis août 1985. La dévaluation du « billet vert », de l'ordre de 50 % à l'égard des grandes monnaies occidentales, commençait donc à exercer ses effets, en favo*risant* les exportations, qui enregistraient un véritable boom, en dépit du rythme soutenu des importations, *dû à la persistance* d'une forte consommation des ménages.

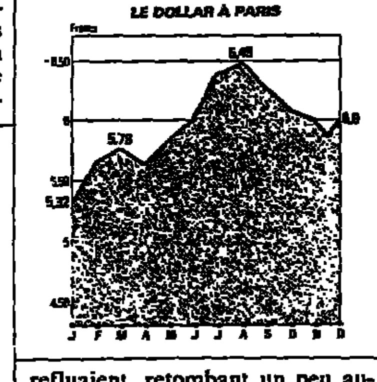
Pendant l'été, la confirmation de l'*amélioration relative* du commerce extérieur américain poussait à la hausse le dollar, qui culminait au mois d'août, attei*gnant* 1,9250 DM à Francfort, retrouvant et dépassant à Paris la barre des 6 F, avec une pointe à 6,50 F. Par la suite, toute*fois*, *quelques doutes* s'élevaient sur la poursuite du redressement de la balance commerciale des Etats-Unis, et les cours du dollar refluaient, retombant un peu au-dessus de *1,70 DM* et *glissant* au-dessous de 6 F à Paris. En fin d'année, néanmoins, le relèvement des taux d'intérêt à New-York entraînait une légère remontée du dollar, qui repassait *la barre* des *6 F*.

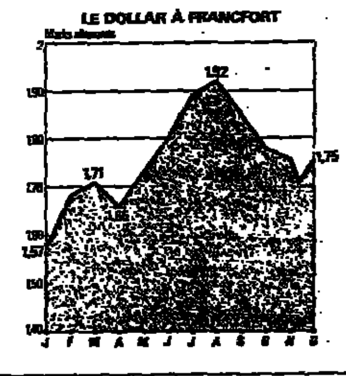
L'évolution du cours du mark a été, très logiquement, l'inverse de celle du dollar. A partir du prin*temps*, la devise allemande s'affaiblissait sensiblement, victime de la fuite des capitaux. Au dernier trimestre *1987*, *la Banque* fédérale d'Allemagne (Bundesbank), pour contribuer au soutien du dollar, avait abaissé ses *taux* directeurs à leur plus bas niveau historique, et par là même réduisait sensiblement les rémunérations offertes sur le marché de Francfort, ce qui provoqua la fuite précédemment évoquée. La Bundesbank, très préoccupée par la dépréciation du mark, à ses yeux génératrice d'inflation, n'eut de cesse de relever ses taux, avec, *pour conséquence*, au dernier trimestre, un net redressement de sa devise.

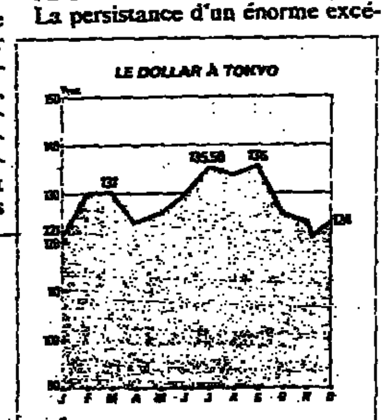
Le yen japonais a remarquable*ment résisté* à la *remontée* du dollar, *malgré un* affaiblissement passager pendant l'été, le cours de la devise américaine culminant à 136 yens contre 121 yens au début de 1988 et terminant l'année aux environs de 124 yens. La persistance d'un énorme excédent pour la balance commerciale et la balance des paiements nippones ont rendu plus attrayante *que jamais la* devise du pays du Soleil-Levant.

La livre sterling, enfin, a fait preuve d'une grande fermeté, en dépit *de la dégradation* catastrophique de son commerce extérieur et de sa balance des paiements, passant à Francfort de 2,95 DM à *environ* 3,20 DM et à Paris de 10 F à 10,85 F après une pointe au-dessus de 11 F. La vigueur de l'expansion *britannique* et surtout le relèvement massif des taux d'intérêt à Londres, portés de 7,50 % à 13 %, ont attiré les *capitaux du monde entier*, dopant ainsi la devise britannique.

LE DOLLAR À LONDRES







ÉNERGIE

La rechute

APRÈS *une brève année de* répit en 1987, les prix du pétrole ont de nouveau chuté en 1988, sapant la *confiance fragile des milieux* énergétiques, désormais convaincus que l'instabilité restera la règle, et ce pendant de longues années. Contrairement au « contre choc » de 1986, qui avait totalement perturbé les équilibres du secteur, la rechute de 1988 a eu un effet beaucoup moins déstabilisateur et n'a pas fondamenta*lement remis en cause les straté*gies ou les tendances de fond observées depuis trois ans.

Bien que le prix moyen du brut *sur l'année ait retrouvé grosso* modo le même niveau qu'en 1986, à 14 dollars par baril, la glissade a été, proportionnellement moins forte. Le niveau de départ était en 1986 de près de 30 dollars, alors qu'au début de 1988 il n'atteignait que 17,50 dollars (niveau moyen de 1987).

De plus cette rechute n'a pas été *vraiment une surprise*, tant paraissait fragile l'entente de l'OPEP, minée dès l'été 1987 par des querelles politiques *liées à la* guerre du Golfe. L'arrêt des combats entre l'Iran et l'Irak en août 1988 a précipité une crise largement prévisible. Instruits par l'expérience des dernières années, les observateurs ont d'ailleurs *accueilli avec une grande prudence* la réconciliation « finale » du cartel.

Après trois mois de crise aiguë, *l'OPEP s'est enfin entendue le* 28 novembre 1988 pour réintégrer l'Irak et pour limiter sa production en *1989 à 18,5* millions de barils/jour, soit un cinquième de moins que le niveau record atteint au cours du dernier trimestre de 1988. *La plupart des opérateurs* doutaient que puisse être atteint rapidement l'objectif que s'étaient *fixé les treize pays : ramener les* prix du brut à 18 dollars le baril.

Enfin la rechute de 1988 ne marquait pas réellement une rupture par rapport *aux années pré*cédentes. La plupart des acteurs de la scène énergétique ont depuis longtemps *digéré le choc initial et* se sont adaptés depuis 1986 à un nouvel environnement fait d'incertitudes et de prix bas des hydrocarbures. Les compagnies, restructurées, amaigries, ont depuis trois ans réduit leurs coûts ainsi que leurs effectifs et éliminé les investissements à risque, préférant s'appuyer sur le raffinage-*distribution*, de *nouveau* bénéficiaire après une longue traversée du désert, et sur la chimie, pre*mière bénéficiaire de la baisse des* prix du brut.

La progression spectaculaire des bénéfices des grandes sociétés pétrolières en 1988 a montré que les majors ont déjà fait leur mue, quitte à s'allier avec les compagnies nationales des pays producteurs anxieuses de développer leurs capacités d'écoulement. Signe des temps : l'ARAMCO *saoudienne a, en 1988, pour* la première fois détrôné les deux géants du secteur, Shell et Exxon, se classant première au *palmarès* établi par la revue spécialisée *Petroleum Intelligence Weekly*.

En dehors du secteur pétrolier *stricto sensu*, la *plupart se sont* également adaptés : qu'il s'agisse des producteurs d'électricité ou de charbon, confrontés à une demande moins soutenue, des pays producteurs, qui ont modifié leur politique économique et fiscale, *ou des banques, contraintes* de rééchelonner ou d'« oublier » certaines créances. Résultat de toutes ces *adaptations : le marché* énergétique orienté à la baisse depuis le début de la décennie a amorcé un retournement en profondeur, dont on n'a pris conscience qu'à la fin de 1988.

« Le vent a tourné », assurait M. Jean Méo, président de l'Institut français du pétrole en novembre, à la revue *Pétrole, Informations*, *« la baisse du prix du pétrole a entraîné un retournement depuis près de trois ans de l'ensemble des indices. »* La demande d'énergie, après avoir décru chaque année de 1979 à 1985, a recommencé à croître de 1,5 % par an, celle du pétrole a repris plus vite encore, progressant de 2,5 % par an en moyenne depuis 1985 dans l'OCDE (alors qu'elle avait chuté de 2 % par an pendant les sept années précédentes).

Autre indice : la production pétrolière de l'OCDE (Etats-Unis, mer du Nord, etc.), qui avait augmenté régulièrement de 2,5 % par an, a *diminué depuis* 1985 au rythme de 0,4 % par an, tandis que celle des pays en développement hors OPEP (Mexique, Egypte, Syrie, Colombie, Chine, etc.) ne progressait plus que de 2 % par an (contre 8 % en *moyenne de 1979 à 1985*). En conséquence, la production de l'OPEP, après avoir chuté sans interruption de 10 % par an, a recommencé à se redresser de plus 6 % par an depuis 1985.

Dernier signe et non des moindres : *les importations* américaines de pétrole ont massivement augmenté en 1988 (+ 8 %) pour atteindre, en novembre, presque 8 millions de barils/jour, leur plus haut niveau depuis 1980, à peine moins que la production américaine de brut (8,13 millions de barils/jour) en baisse, elle, de 2,6 % sur l'année.

MATIÈRES PREMIÈRES

Une reprise sélective

S*I les matières premières non* énergétiques ont connu en 1988 un « train de hausses » plus rapide encore qu'en 1987, tous les compartiments n'ont pas reçu la même impulsion. Certains ont même littéralement « décro*ché* », interdisant aux profession*nels de pavoiser* autour d'une résurrection improbable du petit monde des ressources naturelles.

Sur fond de croissance retrouvée, les matières premières industrielles ont certes enregistré des *progressions spectaculaires* : doublement des prix du nickel, reprise de l'aluminium, fortes tensions sur le cuivre et *sur le zinc*, rebond prometteur des cours de la gomme. Autant de percées qui tiennent, ici, à la santé retrouvée de la sidérurgie ou au retour en force de l'automobile, là, aux *bonnes dispositions du bâtiment* et du secteur de biens de consommation.

Surpris par l'afflux soudain de *la demande, les industriels* ont dû remettre en marche des capacités de production que la crise du début de la décennie les avait *forcés à paralyser*. Si l'extraction minière a pu être parfois insuffisante (notamment au Pérou où des grèves ont interrompu les productions de plomb et de zinc), c'est surtout au stade de la transformation que le goulet d'étranglement a été très fort. Dans les *industries de l'aluminium*, du cuivre et du nickel, on a manqué de métal de qualité immédiatement disponible, et les cours ont reflété cette « faim de métaux » inassouvie.

Mais en fin d'année, la réouverture d'unités de production et la programmation de nouveaux investissements dans le secteur des non-ferreux, dans les grands pays industriels, laissait craindre un retour possible aux excédents, *pour peu que la croissance attendue* au premier semestre 1989 ne soit pas au rendez-vous.

Les difficultés de l'étain à *refaire surface et* la baisse des prix du caoutchouc à partir du printemps ont montré que la reprise des matières premières industrielles pouvait être sélective et capricieuse.

Sur les champs céréaliers, la sécheresse *qui* a touché les Etats-Unis mais aussi le Canada, le Maghreb et une partie de l'URSS a *permis un* assainissement des stocks mondiaux de grain, que la *FAO (Organisation des Nations* unies pour l'agriculture et l'alimentation) a même jugé trop brutal. Le maïs et le soja ont flambé, *provoquant un net* renchérissement de l'alimentation pour les élevages européens.

Une fois encore, les denrées tropicales sont restées à l'écart de ce mouvement quasi général de hausse. Déprimé par une cinquième année consécutive de sur*plus*, le cacao a poursuivi sa chute, et avec lui la Côte-d'Ivoire, premier producteur mondial de fèves.

Le café, soutenu par le jeu des quotas d'exportation, a limité les dégâts. Mais seul le sucre a réussi à se raffermir, malgré des stocks *mondiaux qui dépassent* 30 millions de tonnes.



L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

EMPLOI

Le chômage en recul

ON avait fini par l'oublier. Non seulement le chômage diminue dans la plupart des pays occidentaux, *mais la création* d'emplois paraît vigoureuse à peu près partout. L'OCDE, pourtant réservée d'ordinaire, fait observer que *« la reprise en cours »*, démarrée en 1983, est *« aujourd'hui la plus longue qui ait été enregistrée depuis la deuxième guerre mondiale »*.

Globalement, l'ensemble des pays de la zone OCDE auront connu une croissance de l'emploi évaluée à 1,6 % en 1987 et à 1,5 % en 1988. Les mauvais élèves, au nombre de quatre seulement en 1987 (*Irlande, Grèce*, Finlande et la Nouvelle-Zélande), ne devaient plus être que deux (Irlande et Nouvelle-Zélande) à *la fin de 1988*. Au sein de la Communauté européenne, l'Espagne, le Portugal et l'Italie créent de l'emploi, eux aussi.

Certes, on aura totalisé environ *28,5 millions de demandeurs* d'emploi dans la zone OCDE en 1987, mais le résultat demeure significatif en comparaison des 32 *millions* comptabilisés quatre ans plus tôt. Cela n'empêche d'ailleurs pas le retour de difficultés que l'on ne connaissait plus. Ici ou là, on constate une augmentation du nombre des *emplois proposés* qui ne sont pas pourvus. *« Déconcertant »*, écrivent les experts de l'OCDE, le phénomène signifie que les chômeurs *« ne semblent pas avoir les compétences voulues pour occuper les emplois disponibles »*.

On renoue donc avec d'anciens *maux*, alors qu'il paraît toujours aussi difficile de résorber le chômage. Tant et si bien que, malgré la reprise évidente, une part importante de la population est *durablement tenue* à l'écart de l'activité. La masse des chômeurs de longue durée pourraient s'enkyster et faire figure de victimes, sinon d'exclus.

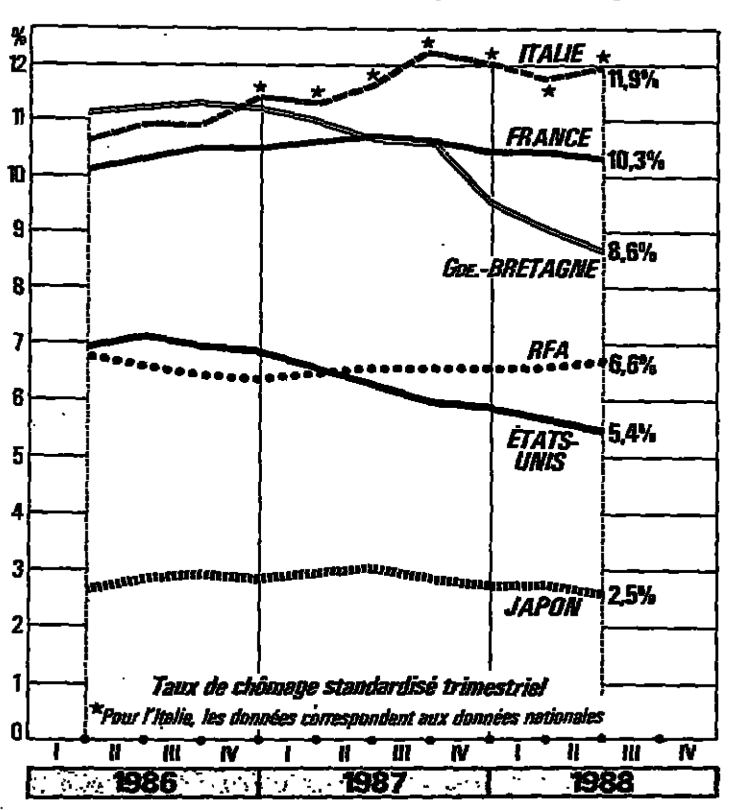
A l'évidence, les Etats-Unis *profitent* des effets de la déréglementation. D'une certaine façon, la Grande-Bretagne touche les dividendes de son extrême flexibilité, *comme en témoigne le fait* que le chômage y baisse depuis vingt-sept mois, grâce à de mirifiques programmes d'aide, cependant.

Avantagée (?) par la diminution de sa population active, sensible depuis 1986, l'Allemagne fédérale peut réussir ses restructurations et améliorer sa compétitivité. *Mais des pays très rigides* et à protection sociale forte, comme la Suède, s'en sortent tout aussi bien. Seule la France présente un cas différent puisque la *création d'emplois* ne peut pas logiquement absorber le volume excédentaire de nouvelles arrivées sur la marché du travail qui se maintiendra jusqu'en *2005* ou 2010, *en raison de l'évolution* positive de la population active.

Au-delà, ce sont les services qui ont le plus souvent fourni les cohortes d'emplois et plus spécialement les activités marchandes destinées aux particuliers tels que restaurants, garages ou menus travaux. La qualification et les salaires s'en sont ressentis, ainsi que la nature même de ces emplois, à temps partiel, féminisés et relativement précaires. Les statuts sont moins protecteurs qu'ils n'étaient et le travail indépendant tend à se développer, parfois sous des formes proches d'un *« faux salariat »*.

Ces tendances, très fortes dans les pays anglo-saxons, montrent bien que le type de développement de l'emploi est en train de changer. Les emplois masculins de salariés traditionnels stagnent ou régressent *tandis que* les gains proviennent des femmes employées à mi-temps.

Quand l'emploi des femmes, en Grande-Bretagne, progresse de 2,9 % entre 1979 et 1986, celui-ci baisse de 4,4 % pour le travail à temps complet et *augmente de* 7,3 % pour le travail à temps partiel. Le même phénomène s'observe en France, en RFA, au Japon et aux Pays-Bas. En revanche, il ne se produit pas dans les pays qui se rapprochent du plein emploi comme la Suède, la Norvège, et maintenant les Etats-Unis. Un mouvement d'adaptation, en profondeur, est *apparemment en cours qui entraînera* une recomposition de l'emploi. Et du chômage.



FINANCES PUBLIQUES

Manque de coordination

EN *apparence, l'année 1988* tranche par le recul assez substantiel des déficits publics exprimés en pourcentage *de la production nationale. On a* le sentiment que les années de rigueur paient. Mais les progrès réalisés résultent essentiellement du *dynamisme imprévu de la* conjoncture, qui se traduit par une croissance inespérée des recettes et par d'appréciables économies, notamment sur l'indemnisation du chômage. Que l'expansion s'affaiblisse et les choix difficiles ne pourront plus être éludés.

En outre, on peut s'inquiéter de voir les politiques budgétaires des *principaux pays tourner* progressivement le dos aux impératifs internationaux. La nouvelle administration américaine refuse à son tour, malgré un endettement extérieur *difficilement tenable*, de relever les impôts. En Allemagne et au Japon, les réformes fiscales, certes courageuses, s'inscrivent dans une optique d'assainissement *budgétaire et négligent plus* au moins la stimulation interne. L'esprit des accords du Louvre ne souffle plus.

● **Etats-Unis : blocage.** – Malgré une conjoncture brillante, le déficit fédéral a cessé de se réduire en 1988 et une *amélioration semble improbable l'année* prochaine.

L'année budgétaire 1988, close le 30 septembre dernier, s'est soldée par un déficit de 155 milliards de dollars contre 151 milliards en 1987. Les recettes ont pourtant progressé vivement (+ 6,4 %) malgré l'application des allégements d'impôts sur le revenu votés en 1986. De plus, la sécheresse a fait monter les prix *agricoles, réduisant* les subventions, et un relèvement des cotisations a gonflé l'excédent du régime des retraites. Mais, la *hausse en valeur des dépenses* s'est aussi accélérée sensiblement (+ 5,9 %), surtout pour le social (+ 6,5 %) et *les versements* d'intérêts (+ 6,7 %), qui absorbent respectivement 48 % et 14 % des crédits.

Les économies péniblement adoptées après le krach boursier n'ont donc pas empêché une nouvelle aggravation du découvert fédéral dans un contexte de quasi plein emploi. Certes l'excédent des collectivités *locales limite le* déficit public global à quelque 2 % du PNB. Comme cela représente encore le tiers de l'épargne privée, il faudra bien réactiver l'assainissement budgétaire.

● **Japon : consolidation.** – Après l'intermède dépensier de 1987, *le cap a été remis sur* la réduction de la dette et la modernisation fiscale.

L'exercice 1988, achevé le 31 mars prochain, est marqué par un freinage des dépenses de l'Etat, malgré une progression *encore sensible des crédits* militaires (+ 5 %) et des travaux publics financés par la privatisation de NTT. Compte tenu d'une *réduction de l'impôt sur le revenu*, le budget est globalement à peu près neutre, et c'est la vigueur inattendue de l'expansion (5,7 %) qui devrait ramener le déficit de *l'Etat de 2,7 à 2,4 % du PNB. Le* solde des administrations publiques serait presque équilibré.

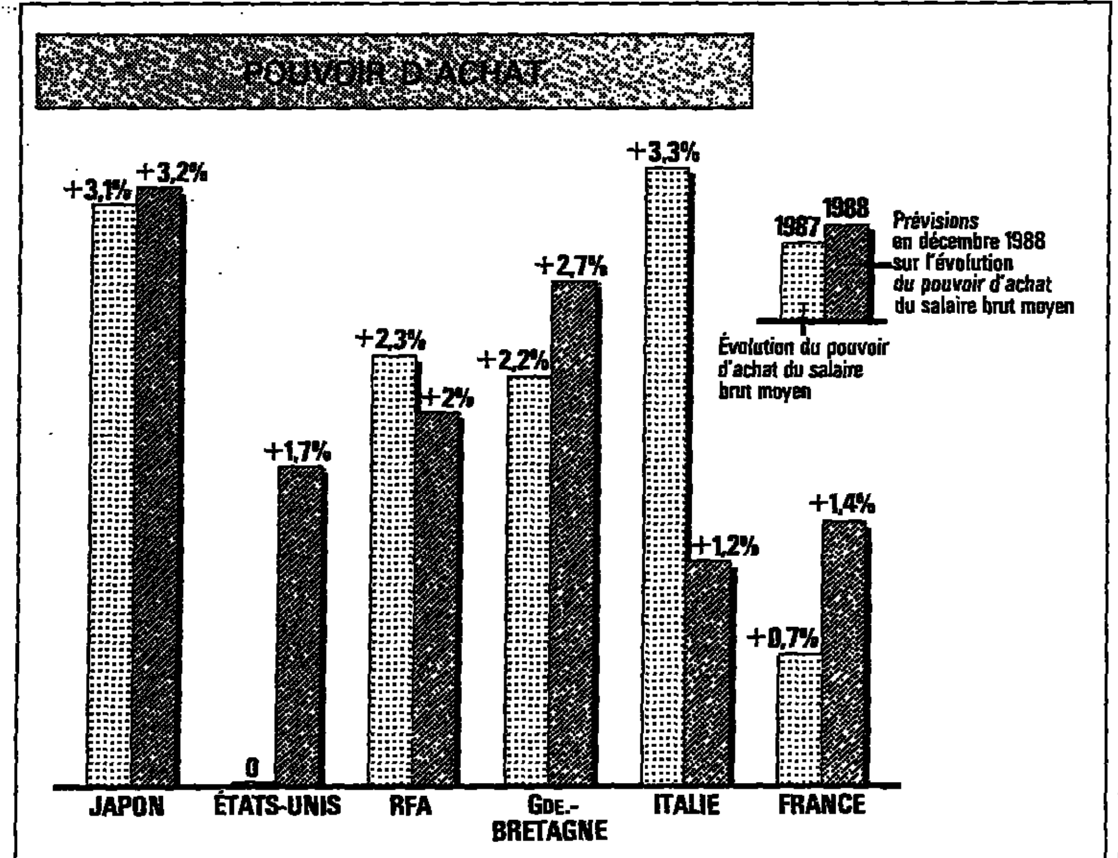
● **Allemagne : resserrement.** – Après un léger assouplissement l'année écoulée, on s'oriente vers un tour de vis fiscal dont l'opportunité peut sembler discutable.

La loi de finances 1988 a été marquée par un allégement de 14 milliards de marks des impôts directs, décidé sous la pression *internationale. Conjugué à un certain* dérapage des dépenses, il a fait craindre une forte aggravation du déficit. En réalité, grâce au gonflement cyclique des rentrées *fiscales et aux dernières privatisations* (Volkswagen et Viag), il est seulement passé de 28 à 36 milliards de marks (1,7 % du PNB). Un creusement entière*ment imputable aux pertes* de change subies par la Bundesbank.

● **Royaume-Uni : paradoxe.** – Bien qu'elle ait réussi à concilier baisse *prolongée des impôts et* restauration de l'équilibre budgétaire, la stratégie financière des conservateurs apparaît mal adaptée à une conjoncture de plus en *plus inflationniste*.

Le budget de l'exercice 1988, clos le 31 mars 1989, reposait sur l'*hypothèse erronée d'une modération* de la croissance justifiant de nouvelles largesses fiscales. Le nombre de taux d'imposition sur le revenu a été réduit à deux (25 % et *40 %*) et la discipline sur *les dépenses quelque peu* relâchée. Mais on estime maintenant l'expansion à 5 % au lieu des 3 % projetés initialement.

L'excédent du secteur public atteindrait 10 milliards de livres (2 % du PIB), et non 3 milliards comme prévu, à cause de la réévaluation des recettes et de la chute du chômage. *En fait, le surplus* hors privatisations se limite à 4 milliards de livres, ce qui est insuffisant pour contrecarrer le dérapage de la demande intérieure et des importations.



DETTE

Une nouvelle stratégie

POUR les pays endettés, l'année restera celle d'une lassitude tempérée d'une lueur d'espoir. Si les statistiques *faisant état d'une dette* globale du tiers-monde de 1 320 milliards de dollars ne sont guère encourageantes, un consensus s'est dégagé entre les créanciers sur une nouvelle *stratégie* de réduction de l'endettement.

Les deux grands groupes posant problème, les pays surendettés – en majorité *latino-américains* – et les pays *africains*, restent confrontés à une situation explosive. En dépit d'une croissance de 2 % chez les premiers, de 3 % chez les seconds, le revenu par habitant n'a toujours pas retrouvé son niveau de 1980.

Les investissements ont encore accumulé les retards, alors que les remboursements représentaient *toujours une part insupportable* des recettes tirées de l'exportation : 35,5 % pour les nations à revenu moyen, 20,5 % pour l'Afrique subsaharienne. Encore ce dernier chiffre sous-estime-t-il la réalité. S'ils avaient réglé toutes leurs échéances, les Africains auraient dû y consacrer 47 % de leurs ressources *extérieures*.

Cette réalité est masquée par les chiffres globaux : un service de la dette de 21,5 % en moyenne en 1988 contre 22,6 % l'année *précédente, sur fond de croissance ferme*, soit 4,4 % pour l'ensemble du tiers-monde. En dépit d'efforts d'assainissement passant par plus de rigueur budgétaire, des *mesures de privatisation* ou de déréglementation, les pays endettés restent extrêmement vulnérables, alors que les banques commerciales répugnent toujours à leur accorder de nouveaux crédits.

L'« argent frais » octroyé par la communauté bancaire internatio*nale en 1988 n'a représenté que* 7,5 milliards de dollars. Un effort marginal si l'on exclut les 5,2 milliards de dollars dont a bénéficié le seul Brésil après avoir abandonné le moratoire imposé en février 1987. Les pays latino-américains qui jouent toujours la carte de la concertation ont, en outre, quelque raison de s'inquiéter des tensions sur le loyer de l'argent.

Près des trois quarts des crédits aux plus lourdement endettés sont assortis de taux d'intérêt flottants. Une hausse d'un pour cent du Libor (taux interbancaire de Londres) se traduit par un renchérissement automatique de quelque 5 milliards de dollars des remboursements annuels. Or le Libor a augmenté de 1,6 point entre janvier et novembre 1988. Ce poids est d'autant plus lourd de conséquences que les pays à revenu intermédiaire ont encore remboursé 30 milliards de dollars de plus qu'ils n'ont reçu.

Conscients des dangers accumulés, *créanciers et débiteurs* n'ont cessé d'affiner leur approche. Les rééchelonnements de dettes comportent désormais des choix d'options multiples pour les banques. *Après avoir eu recours* à l'échange de créances, ces dernières utilisent de plus en plus les systèmes de conversion en actifs ou acceptent, comme dans le cas de la Bolivie, puis du Chili, que ces pays rachètent une part de leur dette au prix du marché parallèle, avec une décote.

Ce type de transactions a représenté quelque 30 milliards de dollars *en 1988 contre 12 milliards* un an auparavant. L'idée longtemps intangible du remboursement total de la dette abandonnée, l'imagination se concentre désormais sur les moyens d'en annuler purement et simplement une partie.

Les gouvernements créanciers ont ouvert la voie en s'attaquant au problème des pays africains dont l'essentiel de l'endettement extérieur est garanti. Les propositions françaises présentées lors du sommet des nations industrielles à *Toronto en juin 1988 ont trouvé* de premières applications au sein du Club de Paris, qui réunit les créanciers publics du tiers-monde. Ces derniers peuvent, au choix, opter pour une annulation de 30 % des remboursements, réduire les taux d'intérêt ou allonger les délais de paiement.

AGRICULTURE

Occasion manquée

UNE fois encore, les grandes puissances se sont affrontées sur le terrain des subventions qu'elles versent pour *favoriser* leurs exportations agricoles. L'idée américaine d'une *« option zéro »*, visant à supprimer toutes ces aides dans les dix ans, n'a *pas trouvé le moindre* début de consensus, comme l'ont montré l'échec cuisant des négociations du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le *commerce*), et l'*affrontement* entre les Etats-Unis et la Communauté économique européenne.

Cet antagonisme a révélé les profondes mutations enregistrées ces *dernières années* par les échanges agricoles. En 1987, ils ne représentaient plus que 13,5 % du commerce mondial, contre 46 % en 1950. *Une telle marginalisation* doit être corrigée par les sommes en jeu : entre 1950 et 1987, les échanges agricoles mondiaux sont passés de 27 milliards de dollars à 340 milliards de dollars.

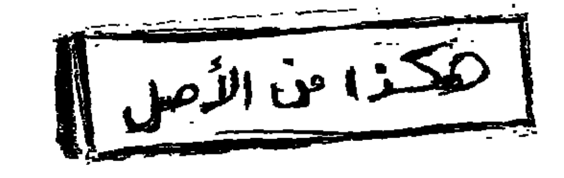
En 1987, les Etats-Unis ont, *toutes aides confondues, versé* 27 milliards de dollars de subventions à leurs fermiers et au négoce, tandis que la CEE, en contrepartie de mesures restrictives (quotas laitiers, plafonds fixés au productions de céréales et d'oléagineux) apportait un soutien global de 23 milliards de dollars. *Ces chiffres* voisins cachent de grandes disparités entre une Amérique qui ne compte plus que 2,5 millions de paysans, et l'Europe verte qui en recense *encore* 11 millions.

La sécheresse qui a touché les grandes *plaines* des Etats-Unis pendant l'été, provoquant une baisse supérieure à 20 % de la production céréalière américaine, aurait pu être l'occasion d'un assainissement des relations agricoles *mondiales. Les Etats-Unis* auraient en effet pu mettre à profit la hausse des prix qui a suivi pour réviser à la baisse leurs programmes de subventions et *s'engager sur une voie plus raisonnable*.

Les incidents climatiques qui ont suivi au Canada, dans le Maghreb et en Union soviétique, n'étaient-ils pas un *« signe du ciel »* ? Il n'en a rien été, même si la Chambre des *représentants* américaine a voté, en septembre, un plafonnement – à 8,8 milliards de dollars ! – des fonds alloués à la Commodity Credit Corporation, l'un des organismes habilités à distribuer les subventions en nature pour les exportations agricoles, vers les pays méditerranéens et les pays de l'Est en particulier.

Cette occasion ratée ne se représentera pas de si tôt. Malgré les besoins d'importations croissants manifestés par l'Inde et surtout la Chine (qu'on a cru à *tort* sur la voie de l'autosuffisance), le marché céréalier se contracte. Pour nombre de pays développés, l'heure est venue de *ne plus* asseoir leurs échanges agricoles sur des produits bruts comme le blé, le maïs, le soja, la viande ou le *sucre*, qui sont *soumis* à une concurrence croissante.

Il est temps de miser sur les produits transformés et souvent très *élaborés de l'industrie* agroalimentaire, ou la valeur ajoutée est synonyme de devises. Actuellement, en Europe comme aux *Etats-Unis*, les *excédents* agricoles dépendent trop des produits de la terre pour que la course aux subventions s'arrête sans heurt.



هكذا من الأصل

L'ETAT DE LA FRANCE

PRODUCTION

Un grand élan

LA production industrielle a fortement progressé : *d'un* peu moins de 5 % en glissement (décembre 1987 à *décembre* 1988) : d'un peu plus de 5 % en moyenne *annuelle (1988 comparée à 1987)*. Ainsi s'est confirmé un *redémarrage manifeste* dès 1987, après six années de totale stagnation.

Le décollage s'est produit au printemps 1987. Il s'est accéléré au début de 1988 grâce à un hiver particulièrement doux et à un nombre de jours travaillés plus élevé que d'habitude. Après un léger ralentissement aux deuxième et troisième trimestres, la fin de l'année a été marquée par une nouvelle accélération qui faisait très bien augurer du premier semestre 1989.

Année brillante donc pour toutes les branches. Les industries produisant des biens intermédiaires ont été les plus sollicitées, progressant de 6 % en moyenne, ce qui est remarquable, grâce à une forte demande mondiale (l'acier lui-même est redevenu un bien difficile à trouver) et à une activité très soutenue de la construction et des travaux publics.

Les industries produisant des biens d'équipement ont un peu moins profité de la très bonne conjoncture, progressant tout de même de 4,3 %, exportant beaucoup mais ne satisfaisant que très partiellement l'impressionnant effort d'investissement des entreprises françaises dont beaucoup ont dû acheter à l'étranger. Enfin, si les industries de biens de consommation ont elles aussi participé au grand élan de 1988, ce fut dans une moindre mesure (+ 3,9 % en moyenne), malgré une demande mondiale forte.

La palme est revenue à l'*industrie automobile* dont la production a réalisé des scores étonnants : + 7,4 % *en* glissement, + 8,4 % en moyenne annuelle, après déjà + 7 % en 1987 et + 6 % en 1986. A la fin de l'année 1988, le marché intérieur se resserrait, mais la demande étrangère semblait redoubler de vigueur.

L'excellente conjoncture mondiale explique en grande partie le regain industriel français : la demande de produits manufacturés adressée à la France par l'étranger a augmenté de 8,5 % en moyenne, après déjà + 6,7 % en 1987. Ce stimulant extérieur est plus de deux fois plus important qu'entre 1980 et 1986 (+ 3 %).

La reconstitution des stocks a également joué un rôle important dans le boom de 1988, même si son influence a été un peu moindre qu'en 1987. Elle a été très importante au début 1988 dans le commerce en général, et plus particulièrement pour l'automobile, montrant qu'une fois encore les chefs d'entreprise qui ne croyaient pas à la poursuite d'une forte croissance ont été pris de court par la vigueur de la demande.

Cependant, la pénétration du marché intérieur français s'est encore accrue pour atteindre 34 %. Pour les seuls biens d'équipement – très demandés par les entreprises françaises, – 60 % de la demande supplémentaire ont été fournis par l'étranger. L'insuffisance des stocks n'explique sûrement pas à elle seule cette perte pour les entreprises françaises.

Malgré des efforts récents, l'industrie nationale n'est toujours pas capable de fournir en qualité et en variété les productions actuellement demandées par le marché.

INVESTISSEMENT

Forte accélération

APRÈS des années de recul, les dépenses d'investissement des entreprises françaises ont recommencé à croître à partir de 1985. Cette reprise, d'abord timide, s'est affermie par la suite pour déboucher sur l'excellente année 1988.

Toutes les entreprises ont participé à ce *mouvement, y compris* les grandes firmes nationales qui *avaient réduit leurs dépenses* d'équipement – et de façon *importante – depuis plusieurs* années. En 1988, leurs investissements auront progressé de 3 % *en* volume du fait surtout de la montée en *puissance des travaux du* TGV atlantique, du fait aussi des nombreux achats d'*Air France* et d'Air Inter, qui ont renouvelé leur flotte.

Toutefois, les plus belles performances ont été accomplies par l'industrie concurrentielle (privée et publique), qui, après avoir augmenté ses dépenses de plus de 7 % en volume en 1987, les a fait croître de 12 % en 1988. L'automobile a largement participé à ce mouvement, qui laisse bien augurer de l'avenir, mais également les industries fabriquant des biens de consommation (exception faite pour le cuir et la chaussure), les industries agro-alimentaires et celles produisant des biens intermédiaires, sauf la métallurgie. Une seule exception, surprenante compte tenu de la vigueur de la demande : les industries de biens d'équipement professionnel, qui, *fin* 1988, avaient tout juste commencé à accélérer la cadence.

Ce sont finalement les petites et moyennes entreprises qui se sont révélées les plus dynamiques, et de loin. Les grandes firmes qui avaient relancé le mouvement en 1985 et qui appartiennent aux secteurs lourds (sidérurgie, métallurgie) ont hésité jusqu'au bout à se lancer dans des programmes importants.

En fin d'année, pourtant, Pechiney sautait le pas en annonçant la création d'une usine d'aluminium à Dunkerque ; Peugeot associé à Fiat en faisait autant, projetant d'investir 3 milliards de francs près de Valenciennes pour la fabrication de véhicules utilitaires ; Saint-Gobain s'apprêtait de son côté à créer une unité de production de verre dans le Sud-Ouest. Et l'on attendait la sidérurgie *pour* 1989.

Les entreprises, gênées par des « goulets d'équipement » *qui les* empêchent de produire davantage, s'équipent maintenant pour accroître leurs capacités, utilisées fin 1988 à 85 %. Les taux d'intérêt très élevés n'ont pas été une gêne : les firmes françaises autofinançaient fin 1988 leurs dépenses d'investissement à plus de 90 %. Cette indépendance nouvelle vis-à-vis des financements externes – bancaires surtout – a été rendue possible par des coûts salariaux unitaires en baisse qui ont permis de dégager – malgré les prix croissants des matières premières – des taux de marge de plus en plus confortables.

Ce très important effort d'équipement ne portera ses fruits que lentement sur le commerce extérieur (moindres importations) et sur les prix (moindres tensions). *Le stock* de capital en France n'augmente en effet depuis 1987 *qu'à raison de* 2 % l'an, un nombre croissant d'équipements installés *il y a une douzaine ou une* quinzaine d'années étant progressivement déclassés.

EMPLOI

Embellie

PERSONNE, *il y a un an*, n'aurait imaginé que 1988 *s'achèverait avec mieux* qu'une « *croissance zéro* » du *chômage. Et c'est pourtant* ce qui s'est produit au cours d'une année *fertile en* rebondissements, Michel Rocard, peut-être par excès de prudence, ayant notamment annoncé deux cent cinquante mille chômeurs supplémentaires pour prix de l'héritage chiraquien.

« *L'embellie* » est intervenue en août. Après un premier recul, à la fin de ce mois, les chiffres officiels enregistrent, en septembre, la plus forte décrue de chômage jamais connue depuis 1978 (– 2,1 %). Différés pour cause de grève des PTT, les résultats d'octobre et de novembre confirment ce vaste repli avec des baisses de 0,8 % et de 1,2 %, respectivement. Depuis le début de l'année, on compte 65 200 chômeurs de moins (– 2 %).

Brusquement, les bonnes nouvelles s'accumulent. On a bien créé de l'emploi en *1987*, après la relative stabilité de 1985 et de 1986 : avec soixante-dix *mille ou* cent mille salariés de plus, selon *les estimations de* l'INSEE *ou de* l'UNEDIC. Mieux, il apparaît que, loin d'être *une divine surprise*, l'envolée se poursuit en 1988.

A la fin du troisième trimestre, l'INSEE *affichait* une augmentation de 0,9 % des effectifs *salariés depuis janvier*, soit 120 000 emplois supplémentaires. *Plus optimiste*, l'UNEDIC constatait une croissance de 1,5 % *sur la même période*, et comptabilisait donc 190 000 personnes de plus avec un emploi. A ce rythme, prévoyait-on, les 260 000 seraient atteints en décembre.

Pour le chômage, d'abord. A peine arrivés au pouvoir, les ministres du travail ont aussitôt relancé la machine du traitement social et vite gommé les effets négatifs de l'interruption. Pour autant, ils n'ont pas conjuré les menaces qui pèsent sur l'avenir avec les abus inhérents à cette méthode. Surtout, et cela était imprévisible, les arrivées nouvelles sur le marché du travail ont été moins importantes que ne le laissait craindre une tendance naturelle. 100 000 personnes supplémentaires se sont présentées, au lieu des 180 000 attendues, notamment parce que les *jeunes*, redoutant le chômage, suivent plus longtemps des études.

Pour l'emploi, ensuite. Longtemps imperceptible, le mouvement commencé au second semestre de 1986 n'a cessé de s'enfler, sans qu'on y prenne vraiment garde. *Habitués à mesurer l'évolution* du salariat traditionnel, les instruments *statistiques ont* imparfaitement saisi le changement *qui s'opérait dans les formes* d'emploi et les statuts. Car, s'il y a eu *création de postes de travail*, ceux-ci sont marqués par la précarité : *trois embauches sur quatre* sont réalisées avec des contrats *limités dans le temps.*

Cette double conjonction d'événements *offre une* opportunité dont s'est saisi le gouvernement Rocard *avec son* plan pour l'emploi de septembre 1988. Profitant de l'accalmie, il se propose de revoir le dispositif de traitement social en le moralisant et cherche de nouveaux outils, plus simples mais durables. Ainsi sont nées les exonérations de charges pour les créateurs d'entreprises, les employeurs d'un premier salarié et l'abaissement du taux de cotisation pour les allocations familiales, toutes mesures qui visent à abaisser le coût du travail.

ÉCHANGES

Espoirs

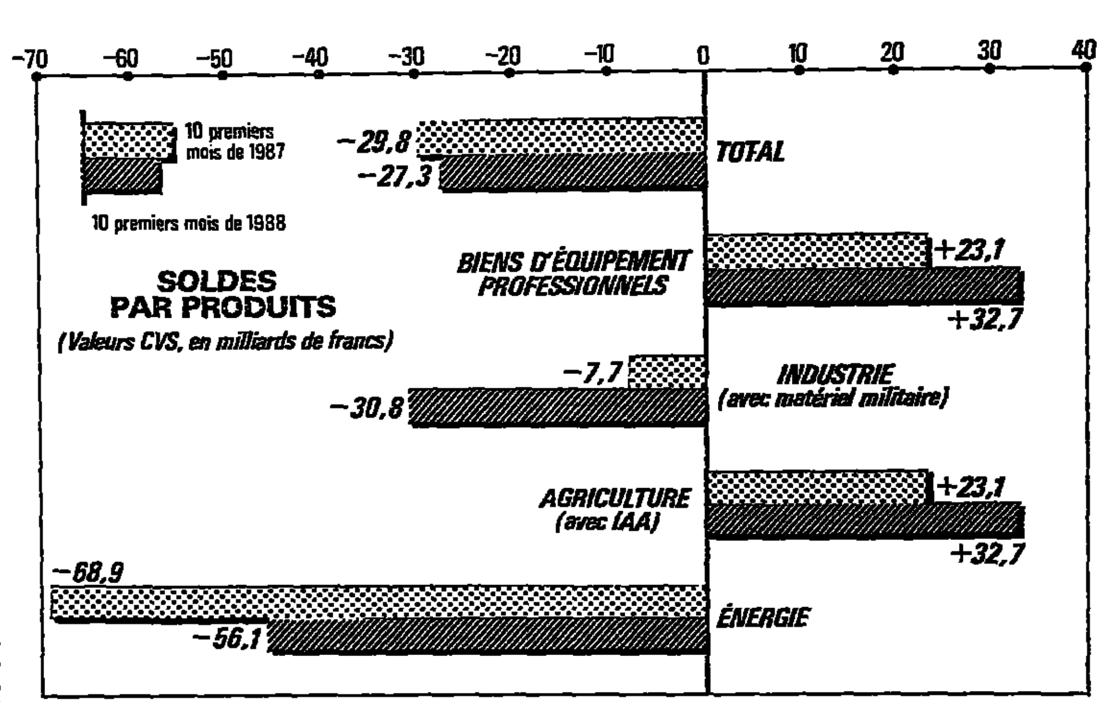
LE déficit des échanges commerciaux – environ 30 milliards de *francs – aura été* plutôt inférieur à celui creusé un an auparavant (31,5 *milliards en* 1987). Ce résultat médiocre, mais sûrement pas dramatique, a finalement justifié les hésitations du gouvernement. Celui-ci, tenté de rétablir la situation en freinant des importations dévastatrices, ne s'est pas résolu à durcir la rigueur afin de préserver ce qui lui paraissait l'essentiel : une forte croissance économique créatrice d'*emplois*.

Cependant, depuis 1987, la *compétitivité des prix français* s'est stabilisée et, en 1988, l'industrie a cessé de perdre des parts de marché dans un monde en pleine euphorie. Les entreprises françaises en ont profité pour réorienter leurs ventes en direction des pays industrialisés. La part de l'OCDE (CEE comprise) dans *les exportations nationales* a augmenté d'un point en un an, et *représente maintenant* 80 % (70 % en 1980).

Enfin, si l'effondrement du solde des échanges de produits manufacturés pose un gros problème dans l'immédiat – la tenue du franc, notamment, – certaines des causes de cette détérioration sont positives à terme. Les chiffres montrent en effet que, depuis la mi-1987, la France exporte de plus en plus à l'étranger (+ 8 % en volume en rythme annuel), profitant, certes, d'une très bonne conjoncture mondiale, mais démontrant que les produits français sont appréciés pour leur qualité et acceptables pour leurs prix.

C'est un premier motif d'espoir. De plus, la très forte poussée des importations (+ 11,5 % entre le troisième trimestre 1987 et le troisième trimestre 1988), qui a perturbé très fortement les échanges commerciaux de la France, s'explique, pour moitié environ, par des achats de biens d'équipement professionnel, qui sont le gage d'exportations futures.

La hausse probable des cours du pétrole au premier semestre 1989 pourrait annuler la montée en puissance des ventes aéronautiques et stabiliser le déséquilibre commercial aux *niveaux de 1987* et 1988. Reste que deux à trois *milliards de déficit par mois sont* supportables pour une économie *en vive croissance*, investissant beaucoup et préparant l'avenir.



Le RMI

MARQUÉE par d'importants conflits catégoriels dans les services publics, motivés par des revendications salariales, la fin de l'année 1988 a connu aussi une innovation majeure dans la lutte contre la pauvreté, l'instauration d'un revenu minimum, financé par un « *impôt de solidarité sur la fortune* » (ISF) – tandis qu'on retardait *encore, grâce à la bonne conjoncture, les décisions sur le* financement difficile des retraites. La loi votée le 30 novembre permet d'attribuer à toutes les personnes de plus de vingt-cinq ans, Français ou étrangers ayant un titre de séjour de trois ans au moins, un « revenu minimum d'insertion » (RMI) de montant variable selon leurs ressources et la taille de leur famille.

L'allocation, accordée pour trois mois à un an, s'accompagne d'un « *contrat* » prévoyant des « *activités d'insertion* » (travail ou formation notamment) pour le bénéficiaire : elle peut être suspendue si *celui-ci ne respecte pas ses engagements*. Ce « RMI » pourrait à terme être versé à 500 000 ménages et coûterait 6 milliards de francs à l'Etat.

Certains, notamment à droite, souhaitaient que les « activités d'insertion » soient une « contrepartie » à l'allocation, d'autres qu'elles soient un droit pour le bénéficiaire, mais qu'on tienne aussi compte de ses possibilités et qu'on évite le « contrôle social ». Mais le débat *le plus vif a porté sur le rôle des collectivités locales.*

L'allocation est attribuée conjointement par le préfet et le président *du conseil général qui coprésident un « conseil départemental* d'insertion » ; les conseils généraux doivent consacrer à l'insertion une somme égale à 20 % du montant des allocations versées dans le département. Si l'Assemblée nationale a adopté le projet gouvernemental presque à l'unanimité, le Sénat l'avait profondément modifié *en remettant à partir de 1992 la responsabilité du RMI aux départements et en plafonnant les dépenses de ceux-ci, enfin en donnant la majorité aux élus dans les commissions d'insertion, ce que le gouvernement a refusé.*

PRIX

Modération maintenue

LES bons résultats obtenus ces dernières années en matière de désinflation n'ont pas été remis en cause, même *si l'on n'a pas* accompli de nouveaux progrès.

Les prix à la consommation ont augmenté de 3 % entre le début et la *fin de 1988, soit à peu près comme* en 1987 (+ 3,1 %). En moyenne annuelle cependant, le score 1988 est meilleur que celui de 1987 : +2,7 % contre +3,1 %. Si l'on ne tient pas compte de l'énergie dont les prix fluctuent amplement au fil des années pour des raisons échappant en partie aux mécanismes du marché, la désinflation se stabilise en glissement (+ 3,3 % en 1988 comme l'année précédente), mais s'accentue en moyenne annuelle (+3,1 % après +3,8 %).

Le fait nouveau apparu en 1988 est l'accélération très nette des prix des produits alimentaires, malgré la baisse de la TVA (de 18,6 % à 5,5 %) sur les boissons non alcoolisées, *intervenue* le 8 juillet. Le rythme des hausses dans l'alimentation a doublé, passant de 0,8 % au premier semestre à 1,5 % au second.

Ce *résultat* traduit la forte augmentation des cours des produits tropicaux – ceux des corps gras notamment, – mais aussi les conséquences de décisions de politique européenne – *les quotas laitiers* – qui au travers des abattages ont renchéri les *prix de la viande et des produits laitiers*. Les intempéries (pour *les fruits) et les lois cycliques de la* production animale (pour le porc) *ont fait le reste.*

Ces tensions, qui risquent de se *prolonger en 1989, ont été heureusement* compensées par la sagesse avec *laquelle ont* évolué les prix des produits manufacturés du secteur *privé : +2,2 %* en glissement, après +2,1 % en 1987 et +4,5 % en 1986 (+2 % en *moyenne* annuelle, après +3,3 % en 1987 et +5 % en 1986). En suivant les prix hors taxes, c'est-à-dire en éliminant les baisses des taux de TVA, la hausse des prix des produits manufacturés a été moins forte en 1988 (+ 2,5 %) qu'en 1987 (+ 2,7 %).

Les prix des services privés, complètement libérés début 1987, ont continué d'augmenter rapidement (+ 5,3 % en glissement, + 5,6 % en moyenne annuelle), moins vite tout de même qu'en 1987 (+ 7,8 quel que soit le mode de calcul). L'écart de hausse avec la moyenne des prix manufacturés est donc réduit de presque moitié.



BUDGET

Aisance

TRÈS à la mode il y a quelques années, quand M. François Mitterrand s'était engagé à les réduire, les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations de sécurité sociale) n'ont pas beaucoup fait parler d'eux en 1988. Ils sont pourtant restés à des niveaux qui les situent parmi les plus élevés des pays industrialisés.

Ce soudain désintérêt n'a rien de surprenant : en 1988, la croissance économique a été très vigoureuse, prolongeant la forte reprise qui s'était manifestée dès le printemps 1987. Les prélèvements fiscaux et sociaux ont été beaucoup moins ressentis qu'il y a quelques années, comme c'est toujours le cas quand l'activité est forte.

On paie plus à l'Etat, non parce que les taux d'imposition s'alour*dissent, mais parce qu'on gagne* davantage d'argent (effet d'*assiette*). *Telle a été* l'explication du haut niveau des prélève*ments obligatoires de 1987 et* 1988, malgré les baisses de taux de nombreux *impôts (impôts sur* les sociétés, impôts sur le revenu, TVA).

L'abondance des rentrées fiscales a eu comme effet de réduire notablement les besoins de financement des administrations publiques – leur déficit, – revenus de 2,7-2,8 % en 1985-1986 à 1,8 % en 1988 et qui, selon les comptes officiels, devraient encore baisser en 1989 à 1,6 % du PIB.

● **Le budget de 1988**, voté à l'automne 1987, par une assemblée majoritairement de droite, avait prévu un déficit de 114,9 milliards de francs, après 120 milliards de francs l'année précédente. Les charges de la dette publique augmentaient de 4,1 % ; les dépenses civiles de fonctionnement (salaires des fonctionnaires) et d'intervention (aides de l'Etat en matière économique et sociale) s'accroissaient de 0,3 %, et les dépenses d'investissement de 0,6 %. Quant au budget militaire, il augmentait de 2,5 %.

Au total, les dépenses de l'Etat *progressaient officiellement* de 3 %, en fait sensiblement plus vite, un certain nombre de dépenses (20 milliards de francs) étant financées hors budget général par les fonds tirés des privatisations. Ce budget prévoyait 17,2 milliards de francs de baisse d'impôts pour les particuliers et 14,5 milliards de francs pour les sociétés.

Fin 1988, la charge de la dette publique se révélait nettement plus lourde que *prévue* : 112 milliards de francs au lieu de 104 milliards ; les dépenses de fonctionnement et d'intervention *dépassaient de* 15,7 milliards de francs les chiffres fixés un an plus *tôt. Les dépenses* civiles en capital, elles aussi, étaient plus élevées de 8,5 milliards de francs.

Au total, les charges de l'Etat se révélaient supérieures de 32,8 milliards de francs à ce qui avait été prévu à l'automne 1988. Pourtant, le déficit budgétaire restait fixé à 114,9 milliards de francs, grâce à des recettes fiscales beaucoup plus abondantes que prévu (une quarantaine de milliards de francs).

MUSIQUES

« La Favorite » mise en scène par Pavarotti à Venise

Message en creux

Le ténor italien assure la régie d'une œuvre de Donizetti qui fut l'un de ses grands succès. Il ne s'est pas trouvé de vrai successeur dans le rôle du héros.

Maestro Pavarotti, cette *Favorite* que vous avez tant et tant chantée, où vous fûtes un Fernando aux aigus de feu et au legato impeccable (1), cet opéra de Donizetti où chaque rôle est une victoire à gagner et que (bien qu'il fût créé à Paris) les Français ne se risquent jamais à monter, oui, monsieur Pavarotti, pourquoi avoir choisi *la Favorite* de Donizetti pour changer de casquette et faire à Venise, la veille de Noël, vos débuts dans la mise en scène ?

La réponse donnée par le « tenorissimo » dans le programme de la Fenice (et dans *le Monde* du lundi 20 décembre) est un régal pour l'aficionado un peu sensible aux messages codés. *« Cette régie*, répond-il, *j'ai choisi de l'assurer parce que (dans l'ordre) : la grandissima artista Shirley Verrett m'avait promis d'en exécuter le rôle-titre ; parce que la distribution pouvait être complétée par quelques jeunes chanteurs italiens de talent. »*

Ah ! le dépit qu'a dû éprouver Pietro Ballo en se retrouvant ainsi noyé dans la vague des petits jeunes qui montent ! Alors qu'il n'est plus tout à fait au berceau, qu'il est même assez avancé dans le métier pour avoir voyagé, par exemple, jusqu'au palais Garnier (comme remplaçant de Neil Shicoff dans *Rigoletto* en 1988). Mais chez Ballo, si les aigus sont là, manquent le legato et le rubato.

Ce que Pavarotti n'a pas dit, mais ce que chacun a compris, c'est qu'à part lui, Luciano, il n'existe plus en Italie de ténor dont la voix ait à la fois assez de corps, assez de fruit et assez de liant pour faire fondre les foules dans ce Donizetti de série B. Non qu'en cherchant bien, et un peu plus loin de lui, il n'eût pu trouver quelque honorable remplaçant. Un Placido Domingo par exemple. Mais la présence d'une telle star au *casting* eût sans doute exagérément alourdi la production...

La Favorite n'aura, au demeurant, jamais cessé de subir des allégements. A la version originale en français, créée en 1840 dans notre Opéra, succéda trois ans plus tard, pour la Scala, une version en italien considérablement écourtée, à une seule et notable exception près : les a-parte de la grande scène de l'acte II, annonciateurs incontestables du meilleur Verdi.

Intermède obligé du grand opéra à la française, mais fort peu dans la veine italienne contemporaine, comme l'avait prouvé Rossini dans son *Guillaume Tell* (*le Monde* du 13 décembre), le ballet fut également, dès cette époque, proprement supprimé. Ajouter à cela l'omission « traditionnelle » de la dernière scène (l'ultime tirade du héros étant elle-même réduite à un pleur suivi d'un cri) : *la Favorite*, telle qu'on peut l'entendre (en italien) aujourd'hui, rebondit allègrement de révélations en traîtrises et d'anathèmes en pâmoisons, à un rythme digne d'un *thriller* à l'américaine.

Deux mariages, l'un cassé, l'autre célébré ; deux entrées dans les ordres, l'une différée, l'autre réalisée ; un retour de bataille, un conflit entre pouvoir temporel et séculier, le tout en quatre actes de moyenne durée, sans le moindre repère chronologique ni éclaircissement psychologique : chaque spectateur est libre de son exégèse. A tel point que lorsque Léonore meurt sans sommation sous la croix de Saint-Jacques-de-Compostelle, certains n'ont vu d'explication à sa retraite précipitée que le coma hystérique ou le raptus psychotique.



G. ARICI et M.E. SMITH

Shirley Verrett et Paolo Coni

Extase désespérée

Et pourtant, la *Traviata* n'est pas loin ! Sous les ors de l'Espagne du *quattrocento*, entre les piliers ouvragés des palais de style mauresque, sous la défroque déjà un peu usée du grand opéra historique façon Meyerbeer, se cache, ici le thème autrement moderne de l'amoralité. Exclusion obligée de la « femme éternelle » par la société qui ne l'accueille que pour la tuer. Léonore est *« une Jezabel »*, dit encore plus clairement que chez Verdi, le livret de *la Favorite*. Et c'est la chrétienté, par la voix du moine Balthazar, qui ordonne au roi d'Espagne de la répudier. Ainsi passe en filigrane le thème de l'intolérance radicale, évoqué de façon curieusement semblable dans un roman comme *la Juive de Tolède* (2).

Quelle Favorite que Shirley Verrett ! D'emblée « excommuniée » par sa peau noire, par sa voix d'une tout autre beauté que celle que l'on enseigne dans les conservatoires. Le rôle (*que Donizetti écrivit à l'intention* de la mezzo Rosine Stolz, envers et contre tous les usages de l'héroïne-soprano) couvre une étendue exceptionnelle. Les graves poitrinés sont réservés à l'expression du déshonneur, les aigus à celle d'une certaine extase désespérée. Ce rôle morbide est frappé musicalement d'étrangeté, comme le signale son accompagnement au troisième acte par la harpe et les cors.

Verrett, loin d'y *souffrir* vocalement, montre qu'elle est faite pour ces emplois démesurés, que le grave est son domaine. La révélation de la soirée, ce n'est donc pas la *mise en* scène, involontairement égayée par des éclairages vieillissants de la Fenice et par l'épée que Fernando sortant toute tordue de son *fourreau* – *mise* en scène de chanteur, qui ne demande rien d'autre aux protagonistes que de chanter tranquillement à l'avant-scène, *tandis* que la foule des courtisans s'écoule sagement sur les côtés et que les hommes d'armes tiennent leur garde crispée dans une symétrie parfaite.

La vraie révélation, c'est le roi. Un baryton, tout jeune celui-là. Une voix puissante et nette, à la fois touchante et équiétante (c'est toute la difficulté du rôle écrasant d'Alfonse XI), une voix qui ne demande qu'à oser. Celle de Paolo Coni qui va, lui, beaucoup voyager.

ANNE REY.

★ Les 29 décembre, 10 et 13 janvier à 20 heures. Les 27 décembre et le 12 janvier à 18 h 30. Le 15 janvier à 16 heures, Théâtre de la Fenice. Tél. : (19) 39-41-52-10-161. L'orchestre et les chœurs vénitiens sont placés sous la direction de Gabrielle Ferro.

(1) L'enregistrement en trois microsillons avec Pavarotti, Cossotto, Bacquier, Ghiaurov et Cotrubas, direction Bonynge, reste disponible chez Decca.

(2) Ce roman de Lion Feuchtwanger (l'auteur du *Juif Süss*), dont l'intrigue évoque curieusement celle de *la Favorite*, a été réédité en format de poche dans la collection « Grands romans historiques » chez Presses Pocket.

Bruckner par Barenboïm

Dans la forêt romantique

Un des bienfaits de Daniel Barenboïm à l'Orchestre de Paris, qu'il va quitter l'été prochain, est d'avoir familiarisé ses musiciens avec l'œuvre colossale de Bruckner pendant ces quinze dernières années.

Barenboïm est pleinement à l'aise *dans la forêt romantique* de la *4e Symphonie*, débusquant les cerfs et les biches, voire les mammouths ou les rhinocéros... Avec une gestique vigoureuse, mais qui fait corps avec *la musique, il trouve infailliblement* les bons tempi, qui parfois le fuient dans Schubert ou Beethoven, il dégage les vastes perspectives, dynamise les puissants alliages de cuivres, illumine les grandes transitions qui nous font accéder de la sombre rumination à la splendeur radieuse de la foi.

Et dans le finale, il entasse avec enthousiasme, blocs sur blocs, des octaves titanesques au milieu de cet immense panorama d'une nature comme réconciliée avec l'homme, où se mêlent les marches, les chants agrestes, les prières et les actions de grâce, en une extraordinaire mosaïque de thèmes.

S'il n'a pas encore les profondeurs abyssales et les transparences de la Philharmonique de Berlin ou de Vienne, l'Orchestre de Paris, aujourd'hui, respire déjà à pleins poumons sur les cimes de cette musique qui exalte ses couleurs somptueuses.

Auparavant, c'était le Bruckner le plus simple, le plus dépouillé, malgré sa science, *que faisait revivre* le très beau chœur de l'Orchestre de Paris. Arthur Oldham, le gentleman à la barbe de prophète, avait choisi cinq *Motets* a capella, tendres, limpides, naïfs, aux polyphonies placides, qui glissaient délicieusement entre ces voix veloutées, si bien polies et harmonisées par ses soins, jusqu'aux alleluias exultants puis très doux du *Virga Jesse*.

JACQUES LONCHAMPT.

● ***Mort de la « reine du disco », Sylvester James.*** — Le chanteur de disco et de soul américain Sylvester James est mort du SIDA, *le 16 décembre*, à San-Francisco. Ce travesti, surnommé la « reine du disco », avait atteint la notoriété dans la seconde moitié des années 70, avec la vogue du rock décadent. Il avait notamment chanté *Loverman, Step Two, You Make me Feel*. Il avait fait une apparition au Palace en 1979.

Rencontre avec Alain Lévy, de Polygram International

Le show-biz s'emballe

Nouveau vice-président exécutif de Polygram International, Alain Lévy est le premier Français appelé à la responsabilité des variétés internationales au niveau mondial d'une société phonographique multinationale considérée comme la troisième des « majors compagnies » après Warner et CBS. Cette nomination dans l'équipe dirigeante d'un groupe d'origine hollandaise et à sensibilité européenne, se produit à un moment où certains signes semblent indiquer des changements dans le comportement du jeune public, principale clientèle de l'industrie discographique.

« Cette année, *dit Alain Lévy*, des chanteurs de renom n'ont pas rempli les salles. Ces chanteurs sont en pleine maturité, ils ont vendu parfois plusieurs centaines de milliers d'albums dans les douze derniers mois. Mais ils n'ont pas eu la chance d'avoir un 45-tours figurant au TOP 50. Le public semble de moins en moins fidèle à un artiste et de plus en plus exigeant d'immédiateté.

» C'est une situation malsaine, et *qui semble se produire un peu partout en Europe*. En Grande-Bretagne, il y a actuellement un problème énorme avec les hit-parades où les titres entrent et sortent comme une étoile filante : à peine une présence moyenne de trois semaines, contre dix il y a quatre ans et vingt encore en France. Dans ces conditions, on n'a plus le temps de « sentir » un artiste. Il y a une sorte de terrorisme de l'éphémère. *Le système* roule à une telle vitesse qu'à peine le disque est-il arrivé en France qu'en Grande-Bretagne il a déjà subi la loi de la saturation.

» Les jeunes sont passés à autre chose. Leur intérêt se fixe davantage aujourd'hui, et sur un temps très *court, sur une chanson*, sur un phénomène, que sur un artiste. C'est inquiétant pour les auteurs-compositeurs et interprètes qui ont l'ambition naturelle de développer une *longue* aventure. C'est dangereux pour les efforts à long terme d'une industrie qui ne peut se contenter d'un marché composé uniquement de marchands. Ce serait trop triste.

– *Combien coûte la fabrication d'un album aujourd'hui ?*

– Entre 500 000 et 1 million de francs en moyenne.

– *Et combien faut-il d'exemplaires pour atteindre le seuil de rentabilité ?*

– Tout dépend évidemment du travail de marketing accompagnant l'album. En règle générale, la rentabilisation commence à cent mille. Il y a en France, entre cinquante et cent albums, qui vendent cent mille exemplaires et plus. Le marché, avec une industrie plus rigoureuse, plus performante et avec la baisse de la TVA, s'est beaucoup amélioré. Et Polygram France est la société multinationale qui a le plus développé *ses produits locaux : 60 %* à 70 % de nos ventes concernent à présent des artistes de variétés français contre 50 % il y a trois ans.

» Autrefois, je rencontrais souvent à l'intérieur d'une multinationale le comportement typique qui faisait dire à tel ou tel responsable : *« Fermez les yeux, fermez les » oreilles quand ça ne vient pas de » Londres ou de New-York ».* C'était pénible, injuste et idiot. Aujourd'hui, fait nouveau, les investissements sur les produits français sont devenus rentables. A nous de travailler l'exportation. Par exemple, il n'est pas acceptable qu'un artiste français fasse un succès en France et en Italie et pas en Espagne. Il y a entre ces trois pays une espèce de triangle où l'on retrouve les mêmes sensibilités, la même construction de chansons. Par contre, avec l'Allemagne qui prise actuellement un certain charme français, des chansons et des sonorités type *Joe le taxi* et *Elle l'a, Ella*, les concordances sont temporaires.

» La chanson, *dit encore Alain Lévy*, n'est peut-être pas la forme d'échanges culturels la plus souhaitée dans nos ambassades mais c'est celle qui correspond à la jeunesse.

– *Un des nouveaux éléments importants de l'industrie musicale va être la possibilité de vendre en même temps l'image et le son.*

– Déjà en 1988, *précise Alain Lévy*, pratiquement tout a été « clipé ». Il y a eu à peu près 500 clips réalisés.

– *Mais s'il n'y pas l'instrument de diffusion en « prime-time » pour les jeunes, c'est-à-dire entre 17 h 30 et 20 heures sur une chaîne musicale et si le vidéodisque est surtaxé, comme il commence déjà à l'être en France au taux de 33 %, il y aura ni vidéodisque français ni chanson française dans une vingtaine d'années.*

– Disneyworld, *dit encore Alain Levy*, est considéré comme une entreprise économique. De l'autre côté, l'exploitation d'une chaîne musicale est prise comme quelque chose de culturel. Sans voir qu'il y a derrière ce support l'exportation de la chanson et donc un enjeu économique aussi. »

Propos recueillis par
CLAUDE FLÉOUTER.

Retour du Grand Orchestre du Splendid

Inusable

Ex-champion du « rétro » parodique, le Grand Orchestre du Splendid revient, un peu assagi. Tant pis.

Il y a une dizaine d'années, de jeunes musiciens et comédiens élaborent une charge branquignolesque des orchestres à sketches des années 30 et 40. Les gags surviennent en forme d'interpellation ou de dialogue dans la chanson, interviennent dans la musique elle-même et dans la gestualité. La formule de « rétro » parodique (*Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? Summertime*) rencontre le succès. Et le Grand Orchestre du Splendid affine un style où le comique de dérision et de subversion cohabite avec l'esprit du vaudeville.

Le voici aujourd'hui à l'Olympia, célébrant le retour en son sein de l'auteur-compositeur et chanteur *Jacques Delaporte, son élément le* plus perturbateur, faisant « sonner » la formation comme un grand orchestre façon Glenn Miller ou Ray Ventura, *développant une fois encore son* sens de l'humour et le rythme de la comédie spontanée (Superman, l'opérette, le Grand-Guignol, le boogie-woogie, le rock, le jazz, Michael Jackson, l'exotisme) avec une belle vivacité. Le Grand Orchestre du Splendid fait preuve, désormais, d'une folie sans doute un peu assagie mais qui fait plaisir à voir dans le climat indulgent des fêtes de *fin d'année : titres rétros*, caricature de la chanson africaine, reprise en biguine zoukée d'*Un petit coin de parapluie*, de Brassens, alternent avec un pot-pourri des succès de Ray Ventura et de Jacques Hélian et d'anciennes chansons de l'orchestre comme *Macao, les Explorateurs* et l'inusable *Salsa du démon*.

C. F.

★ Olympia, du mardi au samedi, 20 h 30, matinée dimanche 17 heures. Tél. : 47-42-25-49.

CALENDRIER

Jazz

L'orchestre de Count Basie au Club Lionel-Hampton. – Un bar de grand hôtel. Deux concerts tous les soirs. La plus belle section de sax de l'histoire des big bands, la plus forte *section de trompettes, voilà pour* la réputation. Cette fois, ce sont les trombones qui étonnent. Count Basie n'est plus là, non plus que l'énigmatique Freddie Green. Frank *Foster maintient intact le style de l'orchestre et son âme.* Dans la proximité d'un club, là, à deux pas des tables, c'est un luxe de premier de l'An.

★ Lundi 26 (jusqu'au 7 janvier), Club Lionel-Hampton du Méridien *Paris-Etoile, 22 heures et 24 heures.* Tél. : 47-58-12-30

Jazz à la Bastille. – *Alain Jean* Marie, Mal Waldron et Marion Brown (26 et 27). « New-York à Paris », Laurent De Wilde, Ralph Moore, Santi Debriano, Sangoma Everett (28). Louis Sclavis en solo, *Trio Machado* (29). *Louis Sclavis* Quartet et Septet (30).

★ *Café de la danse, 20 h 30. Tél. :* 43-57-05-35.

***Quatuor de guitares au Magnetic* Terrace.** – Christian Escoudé, Philippe Petit, Frédéric Sylvestre et Boulou Ferré, autant dire un carré de premier ordre, pour guitaristes et pour tous publics, sont réunis autour de Vincent Courtois, Alby Cullaz (basse) et Marcel Azzola (accordéon). Une musique réellement faite pour les voûtes du Magnetic : émulation, libre disposition du temps pour l'improvisation, proximité du public.

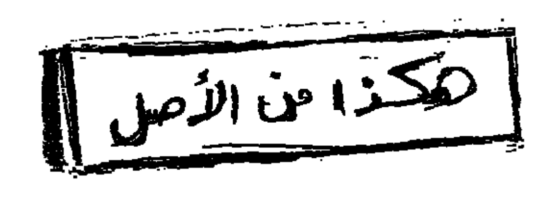
★ Mardi 27 (jusqu'au 30), Magnetic Terrace, 22 heures. Tél. : 42-36-26-44.

Flamenco avec Los Cabales. – L'accent est mis sur les guitares le mercredi (Felipe Donier, Marino et Daniel Manzana), sur le chant le jeudi (avec Paco El Lobo, retenez *ce nom-là, et El Piyayo*), *sur la fête* le vendredi (avec d'autres invités, et comme tous les soirs Cecilia et Pablito pour la danse). La gravité mêlée de désinvolture, échos d'Andalousie pour une fin d'année flamenca.

★ Mercredi 28 (jusqu'au 30), *Dunois, 21 h 30. Tél. : 45-84-72-00.*

Bal des Zhivaro à Dunois. – Dunois comme un grenier théâtral posé dans le treizième arrondissement. Un programme toute l'année surprenant. *Les Zhivaro, troupe au grand complet* (Levallet, Kassap, Mahieux, Marais et Barthélémy – nouveau directeur de l'ONJ), reçoivent quelques invités de poids. *Le* public est au champagne. C'est la nuit du 31. Ouverture de 23 heures *jusqu'à l'aube*.

★ Samedi 31, Dunois, 23 heures. *Tél. : 45-84-72-00.*



هكذا من الأصل

Culture

LIVRES

« L'Année de la mode »

Le point sur le changement

Après avoir traité, dans un très bel album, de la mode 1987-1988, Laurence Benaïm raconte la saison 1988-1989, à la demande des éditions La Manufacture. Preuve du succès du premier livre, et par voie de conséquence, de la confiance des directeurs de la collection. Recommencer n'était pas évident car, de façon paradoxale, la mode ne bascule pas complètement d'une année sur l'autre. *Elle évolue à* partir de ce qui a « pris », de ce qui s'est incrusté dans la tête des décideurs (deuses), dans les convoitises des acheteuses (teurs). Cela peut-être une couleur, une longueur, une matière...

Cette année, c'est le long mais transparent, la *confirmation* du retour aux bariolages hippies en même temps que l'installation dans les *valeurs* sûres du chic. De la folie et du solide : la mode exprime les contradictions des humains. Elle semble procéder par grands élans créateurs, qui résultent *d'une série de tâtonnements*, de détails mis au point de façon artisanale et intuitive, comme d'ailleurs pour toutes formes de recherches.

C'est normal, mais ce n'est pas pour autant pratique quand on veut tirer les lignes de force d'une création foisonnante, *fondée sur le* changement. La question qui se posait était comment ne pas se *laisser entraîner* par la séduction de l'anecdote – anecdote dont fait



Photo du catalogue de Yohji Yamamoto

partie la célébration du bicentenaire, qui s'ajoute comme une cocarde au travail des couturiers.

Laurence Benaïm a su ne pas ignorer *l'importance de ce côté-là*, a cherché ce qu'il recouvre. Son livre donne simultanément l'exté*rieur et le corps de la mode*. Il se construit en chapitres qui tracent un discours serré, pas seulement à feuilleter, mais à lire en s'arrêtant quand même sur les photos. Très importantes, les photos. Elles sont superbes, on pourrait dire trop. Bien que beaucoup soient tirées des *catalogues de créateurs*, elles existent par elles-mêmes, comme si montrer le vêtement n'était plus leur première fonction. Elles désignent ce qui menace cet art du narcissisme, risquant à tout moment de se noyer dans son image.

Il y a naturellement des photos – et aussi des dessins – qui montrent un imprimé, le boutonnage d'un gilet, un tableau à côté de la *robe qu'il a inspirée* au couturier, des détails – les fameux indispensables détails – les accessoires, bijoux, chapeaux, chaussures. Des ambiances, des moments pris sur le vif, Christian Lacroix tout chiffonné regardant de la cabine le défilé invisible, le visage d'Yves Saint Laurent, parmi ceux de ses mannequins qui forment un drôle de bouquet vivant.

L'Année de la mode montre, raconte la couture et la rue, le vrai faux et le faux vrai, les stars et les espoirs. Avec le *plaisir du sérieux* et celui de l'humour.

COLETTE GODARD.

★ *L'Année de la mode – 88-89.* La Manufacture, 285 p., 235 F.

Deux ouvrages de Denis Roche

Le regard complice

Leçon de perception, traité de sensations, deux ouvrages où le texte réfléchit un lecture mentale du visible.

Durant trois ans, Denis Roche a tenu une chronique mensuelle dans le magazine *City*. En ouverture, face au sommaire, il disposait d'une pleine page pour commenter librement les images de son choix, trouvées par hasard ou présentées par des auteurs de passage.

Ecrit à la première personne, de longueur presque toujours égale, le texte opère tel un sous-titre. Denis Roche parle plus en poète, en photographe-écrivain qu'en critique. Sans préjugés, il prête la même attention à Doisneau et Friedlander qu'à ses amis (Mora, Nori, Plossu). Ou à des jeunes praticiens *inconnus* : Pelaquier, Schembri, Thébaud.

Motivé par l'écho que soulèvent en lui les images « ratées », Denis Roche s'attache d'abord à décrire la montée des circonstances. *Le texte* identifie ce qui se passe. Et désigne l'ordre préexistant de la composition sous le chaos des émotions. Analysant le pourquoi des sensations, *l'auteur confie ainsi* ce qui l'émeut en photo : la beauté des moments perdus, *le charme trouble des situa*tions banales, le climat flottant des vues sans « sujet ». Sans lien avec l'actualité, marqué par sa prédilection pour le grisâtre et l'altéré, cet *essaim d'instantanés* dissemblables est lié avec une grande unité par le fil du discours. Démontrant réellement ce qu'est voir, Denis Roche n'épuise pas pour autant le sens des images. Espace de fiction, le cadre est tour à tour le support romanesque du *rêve* ou de l'énigme. Réuni en album (1), ce feuilleté de trente-cinq images *perpétue à chaque* page l'autoportrait sensible de l'auteur.

Cela se vérifie dans le petit volume que publient les éditions Argraphie. Baigné par l'attrait des lieux et des corps, il s'agit d'une variation optique qui réfléchit le miroitement du temps à travers l'immobilité des actions. Mêlant instants de vie, voyage et dépaysement, le même geste en couple esquisse une trace de sa propre histoire.

P. R.

★ Denis Roche, *Ecrits momentanés*, collection « Recueil », édition Paris *Audiovisuel*, 230 F.

★ Denis Roche, *Photolalies*, doubles, doublets et redoublés, collection « Carnets », édition Argraphie, 140 F.

COMMUNICATION

Berger-Levrault repris par ses salariés

La Bourse de Nancy a suspendu, le 23 décembre, la cotation du titre *Berger-Levrault*. *Le petit groupe* d'édition et son imprimerie sont en effet repris par les cadres et les sala*riés de l'entreprise avec l'appui* des actionnaires familiaux actuellement majoritaires. La nouvelle société holding, dont les salariés seraient les actionnaires majoritaires, détiendrait 60 % du capital.

Après *des difficultés*, il y a *deux* ans, Berger-Levrault doit à un solide plan de restructuration d'avoir *renoué avec les bénéfices en 1988 et* pourrait afficher l'an prochain un résultat net de 7,5 millions de francs.

● **Ringier actionnaire de la chaîne payante suisse Tele-Club.** – Le groupe suisse Ringier vient d'acquérir 20 % de la chaîne de télé*vision payante germanophone* Tele-Club, consacrée au cinéma. Celle-ci compte soixante-trois mille abonnés en Suisse *alémanique et va s'étendre* en République fédérale d'Allemagne et en Autriche. Le groupe Ringier est le principal éditeur suisse, avec un chiffre d'affaires de 650 millions de francs suisses (2,6 milliards de francs français). Ringier cherche à s'implanter dans l'audiovisuel et à l'étranger. Le groupe est notamment devenu actionnaire en France du *Point*.

● ***Mondadori prend le contrôle* des éditions Grijalbo.** – Le groupe italien Mondadori vient de prendre la *majorité du capital des Editions espa*gnoles Grijalbo. Le montant de la transaction n'a pas été divulgué. *Composé de quatre sociétés d'édi*tion et de deux sociétés de distribution, Grijalbo se classe parmi les dix premiers éditeurs espagnols avec un fonds composé de collections universitaires, encyclopédies, ouvrages économiques, livres de jeunesse et littérature. Son chiffre d'affaires est de 5 milliards de pesetas (environ 250 millions de francs). Pour le groupe Mondadori, contrôlé par M. Carlo De Benedetti, l'acquisition de Grijalbo complète une implantation en Espagne et peut être une étape vers l'Amérique latine où l'éditeur espagnol est déjà présent.

● **Les éditeurs Springer et Ferenczy en Hongrie.** – Les groupes de presse et d'édition Springer et Ferenczy vont créer ensemble une société d'édition à Budapest, *avec le soutien de la* Banque de crédit hongroise et l'éditeur hongrois Reform.

Le groupe ouest-allemand et le groupe suisse alémanique détien*dront ensemble la moitié du capital* du nouvel éditeur, le reste revenant aux Hongrois. Cette nouvelle société d'édition prévoit le lance*ment de magazines en Hongrie.*

La modernisation des imprimeries qui existent déjà en Hongrie figurent aussi au sein de l'accord conclu entre les deux éditeurs occi*dentaux et les Hongrois.* Dès janvier, des journalistes hongrois suivront des stages à Hambourg, dans les installations du groupe Springer.

● **RECTIFICATIF.** – *L'omission* d'une ligne a rendu incompréhensible l'avant-dernier paragraphe d'un article consacré à « la concentra*tion des serveurs télématiques* », paru dans nos éditions datées 25-26 décembre. Il fallait lire... « preuve que le marché est très *sensible à la conjoncture ou à la* pression publicitaire. Mais, aujourd'hui, restructuré en pôles fonctionnels »...

LETTRES

La mort de l'écrivain japonais Shohei Oka

L'ineffaçable expérience de la guerre

L'écrivain Shohei Oka, l'un des plus grands noms de la littérature japonaise de l'après-guerre, est mort, dimanche 25 décembre, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était notamment l'auteur du superbe roman *les Feux* (trad. Le Seuil, 1957).

TOKYO
de notre correspondant

Oka faisait partie de cette généra*tion* d'écrivains, comme Hiroshi Noma (auteur de *Zone de vide*), Rinzo Shiina, Yutaka Haniya, Haruo Umezaki, qui ont vécu la guerre et se sont sentis investis de la mission de témoigner de l'enfer qu'ils avaient connu, de transmettre leur expérience, leur indignation, voire leur repentir. Les œuvres qu'ils publièrent, dont certaines comptent parmi les plus importantes de la lit*térature japonaise contemporaine* (pour la plupart non traduites en français), sont un long dialogue avec ces morts dont, miraculeusement, ils n'ont pas fait partie.

Shohei Oka fut l'un des écrivains *les plus « intellectuels »* de cette génération qui, dans les ruines du Japon vaincu, s'enivrait de la parole retrouvée et dont la critique du passé se doublait d'une réflexion existentielle pour ressaisir la signification de la vie.

« L'avenir me tourmente »

Une obsession de lucidité, un style abrupt, l'ineffaçable expérience de la guerre (vécue par Oka aux Philippines) marquèrent les œuvres de celui-ci : *Journal d'un prisonnier de guerre (Furyo-ki*, 1948), puis *les Feux (Nobi*, même année) et, plus tard, cette grande œuvre épique sur la guerre qu'est *Mémoires sur la bataille de Leyte (Leyte senki*, 1967), traitée tant du point de vue des Américains que des Japonais (située *dans* l'archipel des Visayas, aux Philippines, l'île de Leyte fut en octobre 1944 le théâtre d'une grande bataille entre les flottes américaine et japonaise, au cours de laquelle cette dernière fut vaincue). Sous la double influence du célèbre critique littéraire, Hideo Kobayashi, le « maître à penser » de toute une génération (mort récemment), et de Stendhal (qu'il avait traduit), Oka *avait commencé sa carrière très* jeune, mais c'est après la guerre qu'il fut véritablement reconnu.

Tant dans ses œuvres *« documentaires »* (confusion d'émotions et de réflexions), comme le *Journal d'un prisonnier*, que *« fictives » (les Feux)*, il analyse le comportement de ces soldats qui *« n'ont pas choisi leur ennemi »*, et évoque dans un style sans ornement leur peur, leur révolte, leur soulagement. Il décrit aussi en contrepoint cette nature luxuriante, débordante qui les environne (la jungle philippine). Dans *les Feux*, Oka abordera notamment le problème du cannibalisme, extrême de la misère humaine, mais *aussi le décalage énorme* entre celui qui revient du front et la société qu'il retrouve. Une aliénation qu'il *développera dans la Dame de Musashino* (1950), roman *« stendhalien »* par son style, comme sa forme – selon Nagao Nishikawa (auteur d'un récent ouvrage sur la littérature japonaise depuis la guerre) (1).

Fidèle à lui-même et toujours sensible à l'évolution de la société et de l'histoire, Oka travaillait à un livre sur l'évolution du sentiment national et la xénophobie au Japon dans la première moitié du XIXe siècle. L'arrogance du Japon riche l'inquiétait : *« Ceux qui ont vécu la guerre sentent ces frémissements aussi diffus qu'alarmants : je suis la preuve vivante des crimes du passé et l'avenir me tourmente »*, nous disait Oka Shohei, il y a quelques mois. *« Je suis un homme qui est en train de rencontrer la mort, et je ne voudrais pas voir deux fois la même chose »*, ajouta-t-il dans un sourire, comme pour s'excuser du ton soudain plus cassant avec lequel ce vieil homme doux et élégant avait prononcé la première partie de sa phrase.

En 1971, il avait refusé d'entrer à l'Académie des arts par fidélité à ses amis morts (*« Je ne puis accepter une distinction de l'Etat »*, disait-il). Selon sa volonté, aucun service funéraire ne sera célébré.

PHILIPPE PONS.

(1) *Le Roman japonais depuis 1945*, PUF, 1988.

CINÉMA

« Beetlejuice », de Tim Burton

La sarabande des fantômes

Deux jeunes mariés, Adam et Barbara Maitland (Alec Baldwin et Geena Davis), se tuent dans un accident de la route, en voulant éviter *d'écraser un petit chien*. Réduits à l'état de fantômes ils vont habiter la villa rustique de Nouvelle-Angleterre choisie avec amour. Oui, mais cette villa a été vendue, après leur mort, à Charles Detz (Jeffrey Jones) financier new-yorkais, qui s'y installe avec sa femme Delia (Catherine O'Hara) et sa fille Lydia (Winova Ryder). Delia entreprend de tout transformer. Pour *chasser les intrus, Adam et Barbara* multiplient les apparitions effrayantes. Rien n'y fait. Sylvia Detz, est enchantée des manifestations surnaturelles. Après avoir consulté Juno, fonctionnaire de l'audelà (cinéphiles, attention, il s'agit de Sylvia Sidney, jadis partenaire de Henry Fonda dans *J'ai le droit de vivre*, de Fritz Lang, après avoir été la fiancée de Spencer Tracy dans *Furie*, – *et interprète de tant* de films mythiques !), Adam et Barbara engagent un exorciste, Betelgeuse (Michael Keaton).

On connaît déjà Tim Burton, réalisateur de *Pee-Wee Big Adventure* sorti l'année dernière. Il a été animateur aux studios Walt Disney (ainsi pour *Rox et Rouky, qui reparaît sur* les écrans) et on avait pu relever des références aux cartoons dans *Pee-Wee, mais le personnage* du débile sautillant, en costume étriqué n'avait guère fait rire en France. *Beetlejuice*, c'est autre chose : franchement délirant, à partir d'une parodie des films fantastiques « roses » des années 30, tel *Topper* de joyeuse mémoire. Mais Tim Burton, tout en faisant jaillir les gags les plus saugrenus, a inventé une esthétique des couleurs criardes et de la laideur, en *renchérissant sur les* inventions extravagantes de Frank Tashlin, rénovateur de la comédie burlesque des *années* 50-60, et de Tex Avery, dont Michael Keaton en Betelgeuse échevelé, blafard, ricanant et volontiers sadique, est capable de reproduire, à sa manière, tous les personnages dessinés. Bonne surprise, donc, que cet univers cinématographique à faire hurler de rire. Déjà, Tim Burton n'en est plus à un mauvais coup prêt : il tourne sa version de *Batman*, l'homme chauve-souris, avec Michael Keaton *dans le* rôle-titre.

JACQUES SICLIER.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Laurence et Luc Alain VERVISCH et Marie-Caroline** ont la joie d'annoncer la venue au *monde de*

Pierre-Nicolas,

le 25 décembre 1988.

6, Grand-Place,
95000 Cergy.

Décès

– Mme Renée Delattre,
née Paloux,
son épouse,
Michel et Christine Delattre-Aspeele,
Françoise et Philippe Aspeele-Delattre,
ses enfants,
Fabien, Mathieu et Camille,
ses petits-enfants,
Mlle Jeanne Paloux,
sa belle-sœur,
*M. et Mme Jean-Paul Delattre-*Denimal,
ses neveu et nièce
et leurs enfants,
Françoise Paulet, Michel Platzer et Charlotte,
toute la famille et ses amis,
ont *la douleur de faire part du décès de*

Philippe DELATTRE,

le 22 décembre 1988, à l'âge de soixante-six ans.

14, allée Van-Dyck,
59200 Tourcoing.
17, rue Romain-Rolland,
92220 Bagneux.
17, *rue du Maréchal-Lyautey*,
49450 Saint-Macaire-en-Mauges.

– On nous prie d'annoncer le retour à Dieu du

baron CHADENET,
directeur honoraire
de la Société générale,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
Bronze Star Medal (Etats-Unis),

décédé le 24 décembre 1988, dans sa soixante-seizième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église *Saint-Louis* de Fontainebleau, le mardi 27 décembre, à 14 heures. Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Fontainebleau.

De la part de :
La baronne Chadenet,
née Odile Perrin de Brichambaut,
son épouse,
Le baron et la baronne Patrick Chadenet
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Thiébaut
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
Ses frères Bernard, Hubert et Jean-Robert,
Ses belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille.

Anniversaires

– Il y a deux ans, nous quittait

Jacques LANDAULT.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– *Mme Jean Landousy,*
née Le Jumeau de Kergaradec,
Jacqueline et Claude Charlemagne
et leurs fils,
Marie-Thérèse et Christian Landousy
et leurs fils,
Anne et Jacques Flye Sainte-Marie
et leurs *enfants,*
Claude Landousy,
Mme Jacques Landousy,
Le vicomte et la vicomtesse de Kergaradec,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LANDOUSY,
avocat au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

leur époux, père, grand-père et beau-frère,

survenu à Paris, le 23 décembre 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Signy-le-Petit (Ardennes), le mardi 27 décembre, à 11 heures.

Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Remerciements

– La famille de

Mgr GOUET,
ancien évêque auxiliaire de Paris,

remercie les personnes qui ont voulu prier avec elle et s'associer à sa peine lors de ses obsèques.

– M. et Mme François Rymarz,
Mme Isabelle Zeller-Rymarz
et leurs enfants,
Et toute la famille,
remercient toutes les personnes qui se sont associés à *leur peine lors des obsèques de*

M. Paul RYMARZ,

Mme Zeller-Rymarz,
43, avenue du Château,
92190 Meudon.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

QUANT AU DIABLE, N'EN PARLONS PAS. Lucernaire Forum (45-44-57-34). Théâtre rouge, 21 h 30.

RENAUD ET ARMIDE. Lucernaire Forum (45-44-57-34). Théâtre noir, 20 h.

JANGO EDWARDS. Palais des Glaces, grande salle (46-07-49-93), 21 h.

LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ Avanti : 20 h 30.

BATACLAN (47-00-30-12). ◇ Match d'improvisation : 21 h.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La Cagnotte : 14 h. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Coût du père François : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30.

HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. ◇ Renaud et Armide : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.

MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ Après-midi au Chat noir : 14 h 30, 16 h et 17 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ Ténor : 20 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. ◇ Le Tartuffe : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ La Présidente : 20 h 30.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Le Ver dans le fruit. 21 h (dernière). Comédie musicale de Louis Cézanne, musique de J.- Y. Kaced, Avec M. Vaudoux, P. Moins, V. Borganetti, A. Volny-Anne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clav., perc.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h. *Tous les soirs, chansons à la carte.*

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin. Jusqu'au 31 décembre. 20 h 30.

Les cafés théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Les Epis noirs : 21 h 30. ◇ Laurent Violet : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Super Mathieu ! : 21 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Benzo Blues : 18 h 30. ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h. ◇ Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◇ Y'a une femme là d'sous : 22 h 45.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma georgien : le Corbeau (1981, v.o. s.t.f.), de David Takaichvili, l'Incantation (1967, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladze, 14 h 30 ; le Prisonnier du Caucase (1977, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Kalatozichvili, 17 h 30 ; les Derniers Croisés (1934, v.o. s.t.f.), de Semion Dolidze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Relâche.

Les exclusivités

ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

L'ETUDIANTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES FORMES DE L'AMOUR (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; v.f. : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LA LECTRICE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

RAGGEDY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SANS FIN (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

SANS PEUR ET SANS REPROCHE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

U2 RATTLE AND HUM, LE FILM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN ÉTÉ CHEZ GRAND-PÈRE (Taïwan, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

VOLS D'ÉTÉ (Eg., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LE VOYAGE (Su.-Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

Les grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ARME FATALE (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

BLOODSPORT (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CARMEN (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

LES 101 DALMATIENS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EASY RIDER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

HISTOIRE DE LA VITESSE (A., v.f.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

LES INCORRUPTIBLES (A., v.f.) : Club, 9e.

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; v.f. : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE JUSTICIER BRAQUE LES DEALERS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

MÉDÉE (It.-All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES PASSAGERS DE LA NUIT (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUNSET BOULEVARD (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOMMY (Brit., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES TRICHEURS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LE TROISIÈME HOMME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

WOODSTOCK (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

Y A T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Club, 9e.

ZELIG (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 17 h.

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 15 h 30.

LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 45.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) 18 h.

EPIDEMIC (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) 19 h 45, 21 h 45 ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) 20 h, 22 h.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) 12 h.

LE JUPON ROUGE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) 18 h 15.

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) 14 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 22 h 15.

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) 18 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 11 h 45.

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hong Kong, v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) 12 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) 18 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 13 h 45.

Lundi 26 décembre

Les concerts

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Philharmonie de chambre 20 h 30. Dir. Roland Douatte. S. Rodesco (vl) Œuvres de Corelli, Vivaldi. Téléphone location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Les Petits Chanteurs de Chaillot, 20 h 30. Maîtrise de la cathédrale de Chartres. Dir. Roger Thirot. J. Galard (orgue). Œuvres de Bach, Charpentier, noëls populaires français.

Opéra

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER. (47-42-53-71) « Orphée aux enfers », 19 h 30. Opéra de Jacques Offenbach. Mise en scène Jean-Louis Martinoty. Dir. mus. Alain Lombard. Chor. E. Polyakov. Avec G. Raphanel, M. Hamel, T. Dran, G. Friedmann. 3 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

FANTOMES EN FÊTE. Film américain de Richard Donner, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PETITE VOLEUSE. Film français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

LA TABLE TOURNANTE. Film français de Paul Grimault : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PARIS EN VISITES

MARDI 27 DÉCEMBRE

« L'Opéra », 11 heures et 13 h 45, hall d'entrée (M. Pohyer).

« Les colonnes de Buren et la pyramide de Peï », 12 h 30, métro Palais-Royal, sortie principale (D. Fleuriot).

« Les impressionnistes au Musée d'Orsay », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse (M.-C. Lasnier).

« Exposition : Redon et les symbolistes français », 14 heures, hall du Petit Palais (Mme Cazes).

« Exposition : Balzac et la Révolution française », 14 h 30, 47, rue Raynouard (P.-Y. Jaslet).

« Le fournil de la boulangerie Poilâne », 14 h 30, 87, rue Brancion (E. Romann).

« En avant-première : le parcours du Bicentenaire de la Révolution française au Père-Lachaise », 14 h 30, boulevard de Ménilmontant, face à la rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Hôtels et cours du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Pont-Marie (Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais sud. Place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul, sortie (Résurrection du passé).

« Passages insoupçonnés au cœur de Paris », 14 h 45, métro Palais-Royal, sortie rue de Rivoli (M. Banassat).

« La Conciergerie », 14 h 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Exposition sur le symbolisme au Petit Palais », 14 h 50, dans l'entrée (C. Merle).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« L'Arsenal », 15 heures, 3, rue de Sully.

« La Palais de justice », 15 heures, grille du Palais, boulevard du Palais (Paris et son histoire).

Monuments historiques

« L'ancien village de Montmartre », 15 heures, métro Abbesses, sortie.

« Le Panthéon, de la crypte aux parties hautes », 15 heures, entrée, rue Clotilde.

« La rue des Gravilliers et ses passages », 15 heures, façade principale de Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin.

« L'église de la Madeleine et son quartier », 15 heures, marches de l'église, place de la Madeleine.

Pour les jeunes

« La Mosquée : l'histoire de Mahomet et de l'islam », 14 h 30, entrée, place du Puits-de-l'Ermite (Monuments historiques).

CONFÉRENCES

22, rue Saint-Roch, 14 h 30 : « Noël populaire en Provence et autres coutumes de fêtes » (Approche de l'art).



Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 26 décembre

TF 1

20.35 Téléfilm : La dernière image. De Lakhdar-Hamina, avec Véronique Jannot, Merwan Lakhdar-Hamina, Michel Boujenah, *Jean-François Balmer (2e partie)*. **22.00 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor.** De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 1er épisode : Le petit prince. **23.10 Journal et Météo. 23.25 Magazine : Minuit Sport. 0.25 Série : Drôles d'histoires. 0.50 Téléfilm : Le voyage des innocents.** De Luciano Salce, d'après Mark Twain. **2.15 Série : Papa et moi. 2.40 Série : Drôles d'histoires. 3.05 Documentaire : Histoires naturelles. 3.30 Série : Papa et moi. 3.55 Série : Drôles d'histoires. 4.20 Musique 4.40 Série : Drôles d'histoires. 5.05 Téléfilm : Le voyage des innocents.**

A 2

20.40 Le grand échiquier. Emission de Jacques Chancel. Invitée : La princesse Caroline de Monaco. Avec Slava Rostropovitch, *Lawrence Foster*, l'*Orchestre philharmonique* de Monte-Carlo, Anne-Sophie Mutter (violoniste), Luciano Pavarotti (ténor), Maria Tipo (pianiste), Mariana Nicolesco (*soprano*), *Evelyne Desutter et Frédéric Olivieri*, Anne Derieux et Philippe Anota, Muriel Maffra, Jean-Baptiste Bello Portu, Anahi Renaud, Sandrine Gouny (danseurs classiques). **23.40 Informations : 24 heures sur la 2. 0.00 Série : Alfred Hitchcock présente.** Prisonniers.

FR 3

20.30 Cinéma : Vincent, François, Paul et les autres ■■ Film français de Claude Sautet (1974). Avec Yves Montand, Michel Piccoli, Serge Reggiani. **22.30 Journal.** ► **22.55 Magazine : Océaniques.** Jean Grosjean. Entretien avec Olivier Germain-Thomas. **23.50 Musiques, musique.** Avec *l'Ensemble instrumental de Haute-Normandie.* **0.00 Documentaire : L'affaire du siècle ou l'émergence de la réforme.** *Une production de la télévision suisse-romande.* **0.55 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Vent de panique □ Film français de Bernard Stora (1987). Avec Bernard Giraudeau, Caroline Cellier, Olivia Brunaux. **22.00 Flash d'informations. 22.05 Magazine : Bobagolfoot.** A 22.05, golf ; à 23.05, football américain. **0.00 Cinéma : Ennemis intimes** □ Film français de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault, Wadeck Stanczak, Ingrid Held. **1.30 Cinéma : la Cote d'amour** ■ Film français de Charlotte Dubreuil (1982). Avec Danièle Delorme, Mario Adorf, Patrick Depeyrrat.

LA 5

20.30 Téléfilm : La fièvre d'Hawaii. De James D. Parriott, avec Robert Ginty, Jeff McCracken. **22.20 Spécial Paris-Dakar.** Résumé de la journée. **22.50 Téléfilm : Le port de la vengeance.** De Philippe Leacock, avec Stephen Boyd, Woody Strode. **0.00 Journal de minuit. 0.05** *Le port de la vengeance* (suite). **0.25 Feuilleton : Mathias Sandorf.** (3e et 4e épisodes). **2.15 Boulevard Bouvard** (rediff.). **2.40 Journal de la nuit. 2.45 Voisin, voisine** (rediff.). **3.45 Boulevard Bouvard** (rediff.). **4.10 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 5.00 Voisin, voisine.**

M 6

20.30 Téléfilm : Silas Marner, ou Le tisserand de Raveloe. De Gilles Foster, avec Ben Kingsley, Jenny Agutter. **22.00 Série : Drôles de dames. 22.50 Magazine : Ondes de choc. 23.15 Série : Portraits crachés. 23.45 Journal. 23.55 Magazine : Jazz 6.** De Philippe Adler. **0.55 Musique :** *Boulevard des clips.* **2.00** *Les saintes chéries (15e épisode).* **2.25 La kermesse des brigands** (5e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire :** *Portrait d'homme d'Etat. Hans-Dietrich Genscher.* **4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.) **5.20** *Les saintes chéries* (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le grand débat. Parisianisme et provincialisme (2e partie). **21.30 Dramatique.** Le passager clandestin, de Jérôme Touzalin. **22.40 Cote d'amour.** Littérature pour enfants. **0.05** *Du jour au lendemain.* **0.50** *Musique : Coda.* Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Renseignements sur Apollon. Concert donné le 10 octobre à Bruxelles lors du Festival des Flandres : Symphonie nº 1 en ut majeur, op. 21 ; Symphonie nº 3 en mi bémol majeur, op. 55, de Beethoven, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Marek Janowski ; à 22.30, Concerto vocal : extraits du Barbier de Séville, de Rossini et de Mme Butterfly, de Puccini ; à 22.50, Les enregistrements d'Ignaz Friedmann ; à 23.07, Symphonie nº 1 en ré mineur, op. 75, de Martucci ; Marche funèbre, de Gossec ; à 23.52, Concerto pour piano et orchestre nº 9 en mi bémol majeur, K 271, de Mozart. **0.30 Myosotis.** Le magazine des oubliettes ; Les aventures de Mertator.

Mardi 27 décembre

TF 1

13.35 Feuilleton : Côte ouest. 14.25 Série : Arsène Lupin. *Arsène Lupin contre Herlock Sohmes.* **15.20 Feuilleton : Pause-café. 16.15 Club Dorothée Noël.** On pense à toi : Jeu, set et match ; Flashman ; Docteur Slump ; Tu chantes, tu gagnes : Juliette, je t'aime ; Les chevaliers du zodiaque. **18.05 Série : Matt Houston.** Parfum de crime. **18.55 Avis de recherche. 19.05 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : Sissi impératrice** □ Film autrichien d'Ernst Marischka (1956). Avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm, Magda Schneider. **22.20 Feuilleton : Le grand amour du duc de Windsor.** De Waris Hussein, avec Edward Fox, Cynthia Harris. 2e épisode : Vive le roi ! **23.30 Journal, Bourse et Météo. 23.45 Magazine : Livres en tête.** De Joseph Poli et Jacques Duquesne. **23.55 Concert : Jacques Brel. 0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Téléfilm : Les fugitifs. 2.45 Documentaire : Histoire du rire. 3.40 Série : Papa et moi. 4.05 Série : Drôles d'histoires. 4.30 Musique. 4.40 Série :** *Papa et moi.* **5.05 Documentaire :** *Histoires naturelles.* **5.35 Documentaire : Histoire du rire.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Série : Les mystères de l'Ouest. La nuit du fantôme du colonel. **15.20 Documentaire : La planète miracle.** 5. La naissance des grandes chaînes de montagnes. **16.10 Flash d'informations. 16.15 Magazine : Invités en fête.** Présenté par Groucho et Chico. Invités : Zabou, Michel Boujenah et l'Affaire Luis Trio. Le fantôme du Dungong ; Les Schtroumpfs ; Archie classe. **17.55 Série : V.** Dure bataille. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.** *D'Armand Jammot, présenté par Patrice* Laffont. **19.10 Actualités régionales. 19.30 Plaisir de rire :** Loft story. Le marabout. **20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Cinéma : la Grande Vadrouille** ■■ *Film français de* Gérard Oury (1966). Avec Bourvil, Louis de Funès, Terry Thomas, Mike Marshall. **23.40 Flash d'informations. 22.45 Feuilleton : Les belles années.** De Luigi Comencini, avec Bernard Blier, Laurent Malet, Andréa Ferréol. 3. Des *Apennins aux Andes.* **23.45 Informations : 24 heures sur la 2. 0.05 Série : Alfred Hitchcock présente.** Gigolo.

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 *Flash d'informations.* **14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Feuilleton : Les folies d'Offenbach. 15.27 Flash d'informations :** Faits de société. **15.30 Cinéma : Dark Crystal.** ■■ Film américain de Jim Henson et Frank Oz (1982). Avec Jim *Henson, Franck Oz, Kathryn Mullen.* **17.00** *Flash d'informations :* **Spécial jeunes. 17.05 Dessin animé : Petit ours brun. 17.10 Série : Tom Sawyer. 17.30 Série : Zoom, zoom. 18.00 Ascenseur pour l'aventure. 18.05** *Magazine : Drevet* **vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion.** *19.00 Le 19-20 de l'information.* **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie.** L'oreille. **20.05 Jeu : La classe. 20.25 INC. 20.30 Téléfilm : Les vagabonds du Nouveau-Monde.** *De Tom Gries, avec Claris Leachman, Ron Howard.* **21.55 Théâtre : Le désir attrapé par la queue.** Pièce en six actes de Pablo Picasso, mise en page électronique de Jean-Christophe Averty. **22.50 Journal.** ► **23.15 Cinéma : Yentl** ■■ Film américain de Barbra Streisand (1983). Avec Barbra Streisand, Mandy Patinkin, Amy Irving. **1.25 Musiques, musique. 1.40 Documentaire :** *Architecture et géographie sacrée.*

CANAL PLUS

13.30 *Cinéma : Certains l'aiment chaud* ■■ Film américain de Billy Wilder (1959). Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon. **15.30 Cinéma : la Vie platinée** □ Film franco-ivoirien de Claude Cadiou (1987). Avec *Souleymane Koly,* Yves Zogbo Jr, Nadia do Sacramento, Pierre Gondo. **17.10 Série : Rock et toufoque. 17.40 Cabou cadin.** SOS *fantômes ; Le piaf ;* COPS. **18.25** *Dessin animé :* **Virgul. 18.30** *Dessins animés : Ça cartoon. Présentés par Philippe* Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté *par Philippe Gildas. Invité : Claude Nougaro.* **20.30 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest** ■ Film italien de Sergio Leone (1969). Avec Henry Fonda, Charles Bronson, *Jason Robards,* Claudia Cardinale. **23.10 Flash d'informations. 23.15 Basket ball.** France-URSS. **0.45 Cinéma : Une veuve en or** ■ Film français de Michel Audiard (1969). Avec Michèle Mercier, Claude Rich, Jacques Dufilho, André Pousse. **2.10 Série : Paire d'as.**

LA 5

13.30 Série : Chasseurs d'ombres. 14.30 Série : K 2000. 15.30 Série : Shérif, fais-moi peur. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.40 Creamy, merveilleuse Creamy. 17.15 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.40 L'histoire du Père Noël. 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie. 18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : V (4e épisode). **22.30 Magazine : Ciné cinq. 22.40** *Spécial Paris-Dakar.* **23.00** *Téléfilm : Drapeau rouge.* De David Coleman, avec Barry Bostwick, Fred McCarren. Show aérien. **0.00 Journal de minuit. 0.05 Drapeau rouge** (*suite*). **0.40** *Les brigades du Tigre* (rediff.). **1.35 Feuilleton : Mathias Sandorf** (5e épisode). **2.30 Un ours pas comme les autres** (rediff.). **3.25** *Journal de la nuit* (rediff.). **3.30 Boulevard Bouvard** (rediff.). **3.50 Voisin, voisine** (rediff.). **4.50 Boulevard Bouvard** (rediff.). **5.10 Feuilleton :** *Le clan Beaulieu.*

M 6

14.25 Magazine : Adventure. Sommaire : Marée basse ; *Chasseur de crocodiles ; La mangeuse d'hommes ; Le marathon des sables.* **14.50 Variétés : Stars sur 6. 15.05 Jeu : Clip combat. 16.05 Jeu : Quizz cœur. 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 18.55 Dessin animé : Les entrechats. 19.05 Série : Les routes du paradis.** *19.54 Six minutes d'informations.* **20.00 Série : Campus show. 20.30 Téléfilm : Le surdoué.** De Jim Begg, avec Gary Coleman, Dean Butler. **22.05 Série : Drôles de dames. 22.55** *Magazine : Ondes de choc.* **23.20** *Magazine : Turbo* (rediff.). **23.45 Magazine : Adventure** (rediff.). **0.10 Journal. 0.20 Concert : Les Doors. 1.10 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Les saintes chéries** (16e épisode). **2.25 La kermesse des brigands** (6e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te** *plaît, montre-nous nos histoires.* **3.15** *Documentaire : Portrait d'homme d'Etat.* Lee Kuan Yew. **4.05 Documentaire : S'il te plaît montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands** (rediff.) **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Dossier : le malade dans l'hôpital. **21.30 Mémoire du siècle.** Fernand Mourlot, lithographe. **22.40 Nuits magnétiques.** Caracas : *Les cinq sens de la sultane.* 2. L'ouïe : les sons de la ville. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Berceuses noires. La berceuse traditionnelle en Afrique noire.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 décembre à Londres) : Cadeau, de Donatoni ; Penthode, de Carter ; *Dérives et Pièces en* hommage à Elliott Carter, de Boulez : Concerto pour hautbois, de Carter, par l'ensemble InterContemporain, dir. Pierre Boulez ; sol. Heinz Holliger, hautbois. **22.30 La galaxie des traditions. 23.07 Club d'archives.** Les premiers enregistrements de la musique de de *Falla* ; *les plus belles* rééditions récentes. **1.00 La dynastie Puccini.** (3) Messe à quatre voix avec violon *ad libitum* et Motet pour soprano, violon et orgue, de *Giacomo Puccini* ; *Magnificat* pour soli, chœur et orchestre, de Michèle Puccini ; Requiem pour Verdi pour chœur à trois voix, alto et orchestre de Giacomo Puccini.

Audience TV du 25 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

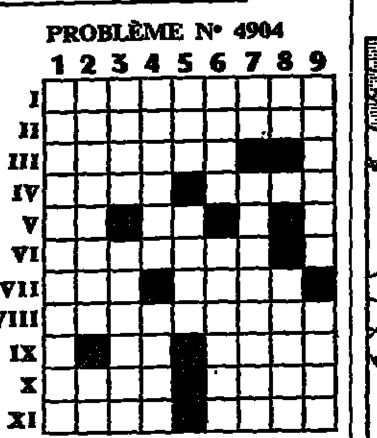
Audience instantanée, France entière   1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	37.8	Amour du risque 16.7	Stade 2 9.5	Sherlock Holmes 4.1	Ça cartoon 3.8	L'enfant 2.3	Graffi'6 1.3
19 h 45	42.9	Amour du risque 18.0	Macuy 14.2	Sherlock Holmes 4.4	Ça cartoon 3.0	L'enfant 2.0	Graffi'6 1.3
20 h 16	48.0	Journal 21.4	Journal 12.5	Benny Hill 6.0	Ça cartoon 3.2	Journal 3.6	Cher oncle Bill 1.1
20 h 55	53.8	Sissi 25.0	Magret 15.4	Soson 1.5	Etoile des héros 2.4	V 5.5	Tendrement... 4.9
22 h 8	47.5	Sissi 31.4	Belles années 4.2	Journal 3.1	Flash 2.5	V 4.4	Journal 2.6
22 h 44	27.1	Partage 11.6	Belles années 3.7	Liens 1.9	Cert. l'aiment... 1.5	Paris-Dakar 2.3	Maestro 4.8

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4904



HORIZONTALEMENT

I. Sont très utiles pour ceux qui ont des fonds à placer. – II. Peut être *un adjectif* au poil. – III. Ne pas persévérer. – IV. Un élève de Beethoven. Un centre important des Vénètes. – V. Le cœur de la pile. Participe. – VI. Est rattaché en partie au Danemark. – VII. Une partie du Tessin. Coule en Autriche. – VIII. Un os. – IX. Une découverte de Galilée. Vital pour Bergson. – X. Quand ils sont grands, peuvent avoir des rallonges. Produit congelé. – XI. Prouve qu'il y a eu de grandes dépenses. Pas originale.

VERTICALEMENT

1. Des gens qui risquent d'être importunés par les punaises. – 2. Peuvent trouver dans la danse un moyen de s'exprimer. *Conjonction.* – 3. Un château près de Chinon. Fait un calcul approximatif. – 4. Enferment des graines. Son eau n'est pas appréciée en *littérature.* – 5. Tempête poétique. Une des Wallis. – 6. Coule dans une péninsule. Certain devint philosophe. – 7. Bruit. Comme les grands services. – 8. *Préposition.* Est généralement orthodoxe. – 9. Peut amener des cafards. Un héros de légende.

Solution du problème nº 4903

Horizontalement

I. Vertement. Ordre. – II. Aboulique. Tueur. – III. Cas. Elu. Troènes. – IV. *Cri.* Veau. Usés. – V. Ibère. Ter. Ela. – VI. Nérée. Oléron. Ou. – VII. Arès. Erésipèle. VIII. Sali. Item. Se. – IX. Innommées. *Rasa.* – X. *Ou. Rien.* Talon. – XI. Nette. Sue. Ides. – XII. Va. As. Eut. – XIII. Porcelainiers. – XIV. Iode. Terre. Or. – XV. Ténues. Séance.

Verticalement

1. Vaccination. Pot. – 2. Ebarber. Nuevo. – 3. Rosière. Tarin. 4. Tu. Ressort. Cou. – 5. Elevée. Amie. Ede. – 6. Mile. Elme. Clés. – 7. Equatoriens. – 8. Nu. Uélé. Unité. – 9. Têt. Résiste. Ne. – 10. Ru. Rit. Airs. – 11. Otoscope. Liséré. – 12. Ruée. Nemrod. Réa. – 13. Dense. Anées. – 14. Rue. Loess. Su. Oc. – 15. Erseau. Eau. Taré.

GUY BROUTY.

Semaine de la bonté

Cas nº 2

Après deux échecs au bac C, Patrick a effectué du travail saisonnier puis son service militaire. En 1987, il fait un TUC... puis se décide à retourner au lycée pour *recommencer une classe terminale.* Il se prend seul en charge effectuant de petits travaux d'appoint, afin de poursuivre sa scolarité. Ses parents sont au chômage non indemnisé. Face à cette situation précaire – impossibilité d'obtenir une bourse cette *année,* – *le proviseur du lycée* souhaite qu'un secours financier lui soit accordé pour un soutien psychologique. Ce soutien pour*rait être de*

4 000 F

★ Les dons sont à adresser à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires, tél. : (1) 45-44-18-81.

LOTO Nº 51 — TIRAGE DE LA SUPER CAGNOTTE DU SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1988

13 22 23 27 40 43 — 21

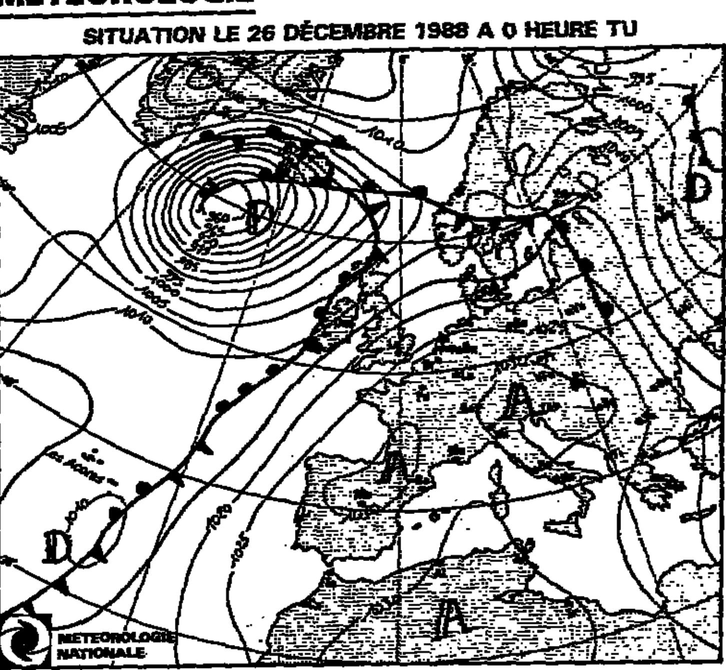
PROCHAINS TIRAGES, EN DIRECT SUR : MERCREDI 28 DÉCEMBRE 1988 A 20 H 35 ET SAMEDI 31 DÉCEMBRE 1988 A 22 H 40

6 BONS Nº	1	33 346 145,00 F
5 BONS Nº + complémentaire	23	188 270,00 F
5 BONS Nº	1562	9 075,00 F
4 BONS Nº	120 978	120,00 F
3 BONS Nº	2 ...	8,00 F
		16,00 F

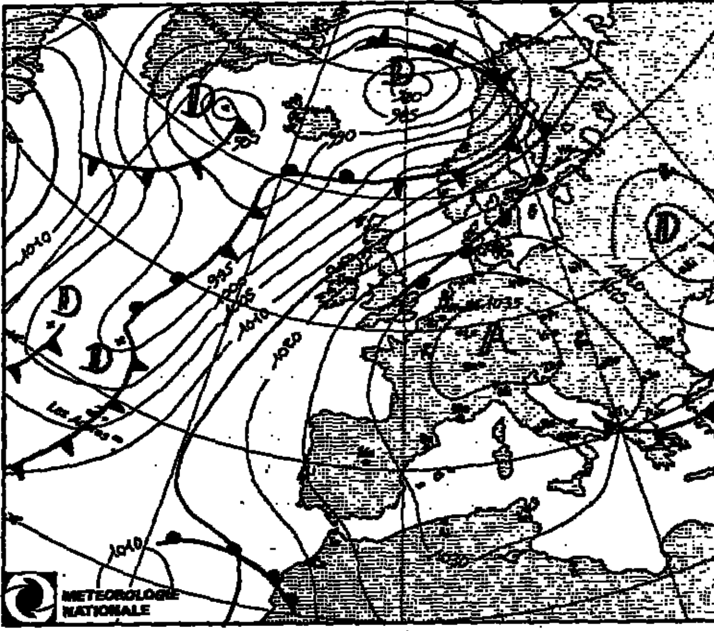
46 MILLIONS

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 28 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le lundi 26 décembre à 0 heure et le mardi 27 décembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques prévaudront ces deux prochains jours amenant brouillards matinaux et éclaircies l'après-midi. Mardi, un front froid atténué intéressera une moitié nord du pays et n'apportera que quelques bruines.

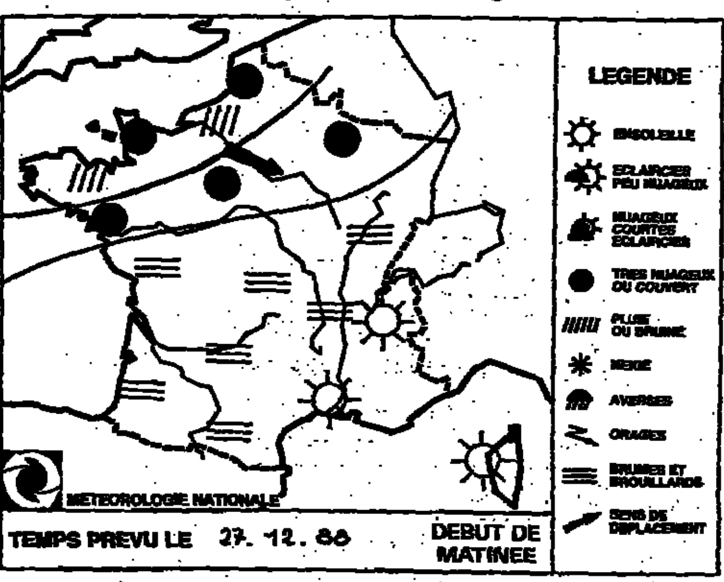
Mardi : nuages et bruines au Nord, brouillards et soleil au Sud.

Sur une moitié nord de la France, c'est-à-dire sur la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre, la Normandie, le Bassin parisien, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et la Lorraine, le ciel sera couvert dès le matin. Un peu de pluie ou de bruine tombera par moments et n'affectera plus le soir que le nord-est du pays.

Sur Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et la Corse, le temps sera ensoleillé toute la journée. Sur les autres régions, les brouillards matinaux seront nombreux et localement denses. Ces brouillards laisseront place à un ciel peu nuageux en cours de journée ; ils pourront cependant persister l'après-midi surtout sur le Sud-Ouest et la région lyonnaise.

Le vent sera en général faible, sauf en fin de nuit le lundi à mardi sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, où il sera de sud-ouest modéré.

Les températures minimales seront assez basses sur une moitié Sud et le Nord-Est : 1 à 3 *degrés localement,* 0 à –1 degré. Ailleurs, elles varieront entre 2 et 6 degrés et ne descendront pas sous les 10 *degrés sur les côtes de la Manche* et de la mer du Nord. Les températures maximales seront douces : 8 à 12 degrés, sauf sur le Sud-Est, où elles atteindront les 11 à 16 degrés.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-12-1988 à 6 heures TU et le 26-12-1988 à 6 heures TU — le 26-12-1988

FRANCE							
AJACCIO	16	6	N				
BIARRITZ	11	–1	D				
BORDEAUX	6	3	B				
BOURGES	12	6	C				
BREST	12	11	C				
CAEN	12	7	C				
CHERBOURG	12	8	C				
CLERMONT-FERR.	12	–2	C				
DIJON	9	3	B				
GRENOBLE St-M-H	10	–2	B				
LILLE	11	9	C				
LIMOGES	11	4	C				
LYON	4	4	B				
MARSEILLE-MAR.	14	4	D				
NANCY	12	4	C				
NANTES	12	6	B				
NICE	16	9	C				
PARIS-MONTS.	12	10	C				
PAU	13	1	D				
PERPIGNAN	14	13	N				
RENNES	11	8	C				
ST-ETIENNE	8	1	C				
STRASBOURG	13	1	P				
TOURS	12	6	B				
TOULOUSE	5	3	B				
POINTE-A-PITRE	29	20	D				

ÉTRANGER			
ALGER	12	3	B
AMSTERDAM	12	6	N
ATHÈNES	17	6	D
BANGKOK	33	20	N
BARCELONE	16	5	D
BELGRADE	8	–3	D
BERLIN	6	5	P
BRUXELLES	11	10	C
LE CAIRE	16	13	C
COPENHAGUE	4	4	P
DAKAR	34	19	D
DELHI	13	8	B
DJERBA	13	6	D
GENÈVE	6	–1	N
HONGKONG	22	15	D
ISTANBUL	6	2	P
JÉRUSALEM	11	6	P
LISBONNE	15	9	B
LONDRES	12	10	P
LOS ANGELES	12	7	D
LUXEMBOURG	10	1	B
MADRID	11	–3	B
MARRAKECH	16	6	D
MEXICO	21	5	B
MILAN	2	0	B
MONTRÉAL	4	–6	O
MOSCOU	1	–15	*
NAIROBI	23	15	P
NEW-YORK	13	3	D
OSLO	–2	–2	C
PALMA-DE-MAL.	16	0	B
PÉKIN	4	–7	D
RIO-DE-JANEIRO	31	24	P
ROME	14	3	B
SINGAPOUR	30	24	C
STOCKHOLM	–7	–7	*
SYDNEY	29	23	P
TOKYO	10	3	N
TUNIS	16	10	N
VARSOVIE	2	1	C
VENISE	8	–1	B
VIENNE	9	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

Concevoir et réaliser de nouveaux espaces commerciaux...

**SCIENCES PO
SUP DE CO**

Filiale d'un Grand Groupe Financier, nous réalisons d'importantes opérations de rénovation urbaine et plus spécialement d'implantation de centres commerciaux.
Nos Partenaires sont les Investisseurs, et nos Clients, les plus grandes marques de la Distribution.
Notre très forte expansion (700 000 m² déjà réalisés) s'appuie sur une équipe très soudée. Nous vous proposons d'intégrer celle-ci pour nous aider à relever notre challenge : 5 centres à ouvrir dans les deux prochaines années dans la France entière.
Très rapidement opérationnel, vous mettrez au point les plans de merchandising, participerez à l'élaboration des études de loyers et des documents contractuels. Vous commercialiserez des locaux en respectant l'image du centre et la rentabilité de l'opération. Vous saurez donc conjuguer la réflexion en amont et l'action sur le terrain, les plaisirs de l'étude et ceux de la vente.
Connaître une partie de cette activité est un préalable, vos qualités humaines sont, elles, déterminantes : bien que responsable et autonome, vous développerez votre activité au sein d'équipes pluridisciplinaires. Vous maîtrisez l'anglais et acceptez de voyager.
La réussite dans ce poste, basé à Paris, est l'élément clef d'une évolution au sein du Groupe.
Merci d'envoyer votre dossier complet à notre Conseil Jacqueline ROLLIN, s/réf. O/SPO/LM.

Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS/Place Sophie-Laffitte - Sophia-Antipolis - 06560 VALBONNE

MEDIA BK

Un des tout premiers établissements
dans le domaine de l'immobilier,
filiale d'un important groupe bancaire

RECHERCHE POUR PARIS

UN SPÉCIALISTE DES CRÉDITS PROMOTEURS
DE HAUT NIVEAU

Au sein d'une équipe performante, il devra développer les opérations et entretenir les relations avec une clientèle de qualité.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous possédez une réelle expérience dans le domaine des CRÉDITS PROMOTEURS qui vous rend immédiatement opérationnel et vous permet de contribuer à la croissance rapide de cette activité.

Ce poste constitue une excellente opportunité pour un candidat de valeur, dans le cadre d'un Etablissement en plein développement.

Pour nous rencontrer, adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions :

sous nº 8066 - LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CEREP COMMUNICATION

Notre société de conseil, appartenant au groupe CAISSE DES DEPOTS DEVELOPPEMENT, est spécialisée dans l'ingénierie de la formation et des techniques de communication.

Le développement de nouvelles activités avec l'intégration du CEPIA et le lancement de SOURCE FORMATION nous amène à rechercher :

5 pros de la formation

- **2 RESPONSABLES DE FORMATION** basés à **PARIS,** *chargés d'animer et développer :*
  - le département management, gestion et économie,
  - le département informatique.
- **UN RESPONSABLE MARKETING** à **PARIS,** pour concevoir et optimiser les actions mailing en relation avec les responsables de formation.
- **UN FORMATEUR CONSEIL** à **MARSEILLE,** responsable de l'animation et de la conception de programmes de formation en EAO et micro-informatique.
- **UN FORMATEUR CONSEIL** basé à **LYON,** chargé d'animer et concevoir des programmes de formation en finances, gestion et économie.

Pour ces 5 POSTES, la trentaine, une formation supérieure et une expérience significative de formation sont impératives pour s'intégrer rapidement à une équipe fortement motivée.
Jacques VUARIER traite confidentiellement votre candidature, sous réf. 4296 (précisez le poste choisi).

argos
PARIS-LILLE-LYON-MONTREAL
Immeuble "le Highway",
41 quai Fulchiron, 69005 LYON.
Tél. 78.38.31.77.

CRITERE
CONSEIL EN RECRUTEMENT

vous présente ses

MEILLEURS VOEUX POUR 1989

et vous prie de vouloir noter sa nouvelle adresse : 4, rue du Général Lanrezac - 75017 PARIS - Tél. 42.67.98.00





SOCIETE DE BOURSE performante (Paris 2ème), notre activité et notre rentabilité nous placent dans le peloton de tête de la profession. Adossée à un groupe financier prestigieux, nous cherchons notre

gérant obligataire

chargé de la gestion obligataire propre de la charge (OPCVM, clients privés, SICAV de réméres,...).

La trentaine, vous avez une première expérience réussie de trois à cinq ans dans un service obligataire de banque. Vous maîtrisez parfaitement votre marché et vos produits; votre gestion est prudente et performante.

Vos perspectives sont à la hauteur de votre talent, et accompagneront notre réussite.

Notre conseil, Michaël ZARTARIAN, vous remercie de lui écrire (réf. 5346 LM), département "Banques et Finance".

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES - TOULOUSE - STRASBOURG

MEMBRE DE SYNTEC



DIRECTEUR DU CONTROLE INTERNE

pour assurer la conduite et le suivi de la politique de sécurité de l'Etablissement.

Agé de 35 ans minimum, de formation DECS ou Grande Ecole de gestion/commerce, vous avez acquis une expérience de l'audit interne dans les milieux financiers.

Une ouverture d'esprit aux techniques informatiques et d'approches des organisations, représenterait un atout supplémentaire.
Vos qualités de management, de pédagogie et de rigueur, alliées à de la diplomatie, sont les garants de votre réussite.

Adresser lettre manuscrite avec c.v., photo et prétentions à AXIAL (référence 9044) 27 rue Taitbout, 75009 Paris, qui transmettra.

Société recherche pour son siège parisien un

JEUNE COMPTABLE

de formation BTS pouvant justifier d'un minimum de 2 années d'expérience professionnelle.
Adr. lettre manuscrite + C.V. avec photo et prét. sous réf. 4929 à UTA, 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2ᵉ, qui transmettra.

VILLE DE CLICHY-LA-GARENNE
recherche

ATTACHÉ DE PRESSE CONTRACTUEL

pour sa direction de la communication, poste à pourvoir immédiatement. Expérience souhaitée.

Envoyer lettre + C.V. à M. le Maire, BP 201, 92110 Clichy Cedex.

THÉATRE banlieue Ouest recrute RÉGISSEUR THÉATRE/CINÉMA disponible immédiatement Adress. C. V. + prétentions, sous le nº 8068 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

ASSOCIATION NATIONALE *recherche*

SON RESPONSABLE COMMERCIAL

pour secteur revues pour enfants et jeunes. Envoyer curriculum vitae et prétentions sous nº 8069. LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

MAGAZINE
cherche
PIGISTES

ou poste fixe, style vivant pour articles sté, économie, brèves.

Joindre article et photo : B.O.F., 16, bd Saint-Denis, 75010 PARIS.

---

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. vend Renault 21 TD (blanche, modèle 89, 1.650 km, vitres teintées, boîte 5 vit.). Prix 77.000 F. Tél. : 39-89-01-47 de 8 h à 21 h 30.

FORD ESCORT livraison, blanche, mod. 88, 25 000 km, 1ʳᵉ main, att. ram. Erka. Tél. après 18 h : 64-33-26-92.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DIRIGEANT

Ingénieur-gestionnaire, double nat. suisse/CEE, français, anglais, espagnol, allemand et italien courants. Très large connaissance des affaires dans les pays de la CEE, au Japon et en Amérique latine. Préparé à négocier les grands marchés de 1992. Création de sociétés suisses et étrangères, marketing, ventes, finances, contrats, joint-ventures, know-how. *Technologies de pointe : projets clés en mains, biens d'investissement et produits grande série.*

Disponible rapidement en Suisse ou dans la CEE. Participation non exclue.

Ecrire sous le nº 7 091
Le Monde Publicité,
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

ASSISTANTE SECRÉTAIRE. – Cadre de directeurs généraux de stés allemandes, suisses. Parfaitement bilingue allemand (3 ans R.F.A.). Bon anglais. 19 ans expérience. 10 ans administration personnel. Dynamique, autonome, sens relationnel. Excellente présentation. 45 ans.

RECHERCHE poste haut niveau à responsabilités avec relations ext. Salaire motivant. Banlieue Ouest, Sud-Ouest, Nord-Ouest, Paris. (Section BCO/JV 1287.)

DIRECTEUR FINANCIER ayant expérience animation commerciale et administrative, audit de gestion.

RECHERCHE sur Paris ou moitié est I.D.F. poste existant ou à créer spécialiste étude analytique et financière. Connaissance informatique éprouvée par création logiciels comptables et analytiques. (Section BCO/DDS 1288.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

IMPORT-EXPORT

Jeune femme 35 ans, gde exp., responsable de relations transitaires, banque, chargeurs, douanes, transporteurs. Contact fournisseurs, clientèle. Trilingue portugais, espagnol, cherche poste équivalent. Après 17 h : 69-21-51-47.

---

recherche poste
STATISTICIEN-ISUP

+ maîtrise de maths, 4 ans exp. de l'industrie, possède un 386 à domicile, étudie toute proposition.
M. Moutiers. 39-11-20-95.

MBA-INSEAD

maître sc.-éco., 31 a., bilingue franç.-angl. Camerounais d'origine. Triple expérience d'Audit en cabinet anglo-saxon de Banque et Marketing France, étranger ou Afrique. Tél. : 43-49-00-08.

Le Monde IMMOBILIER

appartements ventes

5ᵉ arrdt

PRÈS MOSQUÉE. Tout s., jard., 2 pces, 37 m², calme sol. 820 000 F. 46-44-98-07.

PANTHÉON

5 pces, excell. état, 4ᵉ ét., calme, soleil. 3 200 000 F. 43-54-30-41.

7ᵉ arrdt

CHAMP-DE-MARS

Bel imm. Napoléon-III, tapis esc., beau liv., 2 chbres, bns, cab. toil. A saisir. 46-34-13-18.

10ᵉ arrdt

CANAL ST-MARTIN (près)

Loft à aménager, 65 m².
42-72-40-19.

95- Val-d'Oise

CERGY CENTRE-VILLE

A 5' GARE, RER
Part. vend de résidence calme, standing, F 3, 74 m², cuis. équipée, cave, parking en sous-sol, chauffage indiv. 740 000 F – 30-38-07-13.

appartements achats

Recherche 1 à 3 pièces PARIS, préfère RIVE GAUCHE, avec ou sans travaux. PAIE COMPT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

maisons de campagne

Particulier à particulier vend
PETITE MAISON
Idéal retraité ou résid. sec. Landes, limite Pyr. Atlant., 15 km Orthez, 30 km Dax.
Prix : 190 000 F.
Tél. : 60-20-16-28

pavillons

VENDS A ANGY (OISE) BIEN SITUÉE
Noailles 7 km - Paris 60 km Maison, 3 pièces, séj., sal., ch., cuis., s. de bains, wc, chauf. élect. (dble vitr.), cave, cour, gran. aménag. Tout confort – parfait état 240 000 F – 34-12-01-49

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, Paris-8ᵉ, recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE Belles réceptions avec minimum 3 chbres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg. 5-6-7 PCES. 42-80-20-42.

Collaboratrice journal, rech. 3 pces, proche banlieue. Max. 3 500 F, ttes ch. compr. 45-55-91-82, poste 4146, apr. 20 h. 48-46-37-39.

propriétés

SUPERBE AFFAIRE

Pté de caract. sud Sarthe, site cl., 3 ch., s. de séj., sal. chem. marbre bl., gar., terr. 600 m² av. ruiss. et lavoir, tt cft, 550 000 F.
M. et Mᵐᵉ Royeau, coiff., 48, av. Abel-Tirand, 72250 Parigné-L'Evêque. (16) 43-75-81-94.

bureaux

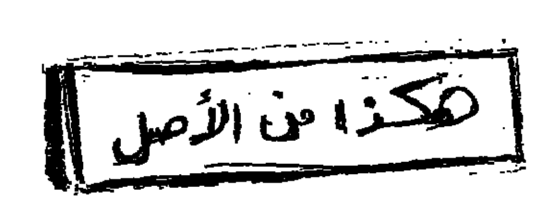
Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM
Constitutions de sociétés. *Démarches* et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMICILIATION DEPUIS 50 F. Av. CH.-ÉLYSÉES ou rue SAINT-HONORÉ ou bd DES ITALIENS ou PARIS-9ᵉ, 12ᵉ et 15ᵉ. INTER DOM. 43-40-68-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICILIATION 8ᵉ
Bureaux, télex, télécopie
AGECO 42-94-95-28.



هكذا من الأصل

Économie

Dix mille dossiers instruits

Le kaléidoscope du revenu minimum

Pari tenu : pour Noël ont été *attribuées les premières allocations* du revenu minimum d'insertion (RMI). Mille cinq cents avances ont été versées avant la fin de la semaine dernière, et un nombre *équivalent* d'allocations « définitives » était en cours de paiement. Près de dix mille dossiers visés par les préfets sont déjà parvenus aux caisses d'allocations familiales ou de mutualités sociales agricoles...

On a donc satisfait au désir du président de la *République*, qui tenait à ce cadeau de Noël symbolique. Le ministre de la solidarité, M. Claude Evin, qui avait annoncé le démarrage du RMI pour le *15 décembre*, *n'a pas été démenti*, même si la mécanique a connu, les premiers jours, quelques ratés. Dans certaines villes, il a fallu du temps pour que les dossiers soient disponibles partout. Ainsi, à Amiens, une quarantaine de candidats sont revenus bredouilles le 15 décembre : dans plusieurs préfectures, les dossiers de demandes sont parvenus avec un ou deux jours de retard, comme à *Marseille*, grève des tris postaux aidant. Mais, au début de la semaine dernière, tout était en place.

La demande a cependant été inégalement *rapide*. A *Tourcoing*, on avait reçu 150 personnes dès le premier jour ; à Roubaix, 300 ; à Lille, où toutes les mairies de quartier avaient ouvert des guichets, 250 ; à la veille de Noël, 6 000 dossiers avaient été remplis dans le département du Nord, et 3 000 déjà transmis pour paiement. A Metz, depuis le 15 décembre, le centre communal d'action sociale, qui avait constitué une équipe *ad hoc*, en a rempli 50 à 60 par jour, alors qu'à Hayange, comme dans la Loire, on n'a compté que quelques demandes les premiers jours.

A J-7 encore, la carte de France du revenu minimum apparaissait singulièrement bigarrée. D'après les demandes de paiement et d'avances reçues par les CAF (caisses d'allo*cations familiales*), les zones les plus avancées ont été le Nord-Pas-de-Calais, les Ardennes, la Lorraine, le Bas-Rhin, mais aussi la Vienne (Poitiers) et la Haute-Vienne (Limoges), l'Allier, la Haute-Garonne et le Var. En revanche, encéphalogramme plat dans le Rhône, les Pyrénées-Atlantiques et même à Montbéliard : dans cette dernière ville, peut-être ne s'est-on pas pressé en raison de l'existence d'un minimum local municipal... A Paris, sur les 1 100 demandes reçues, 500 avaient été transmises à la caisse d'allocations familiales.

Cet état disparate traduit des différences de méthode, en même temps qu'un inégal degré de préparation et d'implication. Dans la Moselle, à côté du réseau des trente-trois centres communaux d'action sociale et des centres médico-sociaux, trente-quatre points d'accueil ont été ouverts par des associations agréées. Dans le Nord, on a assisté à une « *mobilisation générale* », selon M. Pierre de Saintignon, directeur de l'Association départementale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence. Bien qu'aucune association n'ait été agréée, beaucoup avaient reçu des formulaires de demande et avaient *fait circuler l'information* auprès des familles ; de même que les services sociaux, bien avant la date du 15 décembre. A l'office social du logement de Lille, sur 1 000 familles considérées comme susceptibles de toucher le revenu minimum, 650 ont été contactées, afin de leur expliquer le « *contrat d'insertion* ». Des élus s'y sont mis aussi.

Pas de précipitation

Pour certains services, la mise en route avait commencé bien avant. *Pour les* caisses d'allocations familiales, par exemple, seules habilitées à verser les allocations, il fallait que tout fût prêt. En même temps qu'on préparait les programmes informatiques, deux personnes par caisse ont été formées par des stages spéciaux de façon à pouvoir répondre à toutes les questions susceptibles de surgir en cours de route. Plusieurs caisses se sont entendues avec les services préfectoraux pour anticiper les paiements, avant même l'envoi de dossiers complets, ou bien ont fourni des formulaires, voire ont accepté de les remplir avec les demandeurs, lorsque ceux-ci se présentaient aux guichets, alors qu'elles n'avaient pas à le faire.

Ailleurs, en revanche, des cafouillages ou des bavures se sont produits. A Montpellier, par exemple, des travailleurs sociaux ont adressé directement les demandes aux CAF, sans le visa préfectoral ; dans certaines permanences, on s'est contenté de renvoyer les demandeurs avec une liste de documents à fournir.

Reste que certains bénéficiaires potentiels ne se sont pas précipités. « *Nous n'avons eu qu'une trentaine de demandes depuis le 15 décembre* », dit M. Michel Lefèvre, de l'Association Emmaüs, agréée à Paris. « *Dans un de nos centres d'hébergement d'urgence, deux ou trois personnes seulement ont paru intéressées par l'information. Est-ce le dossier qui fait peur ?* » « *Ceux que nous recevons ont typiquement droit au RMI* », souligne, de son côté, M. Pierre Meunier, qui dirige La Mie de pain dans le 13e arrondissement de Paris, un centre qui héberge chaque nuit plus de cinq cents personnes sans domicile fixe. « *Mais il n'est pas sûr qu'il se sentent concernés ; il leur faudra fournir des papiers, alors que nous n'en demandons pas et que beaucoup de ces gens se sentent hors des lois* ».

La composition des bénéficiaires potentiels du RMI varie, en effet, selon les départements. Dans les Bouches-du-Rhône, selon une étude du département, 80 % des dix à quinze mille personnes susceptibles de recevoir une allocation seraient des chômeurs de longue durée non indemnisés, et l'on pense y trouver aussi nombre de *femmes seules* avec enfants. A Paris, en revanche, il y aura sans doute un pourcentage important de « *sans domicile fixe* », estime M. Jacques Viviès, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales à la préfecture. Cette présence, comme le nombre d'isolés, sont une des caractéristiques de la pauvreté dans la capitale, un phénomène fort ancien, rappelle M. Viviès. « *Il y a deux siècles, 10 % des habitants n'avaient pas de domicile fixe.* »

D'autre part, plusieurs grandes associations humanitaires, comme le *Secours catholique* ou *ATD Quart-Monde*, n'ont pas voulu assurer l'instruction des dossiers du RMI. « *Nous voulons bien servir pour l'élection de domicile ; nous avons aussi demandé des formulaires pour que les candidats au RMI puissent en trouver chez nous, s'ils en ont besoin ; on les remplira avec eux et on les accompagnera aux guichets* », explique M. Jean-Pierre Bultez, du Secours catholique. « *Mais nous ne voulons pas déposséder le service social de ses tâches ni jouer le rôle de circuit parallèle. La fonction des associations, c'est aider.* »

Faire du sur mesure

Du côté d'ATD, on se préoccupe de préserver les intérêts des usagers du revenu minimum. « *Nous n'avons jamais rien distribué,* dit M. Bruno Couder. *Nous accompagnons les gens en maintenant une action culturelle et une action d'insertion à travers des projets populaires. Le RMI n'est que le début d'un combat plus long et un élément de lutte contre la pauvreté.* » Faire trop de propagande pour le RMI risque d'entraîner des déceptions : « *Certains, notamment parmi les familles nombreuses, s'attendaient à recevoir de 2000 à 3000 F, alors qu'ils n'auront droit qu'à 500 ou 600 F* », souligne M. Bruno Couder. Un des responsables du centre communal d'action sociale de Lille y fait écho : « *Lorsqu'ils sont venus faire leur demande, certains pensaient recevoir un chèque à la sortie.* »

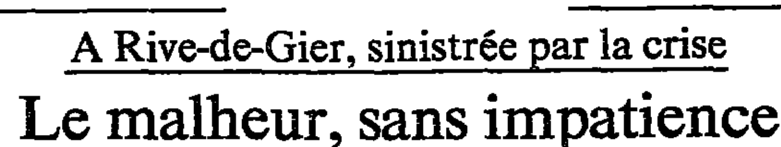
Des responsables d'associations craignent aussi que les commissions locales d'insertion ne soient submergées par un afflux rapide de demandes. « *Il faut résister à l'idée que tout doit rouler dès le 1er janvier* », dit M. Bultez. « *L'insertion demande du « sur mesure »*, insiste M. Guy Di Chiari, directeur de cabinet du préfet de la Moselle. Dans ce département, on n'a pas voulu être pris de court : avant même que les textes réglementaires aient été publiés, on a mis en place les douze commissions locales d'insertion.

La plupart du temps, on a moins avancé. Mais on a souvent, comme à Marseille, cherché à anticiper les besoins. A Paris, en notant le niveau de formation, l'expérience de travail et de recherche d'emploi, les besoins exprimés ou non (insertion sociale, alphabétisation, formation professionnelle, etc.) des personnes reçues par les assistantes sociales depuis plusieurs semaines, on a *cherché* à établir des sortes de profils pouvant servir de base à un premier programme départemental d'insertion. Dans le Loiret, on a conçu des per*manences d'orientation-insertion*, associant un travailleur social et un spécialiste de l'Agence pour l'emploi, afin de préparer les contrats d'insertion avec les bénéficiaires du RMI.

A Lille, si les commissions locales d'insertion ne sont pas encore désignées, les groupes de travail ont été constitués à l'initiative de la municipalité avec l'administration et les travailleurs sociaux sur le logement, la formation professionnelle, le suivi individuel ou bien les relations avec la mission locale pour l'insertion des jeunes. On entend s'inspirer de l'expérience de programmes de réinsertion professionnelle des femmes, menée avec l'association Retravailler ou bien de celle de l'Office social du logement qui, depuis trois ans, discute avec les familles en retard de paiement les moyens d'une remise à niveau. « *Un des enjeux du RMI* », dit M. Pierre de Saintignon, « *ce sera de réussir à établir d'authentiques contrats, c'est-à-dire compris de ceux qui les signeront et que ceux-ci pourront réaliser. Il faudra faire un bilan avec chaque famille, connaître son histoire, tenir compte de son cadre de vie, des relations parents-enfants, etc.* »

Et un syndicaliste lorrain qui, depuis dix ans, a participé à des opérations de reconversion, affirme : « *La première tâche, c'est de rendre confiance.* »

GUY HERZLICH.
(avec Jean-René Lore à Lille, Jean-Louis This à Metz et Jean Contrucci à Marseille).


A Rive-de-Gier, sinistrée par la crise

Le malheur, sans impatience

De notre bureau de LYON

Avec ses portes vitrées, ses bureaux paysagers, ses couleurs vives, le centre communal d'action sociale de la mairie de Rive-de-Gier (Loire) a un petit air pimpant qui tranche sur le tout-venant misérabiliste des bureaux d'aide sociale.

New-look ou pas, c'est pourtant bien toujours le malheur qu'on gère ici, avec une efficacité souriante. Pas de files d'attente, pas de piétinements las, ni colère sourde, ni vraie impatience.

Pour remplir une demande de revenu minimum d'insertion (RMI), institué par la loi du 1er décembre 1988, dire qu'on ne se bouscule pas relève de la litote. En une semaine, entre le jeudi 15 décembre, date à laquelle le secrétaire général de la mairie a pu retirer les formulaires de huit pleines pages à la préfec*ture de Saint-Etienne, et le jeudi* 22 décembre vingt-cinq personnes seulement sont venues constituer un dossier.

Pourtant, à mi-distance de Lyon et de Saint-Etienne, Rive, comme toute la vallée du Gier, a été plus que frappée par la crise, sinistrée. La déconfiture de Creusot-Loire, la fermeture d'une grosse usine d'aluminium, l'essoufflement de l'unité de verrerie VMC (ex-BSN), le laminage de la sous-traitance, sont loin d'avoir été compensés par les initiatives de reconversion, l'implantation de quelques PMI et les premiers frémissements d'une reprise trop tardive. La ville n'est pas morte mais en coma presque dépassé. Malgré une enveloppe d'aide sociale directe de 1,3 million de francs, sur un budget de fonctionnement de 56 millions, la *municipalité ne parvient plus à* colmater les brèches.

Mais justement l'Etat s'est enfin décidé à ordonner une charité qui commence par l'insertion des autres. RMI, ce nouveau sigle, rime bien à quelque chose pour les rares qui l'ont déjà revendiqué.

257 francs par mois

Daniel, quarante-deux ans, célibataire, se présente dans sourciller : *« sans vrais revenus depuis 1984 »*. Fin de droits absolue, à l'exception d'un stage de maçonnerie de six mois. *« J'ai travaillé longtemps au rayon poissonnerie d'un supermarché, et puis il y a eu une compression de personnel. Si la ville ne me prêtait pas un logement HLM, je serais sous les ponts. Pour retrouver du travail, j'ai un gros handicap : je n'ai pas le permis de conduire, et, faute de transports en commun, j'ai dû refuser un boulot à Vienne, dans l'Isère. Malgré le soutien moral de ma famille, je suis prêt à partir d'ici, mais avec un contrat à durée indéterminée »*.

Daniel repart du CCAS avec un bon d'alimentation de 100 F ; il ne manque aucune des distributions de produits de première nécessité organisées par la municipalité ; il voudrait faire comprendre qu'on ne peut pas vivre sans argent liquide. *« Pas avoir de quoi s'acheter un pull, un pantalon, des cigarettes, c'est pas une vie... Le RMI pourrait vraiment m'enlever une grosse épine du pied »*.

Henri, cinquante-sept ans, s'est lui aussi précipité pour remplir son dossier. Depuis des années, il survit avec... 257 F par *mois*. Une pension que lui verse l'armée parce que, en mai 1954, pendant son service militaire, il a été blessé par une bombe *« qui visait le pacha de Marrakech et le général Guillaume »*. Atteint d'une maladie ganglionnaire qui le fait classer invalide de première catégorie en 1970 – avec une pension de 4000 F par mois – il s'est vu déclaré apte au travail en 1980.

Depuis, cet ancien ouvrier des laminoirs, maçon à ses heures, homme de peine dès l'adolescence, est inscrit comme demandeur d'emploi sans espoir mais pas sans amertume. *« On ne m'a jamais fait de cadeau, ni à l'ASSEDIC, ni ailleurs*, soupire-t-il. *Si je vivote, c'est grâce à des amis qui me nourrissent. Je garde leurs enfants, je fais leurs commissions. Dans trois ans, j'aurai une petite retraite mais, en attendant, 2000 F mensuels, pour moi ce serait énorme. Je rendrais petitement à ceux qui m'ont aidé ; cela me réchaufferait le cœur. »*

Dehors, dans le petit square qui borde la place de la Libération, juste sous l'affiche d'un hypermarché *annonçant « champagne et caviar à prix coûtant »*, trois des sans domicile fixe répertoriés sur la commune – de vrais *« clochards »* d'appellation contrôlée – *restant* un peu en retrait des joueurs de boules retraités. Ils devraient quand même pouvoir bénéficier du RMI. La mairie se chargera de leur verser l'allocation, avant d'envisager leur très problématique insertion. Si nul n'est censé ignorer la loi, il serait peut-être urgent, en la circonstance, d'accompagner celle-ci d'un mode d'emploi.

ROBERT BELLERET.

La réforme fiscale japonaise va favoriser les revenus élevés

Le Parti libéral démocratique, au pouvoir au Japon, a réussi à faire entériner par le Parlement, samedi 24 décembre, une *réforme fiscale qui constitue* une première, par son ampleur, depuis trente-huit ans. Ainsi prennent fin dix années de tentatives avortées pour moderniser la fiscalité et établir un impôt indirect à la consommation.

Le *même jour*, le premier ministre, M. Noboru Takeshita, confirmait la désignation de M. Tatsuo Murayama comme ministre des finances en remplacement de M. Kiichi Miyazawa, amené à démissionner de son poste, le 9 décembre, en raison du scandale Recruit-Cosmos.

TOKYO
correspondance

A partir du 1er avril 1989, les plus prospères des consommateurs japonais paieront substantiellement moins cher leur scotch whisky importé et leur champagne. Leurs compatriotes financièrement moins à l'aise, qui se contentent de noyer dans le *shochu* (alcool de riz ou de patate douce de mauvaise qualité) les tracas de la vie quotidienne, se verront présenter des additions plus lourdes.

L'économie et la morale font rarement bon ménage, et la réforme fiscale dont le gouvernement de M. Noboru Takeshita a obtenu à l'arraché le vote définitif, samedi 24 décembre au soir, n'échappe pas à la règle.

Attendue depuis près de dix ans par le ministère des finances, la création d'une taxe à la consommation, au taux initial de 3 %, sur la quasi-totalité des biens et services produits et échangés dans l'archipel ne va pas seulement permettre de ramener de 73 % à 67 %, la part des impôts directs dans les recettes de l'Etat dès l'année fiscale 1989, commençant en avril prochain. Elle autorise aussi une réduction importante de la progressivité de l'impôt sur le revenu, au bénéfice des salariés dont le pouvoir d'achat est le plus important.

Une redistribution inégalitaire

La disparition – au profit de cette version nipponne de la TVA – ou l'aménagement – comme dans le cas déjà cité des boissons alcoolisées – de nombreuses taxes indirectes spécifiques aura le même effet de redistribution inégalitaire de la richesse.

Les simulations du ministère des finances confirment au demeurant que les foyers de salariés à revenus élevés seront les principaux bénéficiaires de la réforme. Pour un couple avec deux enfants, dont seul le mari a un emploi à plein temps, *le gain* fiscal net sera de 232 000 yens pour un revenu annuel de 10 millions de yens. Il ne sera plus que de 78 000 yens si le revenu est de 6 millions (proche de la moyenne nationale) et de 15 000 yens seulement pour les ménages du bas de l'échelle (3 millions de yens).

Mais ces prévisions officielles, selon lesquelles tout le monde sera gagnant, même de très peu, sont contestées par nombre d'experts privés. Selon l'Union des coopératives de consommateurs, un couple avec deux enfants touchant deux salaires (un cas de figure de plus en plus fréquent, même au Japon) et bénéficiant d'un revenu annuel de 8,4 millions de yens paiera en fait 17 181 yens d'impôt supplémentaire. Parmi les ménages de ce type, seuls ceux dont le revenu annuel dépasse les 10 millions de yens seraient bénéficiaires.

L'union accuse le ministère des finances d'avoir sous-estimé le fardeau moyen de la taxe à la consommation pour les ménages japonais. Elle le situe à 1,7 % des dépenses contre une estimation officielle de 1,1 %.

Cependant, si on oublie le panier de la *ménagère japonaise pour* considérer l'impact macro-économique de la réforme, son adoption est certainement bien venue. Le plateau de la balance penche en effet nettement en faveur de l'allègement du fardeau fiscal. Les réductions d'impôts (revenus des personnes physiques et des entreprises, droits de succession, taxes indirectes, etc.) représentent au total 9 200 milliards de yens en année pleine. Les recettes nouvelles (TVA, plus-values boursières, etc.), se montent à 6 600 milliards de yens seulement. Solde net : 2 600 milliards d'allégements fiscaux.

Une prime aux exportations

Le Nomura Research Institute, tenant compte des incertitudes sur le transfert vers les consommateurs du fardeau de la TVA, a construit deux modèles encore plus optimistes pour la seule année fiscale 1989. Si la taxe à la consommation est intégralement répercutée dans l'indice des prix, l'*apport additionnel à la croissance* sera de 0,3 %. Si les consommateurs ne supportent directement que la moitié de la TVA, le PNB gagnera jusqu'à un demi-point de croissance, et la *hausse supplémentaire* des prix serait limitée à 0,6 %.

Bien que la taxe à la consommation, comme la TVA européenne, ne doive pas être prélevée sur les produits exportés, le ministère des finances affirme que la réforme bénéficiera surtout aux importations, notamment les vins et spiritueux et les voitures de luxe européennes. Sans être négligeable, l'impact sur l'excédent commercial du Japon sera limité : une réduction de 2 milliards de dollars à l'horizon 1991.

L'introduction de la TVA, après les échecs successifs des gouvernement Ohira en 1979 et Nakasone en 1987, n'est en fait qu'une étape. Il est certain que le taux de 3 %, fixé au plus bas pour tenter d'amadouer une opinion pliublique hostile à la réforme, sera augmenté dans l'avenir afin de permettre de nouvelles réductions des impôts directs sur les entreprises et les revenus des ménages. La demande en a été formulée par le Keidanren, la principale organisation patronale, dès que le vote de la réforme a *été* connu.

BERNARD HAMP.

La chronique de Paul Fabra

Paradoxes fiscaux

UN lecteur de Paris, M. Eric Boissonnas, me pose une « colle » à propos du choix de la meilleure méthode (ou, si l'on préfère, de la moins mauvaise) pour modifier les taux de l'impôt sur le revenu. *Cette question, n'en doutons pas, restera* d'actualité au cours des années à venir.

D'une part, la réforme Reagan — exonération pure et simple d'un grand nombre de petits et moyens contribuables par relèvement *du seuil d'imposition, resserrement de* l'éventail des taux par abaissement plus fort des taux plus élevés s'appliquant aux tranches supérieures du revenu — continuera certainement à exercer son effet de contagion. *Hier, c'était M. Edouard Balladur* qui s'engageait dans cette voie. Aujourd'hui, c'est la Suède, où le Parti social-démocrate vient pourtant d'être confirmé au pouvoir. D'autre part, et en sens inverse, les besoins de financement du secteur public au sens large du terme ne vont pas par enchantement se faire moins pressants. En France, on envisage d'institutionnaliser le prélèvement dit exceptionnel sur le revenu pour financer les régimes déficitaires de la Sécurité sociale (maladie, vieillesse).

Plus précisément, l'interrogation de mon correspondant porte sur le point suivant : quel est l'effet *sur les différentes catégories* de contribuables les plus riches et les plus pauvres d'un abaissement uniforme du taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) ? La réponse classique, fait-il observer, est que *« plus on s'élève dans la hiérarchie des taux, moins une réduction d'un nombre donné de points, 5 par exemple, profite au contribuable »*.

Et de se référer à l'exemple que je citais dans une chronique (parue le 13 septembre dernier sous le titre : « *L'économie de l'offre, pas morte* ») : une diminution de 5 points du taux d'imposition de 56 % ramènerait celui-ci à 51 %, soit environ une réduction de 8 %, alors que la tranche frappée à 10 % serait désormais taxée à 5 %, soit un avantage de 50 %. Autrement dit, cette méthode, si elle atténue la pression fiscale, n'obtiendrait ce *résultat* qu'au prix d'une aggravation de la progressivité. Or cette aggravation, pensent les économistes « de l'offre », peut, dans certaines circonstances, affaiblir l'incitation à travailler et à épargner davantage. Cependant, M. Boissonnas se demande si la démonstration est vraiment probante. *« Si l'on opère, écrit-il, ce que les mathématiciens appellent un changement de variable, et qu'on considère ce qui reste du revenu après paiement de l'IR, on arrive à une conclusion opposée. »* C'est non plus le petit revenu qui serait le plus favorisé, mais la tranche la plus élevée ! Et mon correspondant d'illustrer, sur le même exemple, son propos : *« Le contribuable à 56 % conservait 44 % de son revenu. Après réduction du taux à 51 %, il en conservait 49 %. Son revenu réel aura augmenté de 5/44 = 11 %. Le contribuable à 10 % conservait 90 % de son revenu. Après réduction du taux de 5 % il en conserverait 95 %, soit une augmentation de son revenu réel de 5/90 = 5,5 %. »* Raisonnons comme si ce calcul correspondait à la réalité, alors qu'il en est fort éloigné. Le taux de 56 % s'applique non pas à la totalité du revenu, mais à la tranche supérieure seulement. M. Boissonnas, si je comprends bien, voudrait savoir comment il convient d'analyser la mesure ici envisagée par hypothèse. A qui profite-t-elle le plus ? Le problème n'est pas seulement théorique car, selon que l'on *retient l'une ou l'autre réponse, le changement* proposé aura politiquement une connotation différente. Dans un cas, on dira qu'on veut accentuer le caractère « social » de la politique ; dans l'autre, que l'allégement profitera surtout aux mieux lotis.

JE me bornerais ici à quelques remarques. La première consistera à envisager brièvement un autre cas, celui où, au lieu d'abaisser de 5 points chaque taux, on diminuerait chacun d'eux d'un même pourcentage *de 5 %. Le taux de la tranche* inférieure serait abaissé de 10 % à 9,5 %, alors que le taux de la tranche supérieure serait ramené de 56 % à 53,2 %. Le petit contribuable verrait donc son taux diminuer de 0,5 %, tandis que le gros contribuable verrait le sien se réduire de 2,8 % (5 % de 56 %). Les partisans *de la progressivité se récrieraient* en cœur. Que pourrait-on opposer à leurs protestations d'injustice ?

Maurice Lauré fut l'inventeur de la TVA au début des années 50. Son passage dans la banque puis dans le grand commerce ne l'a pas éloigné, au contraire, des analyses fiscales. A propos du problème qu'on vient de soulever, il a coutume de dire : *« Ceux qui soutiennent cet argument de la prétendue « injustice » d'un allégement uniforme en pourcentage refusent tout simplement d'accomplir en sens inverse le mouvement qu'ils ont accompli sans sourciller dans l'autre. »*

Pour ma part, j'interprète sa prise de position de la façon suivante : il est impossible, dans tous les cas de figure (ce qui *englobe toutes les hypothèses évoquées* jusqu'alors dans cette chronique), de déterminer rigoureusement quels sont les « bénéficiaires » de telle ou telle modalité d'allégement, sans rapporter ces modalités à l'idée qu'on se fait du fonctionnement d'ensemble du système fiscal et de son incidence sur le comportement de chacun.

*En particulier, les gardiens de la progres*sivité risquent constamment de buter sur la contradiction suivante : ils raisonnent comme si toute atténuation du caractère progressif du prélèvement fiscal devait engendrer une *situation « moins juste » que la situation* actuelle. Mais ils sont incapables, en sens inverse, de définir où la progressivité doit s'arrêter, sauf à poser en postulat qu'à partir d'un certain niveau de revenu (lequel ?), tout *supplément doit être imposé à 100 %.*

Sans pousser les choses jusque-là, remarquons encore que réclamer un abaissement symétrique du taux de l'impôt reviendrait à bloquer à tout jamais le système. Si, *par exemple, le taux applicable à la tranche* inférieure de revenu est de 5 %, on ne pourrait plus abaisser de plus de 5 points le taux marginal (le plus élevé), et cela quel que soit le niveau atteint par celui-ci.

REVENONS, pour conclure, sur le « changement de variable » opéré un instant de raison par M. Boissonnas pour éclairer sous un jour nouveau l'effet d'une *baisse uniforme de tel ou tel nombre de* points. Notre correspondant applique le même mode de comparaison pour juger de l'effet d'une hausse de, supposons, 1 % du prélèvement sur l'ensemble des revenus (pour financer la Sécurité sociale par exemple). Cela, écrit-il, *« augmenterait l'IR d'un non-assujetti dans un rapport infini, mais ne diminuerait son revenu que de 1 % »*. Mais le contribuable aisé verra la tranche supérieure de son revenu diminuer de presque 2,3 % puisque, après paiement de l'impôt, il ne *conserverait que 43 % du revenu initial*, au lieu de 44 %. Cela ne prouve qu'une chose : une fois introduite dans le système, on a beaucoup de mal à se débarrasser de la progressivité.

Notre correspondant calculait que, en cas de réduction de 5 points du taux, la *revenu réel augmenterait de 11 % pour la* tranche supérieure de revenu et de 5,5 % pour la tranche inférieure (voir plus haut). Faut-il déduire de ces chiffres qu'en dépit des apparences une réduction uniforme provoque subrepticement un déséquilibre ? On ne peut le faire qu'à la condition d'admettre que le *prélèvement actuel à taux élevé est, dans* tous les cas, justifié. Si, au contraire, on y voit une mesure arbitraire, qu'une autre conception du bon fonctionnement d'un système fiscal peut remettre en cause, les résultats du calcul cité ne fournissent aucune information particulière, sinon la confirmation *d'une lapalissade : si, après avoir retiré* 56 pommes à un sac qui en contenait 100, j'en rajoute 5, le poids de ce sac sera proportionnellement plus augmenté que le poids d'un autre sac dans lequel j'avais laissé 90 pommes et dans lequel j'en remets 5 !

CHANGES

Dollar : 6,0650 F ↓

Sur des marchés des changes très calmes, où, seules, les places de Tokyo et de Paris étaient *ouvertes, le dollar était* pratiquement inchangé, lundi 26 décembre, sur les cours du vendredi soir à New York (6,0675 F). Son léger fléchissement à Paris n'était qu'apparent.

FRANCFORT	23 déc.	26 déc.
Dollar (en DM) ..	1,7740	1,7720
TOKYO	23 déc.	26 déc.
Dollar (en yens) ..	124,85	124,80

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (26 déc.)	8 1/2-8 5/8 %
New-York (23 déc.)	8 13/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)	22 déc.	23 déc.
Valeurs françaises ..	140	141,3
Valeurs étrangères .	118,8	118,4
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC .	482,5	487,3
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40 ..	1 528,78	1 539,99
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50 ..	423,46	425,87
NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)		
Industrielles	2 160,36	2 168,93
LONDRES (*Indice « Financial Times »*)		
Industrielles	1 432,4	1 436,2
Mines d'or	164,1	163,3
Fonds d'Etat	87,38	87,46
TOKYO	24 déc.	26 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 686,36	29 868,01
Indice général ...	2 315,17	2 340,28

Marché des options négociables le 23 décembre 1988

Nombre de contrats : 15 630.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	46	59	–	4
CGE	360	45	60	4,50	4,50
Elf-Aquitaine	320	62	68	–	0,70
Lafarge-Coppée	1 300	101	132	0,10	8
Michelin	164	20,20	25,80	0,20	2
Midi	1 500	100	–	1,50	41,50
Paribas	440	18,50	45	–	9,50
Peugeot	1 100	216	237	–	2
Saint-Gobain	520	57	70	–	4
Société générale	520	9	30	8,50	25,80
Thomson-CSF	180	43	46,50	–	0,60

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 23 déc. 1988

Nombre de contrats : 20 443.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	107	107,05	106,50
Précédent	107,50	106,90	106,30

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,47	1,70	0,40	1,16

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE *ET DES ETUDES ECONOMIQUES*)

Indices génér. de base 100 : 31 décembre 1987	16 déc.	23 déc.
Valeurs franç. à rev. variable .	137,5	142,4
Valeurs industrielles	143,5	150,8
Valeurs étrangères	115,4	118,3
Pétroles-Energie	132,2	139,4
Chimie	128,4	136,2
Métallurgie, mécanique	153,4	164,1
Electricité, électronique	157,7	164,8
Bâtiment et matériaux	130,2	135,6
Ind. de consommat. non alim. .	144,9	150,8
Agro-alimentaire	156,8	164,6
Distribution	139,4	142,3
Transports, loisirs, services ..	159,3	163,2
Assurances	139,9	136,4
Crédit banque	136,2	139,6
Sicomi	98,9	99,5
Immobilier et foncier	90,4	91,4
Investissement et portefeuille .	135,6	138,7
Base 100 : 31 décembre 1987		
Valeurs franç. à revenu fixe ..	105	105,3
Emprunts d'Etat	106,3	106,8
Emprunts garantis et assimilés	104,5	104,8
Sociétés	104,7	104,6
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable .	3 368,8	3 488,8
Valeurs étrangères	3 844	3 940,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable .	486,2	503,5
Valeurs étrangères	619,9	633
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	121,2	121,6
Emprunt d'Etat	120,1	120,7
Emprunts garantis et assimilés	121,2	121,6
Sociétés	121,8	122
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	393,4	407,3
Produits de base	252,6	267,4
Construction	409,2	419,3
Biens d'équipement	295,4	305
Biens de consom. durables ...	492,8	522,6
Biens de consom. non durables	542,9	559,8
Biens de consom. alimentaires	596,1	611,7
Services	385,3	377,2
Sociétés financières	487,4	475,6
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	396	400,6
Valeurs industrielles	387,3	403,7
BOURSES RÉGIONALES Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	278,9	

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	15 déc. 1988
Total actif	731 696
dont	
Or	213 194
Disponibilités à vue à l'étranger .	86 790
ECU	53 275
Avances au Fonds de stabilisation des changes	17 779
Or et autres actifs de réserve à *recevoir du Fonds européen de* coopération monétaire	71 562
Concours au Trésor public	36 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	55 698
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	405 200
Effets privés	138 863
Effets en cours de recouvrement	35 867
Total passif	731 696
dont	
Billets en circulation	232 884
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	51 360
Compte courant du Trésor public	28 678
Reprises de liquidités	56 218
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes - Contrepartie des allocations de droits de tirages spéciaux	8 692
ECU à livrer au Fonds européen de coopération monétaire	70 671
Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 665

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,25 %
– Taux des pensions à 5 à 10 jours	8,50 %
– Taux d'escompte	9,50 %
– Taux des avances sur titres	10,50 %

TOKYO, *26 décembre* ↑

En hausse

La Bourse de Tokyo a clôturé en hausse, lundi 26 décembre, l'indice Nikkeï progressant de 181,65 yens à 29 868,01 yens. Les investisseurs ont été encouragés par les perspectives satisfaisantes de l'économie pour l'année prochaine.

Le marché devrait, pour le moment, rester haussier grâce aux signes de détente américano-soviétique, à la stabilité du marché des changes et à la fermeté de Wall Street, a indiqué M. Hiroshi Ochi, président de Kokyo Securities Co.

VALEURS	*Cours du 24 déc.*	*Cours du 26 déc.*
Akai	649	650
Bridgestone	1 390	1 370
Canon	1 510	1 490
Fuji Bank	3 550	3 660
Honda Motors	2 070	2 080
Matsushita Electric ...	2 580	2 580
Mitsubishi Heavy	980	998
Sony Corp.	7 130	7 150
Toyota Motors	2 530	2 520

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



La société Intertechnique a reçu de la société Siemens AG une offre d'achat d'un bloc de contrôle de la société IN2.

La qualité de la société Siemens, les conditions de son offre et les perspectives de développement ouvertes à IN2, dans le cadre d'une coopération entre ces deux sociétés, conduisent Intertechnique à prendre cette offre en considération et à en commencer l'étude sans délai.

Un des éléments de la décision d'Intertechnique résidera dans les possibilités élargies que lui ouvrirait l'acceptation de cette offre pour son développement dans les domaines de l'aéronautique et de l'armement.

Une réponse sera donnée par le conseil d'Intertechnique avant le 17 janvier 1989.

LOCATEL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 DECEMBRE

L'assemblée a, par ailleurs, ratifié la nomination au poste d'administrateur de M. René Dattola coopté à ce poste par le conseil d'administration du 9 novembre 1988.

Elle a enfin renouvelé pour une période de six ans le mandat d'administrateur de M. Paul Schnabeli.

Après dotation aux amortissements et provisions de 131,8 millions de francs contre 128,6 millions de francs pour l'exercice précédent, les comptes font apparaître un résultat déficitaire de 10,1 millions de francs que l'assemblée a décidé d'affecter au report à nouveau (contre un résultat bénéficiaire de 9,4 millions de francs au titre de l'exercice précédent).

L'assemblée générale ordinaire de LOCATEL qui s'est réunie le 22 décembre 1988, sous la présidence de M. Jacques Guggenheim, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 août 1988.



CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE
Obligations 15,50 % (ex 7,80 %) 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1988 au 24 janvier 1989 seront payables, à partir du 25 janvier 1989, à raison de 38,75 F par titre de 250 F contre détachement du coupon nº 28 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 4,65 F (montant brut : 43,40).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 6,20 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 0,86 F faisant ressortir un net de 31,69 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du code général des impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par le nombre 7 sorti au tirage du 17 novembre 1988, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 350 F, coupon nº 29 au 25 janvier 1990 attaché.

Ci-après, sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs : 1962, 22 ; 1963, 19 ; 1964, 15 ; 1965, 17 ; 1966, 24 ; 1967, 16 ; 1968, 27 ; 1969, 23 ; 1970, 14 ; 1971, 3 ; 1972, 12 ; 1973, 28 ; 1974, 5 ; 1975, 26 ; 1976, 8 ; 1977, 1 ; 1978, 6 ; 1979, 20 ; 1980, 21 ; 1981, 9 ; 1982, 29 ; 1983, 11 ; 1984, 18 ; 1985, 30 ; 1986, 10 ; 1987, 2 ; 1988, 25.

Ces titres ont été dématérialisés (art. 94, alinéa II, loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983), le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ ANONYME DE GESTION ET DE CONTROLE DE PARTICIPATIONS (SAPAR)
Obligations 15,70 % 1982

Les intérêts courus du 10 janvier 1988 au 9 janvier 1989 seront payables à partir du 10 janvier 1989 à raison de 706,50 F par titre de 5000 F contre détachement du coupon nº 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 78,50 F (montant brut : 785 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 117,70 F auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 15,70 F faisant ressortir un net de 573,10 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au *III* de l'article 125 A du code général des impôts.

Ci-après, sont rappelées les séries de numéros d'obligations sortis aux tirages antérieurs :
1984 : 14 507 à 24 413 ; 1985 : 164 874 à 176 335 ; 1986 : 122 589 à 135 849 ; 1987 : 95 005 à 110 348 ; 1988 : 212 826 à 230 577.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués chez tout intermédiaire habilité.

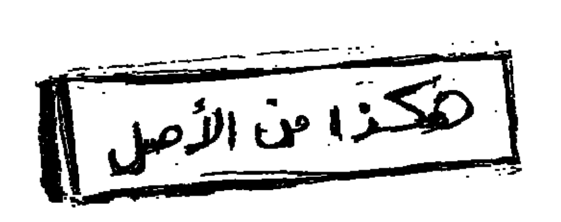


Obligations convertibles 6,40 % août 1988

Dumez rappelle aux porteurs d'obligations convertibles 6,40 % août 1988 *que la parité de conversion a été fixée* à 11 actions pour 10 obligations pour la période du 26 septembre 1988 au 31 décembre 1988.

A compter du 1er janvier 1989, la *parité de conversion sera* de 1 action pour 1 obligation.

Les porteurs qui souhaitent utiliser cette parité préférentielle doivent en informer, avant le 31 décembre 1988, les établissements financiers auprès desquels ils ont déposé leurs titres.



هكذا من الأصل

Le Monde

Une première dans l'histoire du PCF

Les « reconstructeurs » communistes se donnent un organe mensuel d'expression

Une tendance peut-elle s'exprimer, à l'intérieur du Parti communiste français, autrement que dans la *clandestinité ? Peut-il y avoir* quelque « courant » que ce soit, et admis comme tel, au sein du PCF ? Exceptées les premières années qui suivirent le congrès de Tours, en 1920, toute l'histoire du PCF fournit à ces questions des réponses négatives. Dans le « parti révolutionnaire », les courants ne peuvent être *que sous-marins*.

L'information interne ne circulant que de façon verticale et exclusivement de haut en bas pour la désignation des cadres et la définition de la politique du parti, les contestataires ont toujours tenté de se doter de bulletins confidentiels. Ce n'est que dans le plus grand secret qu'ils ont parfois réussi à diffuser leurs idées parmi les adhérents. Certaines tentatives ont survécu plusieurs années avant de disparaître, faute de rédacteurs... ou de lecteurs.

Contrairement à ces prédécesseurs de l'ombre, les opposants d'aujourd'hui à l'équipe de M. Georges Marchais, regroupés dans le courant Initiative pour la reconstruction communiste (IRC), lancent un organe d'information *mensuel au grand jour*. Et à grands risques.

Le numéro zéro de *Reconstruction communiste* est présenté comme un « *bulletin temporaire* » édité par l'ARIAS, l'Association de recherche et d'initiative pour l'autogestion et le socialisme (1). La maquette a quatre pages. Par le choix du caractère et des couleurs (rouge et noir), elle rappelle le bulletin *Rencontres communistes hebdo* (RCH) édité par M. Henri Fiszbin. Les « reconstructeurs » ne *souhaitent pas voir pousser plus loin* la comparaison avec l'ancien dirigeant de la fédération de Paris du PCF qui, après un septennat passé en marge du PS en qualité de « communiste unitaire », a adhéré, en 1988, au parti socialiste. Le mensuel des « reconstructeurs » évoque également le souvenir d'une autre publication communiste des années 70, officielle celle-là, et qui s'appelait *Action*.

Plusieurs anciens dirigeants du PCF – dont le secrétaire général a déjà dit qu'ils étaient « *des aigris* » – font figurer leur signature dans ce numéro : il s'agit de MM. Marcel Rigout, Claude Poperen, Félix Damette et Martial Bourquin. Ce quatuor forme, à l'image du courant « reconstructeur », une mosaïque communiste alliant les strates qui vont de la Résistance jusqu'au programme commun de la gauche en passant par des responsables – ouvriers et intellectuels – de l'« ère Marchais ». Cette dernière contestation interne, certes minoritaire, intervient après celle des « rénovateurs » *dont les tenants – exclus ou* démissionnaires du PCF – se sont affranchis de leur chef de file, M. Pierre Juquin, en fondant le Mouvement des rénovateurs communistes (MRC).

Ancien ministre de M. Pierre Mauroy de 1981 à 1984, M. Rigout signe l'éditorial de ce numéro zéro. Commentant les « *formidables changements qui s'opèrent en Union soviétique* », l'éditorialiste souligne : « *Il est hors de question que ce journal devienne le lieu où s'exprimeraient aigreurs et esprit de revanche ou esprit systématique. Ce qui compte, c'est d'établir un lien entre tous ceux qui aspirent à ce que les choses bougent aussi chez nous, et vite, car le temps nous est compté.* »

« *En un mot*, conclut M. Rigout, *lorsque le jour viendra où s'ouvrira un vrai débat et où s'exercera une véritable démocratie interne, l'existence de ce journal n'aura plus de raison d'être* ». L'ancien ministre lui souhaite donc la vie « *la plus éphémère possible !* » Prémonitoire ?

Le fer de lance provincial

Démissionnaire des instances dirigeantes du PCF (bureau politique et comité central) à la fin janvier 1987, comme M. Rigout (comité central), car M. Marchais avait assimilé les « *rénovateurs* » à des « *liquidateurs* », M. Claude Poperen consacre un article aux élections municipales dans lequel il dénonce « *une valse-hésitation* » de la direction : « *Après avoir été contre des rencontres nationales et départementales*, écrit-il, *elle est désormais pour. De même, elle veut reconduire l'accord de 1983, tout en étant contre le principe d'un accord, comprenne qui pourra ! C'est pourtant limpide... Elle se réclame hautement de l'union de la gauche mais uniquement en terme de ratissage électoral.* »

De son côté, M. Félix Damette, un géographe, qui n'a pas été réélu au comité central, officiellement « *pour des raisons politiques* », non explicitées, à l'occasion du vingt-sixième congrès de décembre 1987, se penche sur les stratégies communistes du PC chinois au PC italien sans oublier le PCF qui est, selon lui, « *un cas très paradoxal* ».

« *Il y a douze ans*, affirme M. Damette, *le PCF était à la pointe d'un effort incontestable de rénovation qui l'avait conduit à la limite du conflit avec la direction brejnevienne* (2). *Aujourd'hui, le système est renversé. Alors que la direction soviétique avance à marche forcée, c'est à Paris que l'on freine des quatre fers.* » A cet égard, il n'est peut-être pas inopportun de relever que, après avoir rencontré récemment les secrétaires généraux des PC d'Allemagne de l'Est (RDA) et du Portugal dont l'hostilité à la perestroïka est avérée, M. Marchais passe les fêtes de fin d'année à Cuba à l'invitation de Fidel Castro (3), présenté comme le cancre de la perestroïka (*le Monde* du 23 décembre).

Fer de lance provincial de la contestation « reconstructrice », M. Martial Bourquin, premier secrétaire de la fédération communiste du Doubs, non reconnu(e) par la direction du PCF, se lance, à propos de la Révolution française, *dans une* comparaison de l'ancien et du nouveau explicitement adaptée à son parti. Ce jeune dirigeant, ancien de chez Peugeot-Sochaux, assure que « *la cohabitation de deux stratégies à l'intérieur du PCF* (bureaucratique et autogestionnaire) *est certainement la cause de toutes ces contorsions, de ces zigzags faisant succéder, tour à tour, opportunisme (période gouvernementale et post-électorale) et sectarisme frôlant le gauchisme dans d'autres périodes* ».

La fédération du Doubs, joyau des « reconstructeurs » dont on peut penser qu'elle n'existe plus, dans sa forme actuelle, pour la direction du PCF (4), fait l'objet de deux articles dans ce *numéro dont* l'un est écrit par M. Aimé Guedj, historien des mentalités, qui « *démasque le méprisable anonyme* » qui a – ou ont – fait circuler dans le département un texte dénonçant les dirigeants locaux du parti (*le Monde* du 18 octobre).

A l'évidence, même si ses auteurs s'en défendent, *Reconstruction communiste* représente bel et bien un organe de tendance à l'intérieur du PCF, *c'est-à-dire* l'expression la plus tangible d'une démarche *a priori* inconcevable dans ce parti.

Déjà accusés, avant les vacances d'été, d'avoir donné un « *coup de poignard* » dans le dos de leur parti, les « reconstructeurs » risquent donc, maintenant, de se voir montrer la porte, tant il est vrai qu'au Parti communiste une crise peut toujours en cacher une autre...

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Adresse provisoire chez M. Lucien Lanternier, 65, rue Richelieu, 92230 Gennevilliers.

(2) M. Marchais a évoqué ce conflit dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde* le 21 décembre.

(3) *L'Humanité* du 24 décembre indique que M. Marchais est accompagné de M. *Jean-Claude Gayssot, membre* du secrétariat du comité central, *chargé de l'organisation*.

(4) Publiant un tableau financier, par fédération, *l'Humanité* du 23 décembre ne donne aucun chiffre pour celle du Doubs.

● **Noël en Espagne pour M. François Mitterrand, en Allemagne pour M. Michel Rocard.** – M. François Mitterrand a passé les fêtes de Noël en Andalousie (sud de l'Espagne). M. Michel Rocard les a *passées à Berlin-Ouest*.

Le numéro du « Monde » daté 25-26 décembre 1988 a été tiré à 476 417 exemplaires

Une enquête de l'INSEE

En 1986 un salarié sur deux gagnait moins de 6 230 francs par mois

En 1986, la moitié des salariés à temps plein gagnait moins de 6 230 francs par mois en salaire net annuel, primes diverses *comprises*. Ce qui correspond aujourd'hui à 6 500 francs environ. L'INSEE, qui a *publié le 26 décembre* ses statistiques définitives sur l'état des salaires en 1986, indique que ce salaire médian est très différent pour les hommes et pour les femmes : 6 637 francs contre 5 580 francs. Les femmes gagnent en moyenne 25,7 % de moins que les hommes, et l'éventail global des salaires, qui avait eu tendance à se resserrer de 1982 à 1984, tend à nouveau à *s'élargir*. Le rapport était de 3,09 en 1984, de 3,12 en 1985 et de 3,16 en 1986 entre les 10 % des salariés les moins bien payés et les 10 % les mieux payés. Les chefs d'entreprise salariés continuent de se détacher : ils gagnent 22 % de plus que les cadres supérieurs contre *11 % en 1984*.

Nouvelle présentation des bulletins de paie

La nouvelle présentation des bulletins de paie, qui devait entrer en vigueur à compter du 1er janvier, devra être effective au cours du premier trimestre 1989. Les dernières dispositions ont été consignées dans une circulaire d'application *publiée* au *Journal officiel* du 24 décembre. Il y est précisé que les avantages versés par le comité d'entreprise et soumis au versement de cotisations sociales, par le salarié et *l'employeur, doivent figurer sur* le bulletin de paie, ainsi que les remboursements de frais professionnels. Le décompte des heures de représentation, accordées aux représentants du personnel pour exercer leurs mandats, devra être indiqué sur une fiche annexe.

Chaque bulletin de paie devra faire apparaître le montant de la part patronale dans le versement des cotisations à la Sécurité sociale et aux régimes complémentaires de retraite et de prévoyance. Une circulaire et un décret avaient été publiés en août dernier.

Le gouvernement veut freiner le développement du travail intérimaire

Le travail temporaire continue de *connaître une croissance qui* n'est pas sans rapport avec le mouvement actuel de création d'emplois. Au cours des deux premiers trimestres de 1988, indique *une étude récente publiée par le* ministère du travail, le nombre de contrats pour une mission d'intérim a progressé de 30 % et de 32,1 %, respectivement, en un an. En août, *le record a été battu avec* 517 000 contrats à un moment de l'année où l'activité du travail temporaire est traditionnellement très forte.

En volume de travail, l'augmentation est de *30,6 % au premier* trimestre et de 34,5 % au deuxième, ce qui correspond à 193 249 postes de travail en équivalent temps plein, dans un cas, et *à 236 694, dans l'autre*. L'an passé, à la même période, on comptait 147 694 et 175 945 équivalents temps plein alors que le mouvement de hausse était déjà particulièrement vigoureux. Toutefois, il semblerait que la tendance à l'allongement de la durée moyenne des missions se ralentisse, avec 1,91 semaine au premier trimestre (– *0,7 % en un an*) et 1,93 semaine au deuxième trimestre (+ 1,9 % en un an contre 11,5 % en 1987).

Au deuxième trimestre, les secteurs d'activité qui ont le plus eu recours à l'intérim sont le BTP, avec 58 000 équivalents temps plein, l'industrie des biens d'équipement (51 000 équivalents temps plein) et les biens intermédiaires (47 000 équivalents temps plein), en progression de 65 % en un an. En taux d'utilisation, l'intérim demeure quasiment stable dans les services.

Cette progression du travail temporaire, qui prend des allures *d'emballement*, inquiète paradoxalement les professionnels du secteur et le ministère du travail. Les uns y voient le danger, pour les entreprises d'intérim, de renouer *avec des pratiques qui pourraient* nuire à l'image de cette forme de main-d'œuvre, *bien redressée* depuis l'ordonnance de 1982. Les autres y lisent le risque, également *compris dans l'augmentation* des heures supplémentaires et la croissance des contrats à *durée déterminée*, d'une gestion trop aléatoire des besoins en main-d'œuvre.

Il était logique que les entreprises se tournent vers l'intérim et le contrat à durée déterminée, dans un *premier temps*, quand le mouvement de création d'emplois s'est enclenché, dit-on rue de Grenelle. Cela est préoccupant quand il semble que ce mode de fonctionnement *devienne permanent*. Entre autres explications, cela signifierait que les chefs d'entreprise ne confirment pas vraiment leurs embauches, développent de nouvelles *pratiques plus souples et « continuent de lâcher de l'emploi avec un élastique »* ou, encore, que la crainte d'avoir à licencier demeure psychologiquement forte.

Côté gouvernement, on voudrait bien sortir de cette situation et faire en sorte que la reprise de l'emploi se *traduise* par des formes plus stables, sans pour autant casser la reprise en cours. *Déjà*, une circulaire allant dans ce sens doit être publiée ces jours-ci au *Journal officiel*. Elle *limitera* les dérives dans l'usage fait de l'intérim et du contrat à durée déterminée et encouragera les services de l'administration à *effectuer* davantage de contrôles. *Consultés*, les professionnels du travail temporaire ne se sont pas offusqués du contenu du texte et ont reconnu l'existence de menaces. Ce qui tendrait à prouver *que, pour aussi difficile qu'il soit*, l'exercice consistant à canaliser l'engouement des entreprises pour le travail précaire est possible.

A. Le.

L'Armée révolutionnaire bretonne revendique un attentat contre une usine de Châteaulin

L'attentat à l'explosif perpétré, dans la nuit du 20 au 21 décembre contre les installations d'une entreprise d'abattage de volaille, la Société Doux, à Châteaulin (Finistère), a été revendiqué par l'Armée *révolutionnaire bretonne* (ARB) dans une lettre postée à Lorient, mercredi 21 décembre, et adressée au comité d'entreprise de la société.

L'ARB indique que c'était « *pour lutter contre la politique de bas salaires* » de cette entreprise qu'elle a organisé l'attentat. « *Il est de notre devoir d'agir* », poursuit le texte, qui ajoute : « *Nous avons les moyens de faire payer très cher* [à la Société Doux] *ses décisions arbitraires* [son] *profond mépris des intérêts des travailleurs et du drame humain qui se joue à Pédernec (Côtes-du-Nord).* »

Le 20 décembre, lors d'un comité d'établissement, la direction avait annoncé la fermeture de cet atelier, et, *elle avait invité* les 168 salariés à venir travailler au siège de l'usine de Châteaulin.

La nuit suivante, deux pylônes électriques, supportant une ligne électrique de 20 000 volts qui desservait l'usine d'abattage avaient été détruits à l'explosif.

● **Attentat contre une agence bancaire dans le Finistère.** – Un engin *explosif* de faible puissance a endommagé partiellement les locaux d'une agence du Crédit agricole de Plabennec (Finistère), dimanche 25 décembre, vers 4 h 30. Il n'y pas eu de victimes. *Une porte a été arrachée et des vitres cassées par* l'explosion, qui n'avait pas été revendiquée lundi en fin de matinée. Le mode opératoire s'apparenterait, *selon les enquêteurs, à celui employé* dans quatre autres attentats commis depuis le début de l'année contre des études d'huissier et de notaire, contre le palais de justice de Brest et *contre* la mairie de Plougastel-Daoulas (Finistère).

En Meurthe-et-Moselle

Recours socialiste contre l'élection de M. Léonard (RPR)

Dans la deuxième circonscription de Meurthe-et-Moselle, où M. Gérard Léonard (RPR) a été élu député, dimanche 11 décembre, face à M. Job Durupt (PS), les *conseillers municipaux socialistes de* Saint-Max, la commune dont M. Léonard est le maire, ont déposé devant le Conseil constitutionnel un recours en annulation contre l'élection *de ce dernier. Ils justifient leur* démarche par le fait que, pour le scrutin du 11 décembre, la commune de Saint-Max comptait « *quatre urnes pour un seul bureau de vote déclaré* ». Les élus socialistes affirment aussi que « *d'autres irrégularités auraient été constatées par huissier* ».

L'élection de M. Léonard faisait *suite à l'annulation par le Conseil* constitutionnel de l'élection de M. Job Durupt (PS) dans cette circonscription. Cette élection avait été invalidée pour la même irrégularité que *celle constatée* par les élus socialistes à Saint-Max. Cette irrégularité avait alors été commise à Tomblaine, ville dirigée par M. Durupt. C'est pourquoi les élus socialistes de Saint-Max affirment à propos de M. Léonard : « *On ne peut reprocher à autrui ce qu'on fait soi-même dans sa propre commune.* »

Candidat malheureux face à M. Léonard à l'élection partielle des 4 et 11 décembre, M. Durupt avait déjà affirmé qu'au premier tour le nombre d'urnes dans un bureau de vote de Saint-Max n'était pas conforme aux dispositions du code électoral. Mais il avait déclaré, après l'élection de M. Léonard, qu'il n'envisageait pas de déposer un recours contre cette élection (*le Monde* du 13 décembre).

Battu aux élections générales de juin de 176 voix, M. Léonard l'avait emporté, le 11 décembre, avec 620 voix d'avance (sur 33 602 suffrages exprimés).

EN BREF

● **M. Jean-François Deniau en mission au Liban.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a confié à M. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des *affaires étrangères, une mission au* Liban. « *Cette mission*, dit un communiqué du Quai d'Orsay, *a pour objet de témoigner l'intérêt constant de la France pour ce pays ami, de recueillir le sentiment de toutes les communautés sur les derniers développements de la situation, d'encourager les Libanais à mener à bien le processus constitutionnel afin de préserver l'unité, l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance du Liban.* » M. Jean-François Deniau accomplira sa mission au début de janvier 1989.

● **Lancement d'un Progress soviétique.** – Un cargo Progress-39 a été lancé, dimanche 25 décembre, du centre spatial de Baïkonour et se dirige vers la station Mir. Il apporte des vivres et des équipements aux trois cosmonautes restés à bord de la station, Sergueï Krikalev, Valeri Polyakov et Alexandre Volkov.

● **Mise en liberté d'un cafetier *meurtrier d'un Algérien*.** – M. Auguste Cuzin, cinquante ans, propriétaire d'un café à Arandon (Isère), qui avait tué un consommateur algérien, le *10 décembre dernier*, a été *mis en* liberté provisoire sous contrôle judiciaire, vendredi *23 décembre* après-midi. A la suite d'une altercation dans son établissement et après avoir expulsé quatre consommateurs qui avaient déclenché une bagarre, Auguste Cuzin était sorti sur le trottoir armé d'un fusil au moment où les quatre hommes brisaient la vitrine en lançant des bouteilles. Il avait alors tiré en direction des perturbateurs, *tuant Mabrouk Merabet*, vingt-sept ans, sur le coup. Au cours de la reconstitution organisée, le 22 décembre, le cafetier a affirmé qu'il avait fait des sommations, puis avait tiré au jugé. Selon lui, Mabrouk Merabet était accroupi et se serait relevé au moment du coup de feu. Auguste Cuzin reste inculpé de « coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

● **Le Conseil de l'Ordre de Montpellier partie civile dans une affaire de proxénétisme.** – Le Conseil de l'Ordre des avocats de Montpellier (Hérault) a décidé de se porter partie civile « *afin de défendre les intérêts moraux de la profession* » dans l'affaire de Me Louis Niang, vingt-huit ans, inculpé de proxénétisme pour avoir eu des intérêts dans un établissement de massage de la ville dont il était le conseiller juridique et financier (*le Monde* daté 25-26 décembre). A la suite de la demande de sanction formulée à l'encontre de Me Niang par le procureur général, le Conseil de l'Ordre a ordonné une enquête disciplinaire mais a estimé qu'« *il ne pouvait se décider* [sur une interdiction provisoire d'exercer] *en l'état du dossier* », compte-tenu notamment des « *dénégations catégoriques de Me Niang* ».

A C D E F G H